

GRANDS PROSATEURS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

L. BRANDIN

COURS SUPÉRIEUR

BLACK

Black's School Geography

"Only to be seen to be adopted."

EUROPE | AFRICA | ASIA
BRITISH ISLES | NORTH AMERICA
BRITISH EMPIRE | SOUTH AMERICA
ENGLAND AND WALES

By L. W. LYDE, M.A.
HEADMASTER OF BOLTON GRAMMAR SCHOOL.

Small Crown 8vo. **Price 1s. net each.** *Bound in Cloth.*

BY THE SAME AUTHOR

SCHOOL GEOGRAPHY OF THE WORLD

Small Crown 8vo. **Price 2s. 6d.** 392 pp.

ELEMENTARY GEOGRAPHY READERS

III. ENGLAND AND WALES

Small Crown 8vo. Cloth. With 2 *Maps and* 63 *Illustrations.*
Price 1s. 4d.

ELEMENTARY GEOGRAPHY OF EUROPE

(FOR USE WITH TAYLOR'S SYNTHETICAL MAPS)

Small Crown 8vo. **Price 4d. net.** *Limp Cloth.*

THE SYNTHETICAL MAPS

By W. R. TAYLOR

Price 2d. each net, or 2s. per dozen assorted.

NOW READY

AUSTRIA-HUNGARY. FRANCE. RHINE, BASIN OF.
BALKAN PENINSULA. GERMANY. RUSSIA.
DANUBE, BASIN OF. HOLLAND AND BELGIUM. SCANDINAVIA.
EUROPE. ITALY. SPAIN.
ENGLAND AND WALES.—In Eight Coloured Sections, viz. Northern Counties; Trent Basin; Eastern Counties; Thames Basin; Southern Counties, East; Southern Counties, West; Severn Basin; Wales and Cheshire.

READY SHORTLY

IRELAND. SCOTLAND. BRITISH POSSESSIONS.

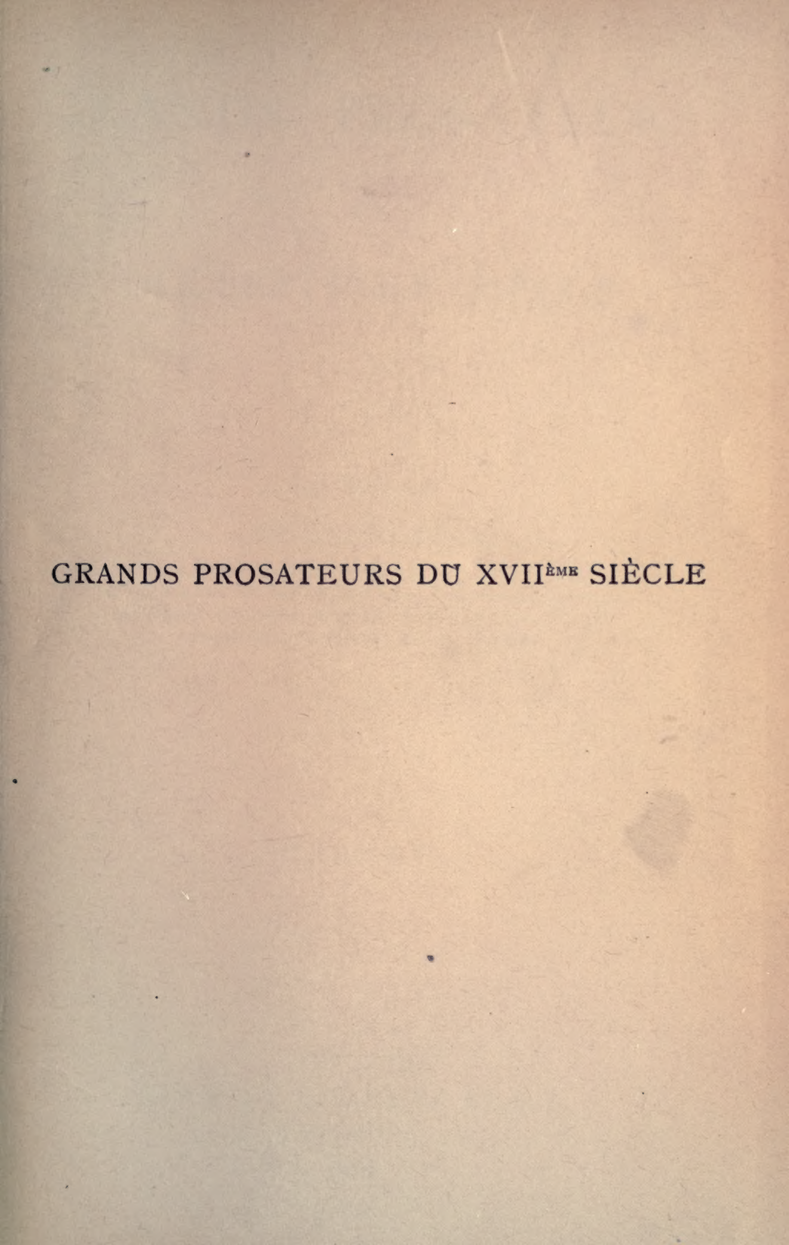
Others are in preparation.

BY THE SAME AUTHOR

SYNTHETICAL ATLAS OF EUROPE. **Price 2s. 6d.**

SYNTHETICAL ATLAS OF ENGLAND & WALES. **Price 2s.**

A. & C. BLACK, SOHO SQUARE, LONDON.



GRANDS PROSATEURS DU XVIIème SIÈCLE

GRANDS PROSATEURS

DU

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Avec Notes par

LOUIS BRANDIN

LICENCIÉ ÈS LETTRES (PARIS), ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE, ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES, PH.D. (GREIFSWALD), OFFICIER D'ACADÉMIE, PROFESSOR OF FRENCH LANGUAGE, HISTORY, AND LITERATURE, UNIVERSITY COLLEGE, LONDON

28 *GRAVURES*

LONDRES
ADAM ET CHARLES BLACK
ÉDITEURS
1902

The price of this book is ~~2s. 6d.~~ 3/-

~~It can be supplied without the notes if so desired.~~

~~Price 2s.~~

PREFACE

THE *Grands Prosateurs du XVII. Siècle* contain some more solid intellectual food than is generally found in French readers for school use, and will, it is believed, be welcomed by those who think that modern languages can and should afford a means of mental and moral culture equal to that given by the classics, and that an English head-form should not quit school totally ignorant of masterpieces that are familiar to the corresponding form in a French *lycée*. It is neither possible nor desirable to introduce into our schools more than portions of the writings of the *Grands Prosateurs*, but in selecting from those of Bossuet, Pascal, Fénelon, and Descartes, care has been taken to find pieces that form by themselves complete and independent wholes, that have a permanent value, and are not merely fragments illustrating the style of a writer or period. In the case of the letters of Sévigné and the maxims and portraits of La Rochefoucauld and La Bruyère, no difficulty could arise.

In order that the reading of the *Prosateurs* may return its full value, it is suggested that the longer selections should be carefully analyzed in writing by the student. This exercise will not be beyond the capacity of the upper forms and University College students for whose use this book is primarily intended. It is an exercise that will, in the first place, force the reader to consider closely the thought of his author, and he will not be wasting his time in so doing. From La Bruyère and Descartes he will learn many practical rules of enduring value for personal conduct, and from Fénelon some of the first rules of art. In Bossuet he will find a treasury of political wisdom, and Pascal will teach him what is meant by close and clear reasoning. In the second place, careful analysis will reveal the writers' skill in composition, and if there is a lesson that the French classical writers of the seventeenth century are eminently qualified to teach, it is the value and the beauty of unity of design and skilful arrangement in prose composition. They taught it both by example and precept :

Tout auteur qui ne donne point cet ordre à son discours ne possède pas assez sa matière ; il n'a qu'un goût imparfait et qu'un demi génie. L'ordre est ce qu'il y a de plus rare dans les opérations de l'esprit (see p. 141, and notes 27, 31, p. *xlii*).

In order to give time for the analysis above suggested, it would be advisable to read the work 'unseen' in class—that is, the teacher should take the place of dictionary, supplying what aid he thinks fit beyond what is given in the notes. In these care has been taken to point out all instances of archaic constructions and to give the modern equivalents. No oral exercises have so far been added, for experience has yet to show what form they should take in a work which is to be regarded less as a basis for linguistic exercises than as a storehouse of thought and a model of clear and logical composition. They will be added later, if at all.

With the notes will be found short accounts of the *Life and Works* of each author, and at the beginning a short sketch of the evolution of French literature in the seventeenth century, followed by a chronological table. By enabling the pupil to locate his author, the sketch and table will serve much the same purpose as the map in a geography lesson. These additions, and more particularly the bibliographies appended to them, should prove of some practical use to those preparing for examinations which require a knowledge of French literature.

Considerable trouble has been taken to secure the portraits of the *Prosateurs* that are known to be the most faithful to their originals, and it is hoped that the remaining pictures will add to the interest and value of the book.

For the introduction, bibliographies, and chronological table the general editor is alone responsible. He shares the responsibility for the *Lives and Works.*

F. B. KIRKMAN.
(*General Editor.*)

FRENCH LITERATURE IN THE SEVENTEENTH CENTURY. A SKETCH OF ITS EVOLUTION.

SAINTE-BEUVE compared the literary history of the seventeenth century to a broad river, flowing slowly, and spanned in its course by a bridge, adorned with admirable statues; they are those of Pascal, Bossuet, Molière, La Fontaine, Racine, and Boileau. The bridge stands for the so-called *siècle de Louis XIV.* (1660-1690), and the river, flowing slowly but surely from its source to the sea, and passing under the bridge, is the spirit of the sixteenth century on its way to become the spirit of the eighteenth century. The comparison is striking, and is easily remembered. It is of value to the student, for it will prevent him from identifying the characteristics of the great classical writers with those of the prevailing literary movement of the century.

To trace the river to its sources, it would at least be necessary to go as far back as the Renaissance. One notable source is the sentiment of personal liberty, which was so marked a result of the revival of learning. The desire to be free from social restraints tended to become the *Fais ce que voudras* of Rabelais. Liberty degenerated into libertinism, and this libertinism, or, as it is termed, this '*esprit gaulois*,' was still a literary force to be reckoned with at the beginning of the seventeenth

century. It found its most characteristic representative in Régnier (1573-1613).

> J'ai vécu sans nul pensement,
> Me laissant aller doucement
> A la bonne loi naturelle.

But the tendencies of the time were against the *esprit gaulois*. The long wars of religion, the immorality, and futilities that marked the reign of Henry III. had given rise to a thirst for peace and order, which found its expression in the political reforms of Henry IV. and Sully, and in the literary reforms of Malherbe, 'the tyrant of words and syllables.' He cleared the language of many foreign words and provincialisms, and—

> Fit sentir dans les vers une juste cadence,
> D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir
> Et réduisit la muse aux règles du devoir.
>
> BOILEAU, *Art. Poét.*, 131.

It was the *Précieuses* who completed the defeat of the *Gaulois*, and it is the *esprit précieux* which is embodied in the broad river flowing through the century, to find itself before the end once more in contact with the *esprit gaulois*, and influenced by new forces.

The first *précieuse*, madame la marquise de Rambouillet, founded her famous salon about the year 1608, and till 1648, the year of the outbreak against Mazarin of the revolt known as the Fronde, it remained the great literary centre of France. Its foundation marked the entry of women into literature, and with them a refining influence which made itself felt for good. The correctness and distinction of the salon was opposed to the coarse vulgarity of the Libertins, and rendered it contemptible. And in the presence of noble ladies and great lords, the scholastic pedantries of the sixteenth-century writers were out of place. The *précieuses* put a polish on the

men of letters, and also on the language. Balzac did for the reform of prose what Malherbe had done for poetry, and we have the highest result of this movement in the Letters of Madame de Sévigné and in the *Maximes* of La Rochefoucauld, 'le dernier des illustres précieux' (Brunetière), and we have its consecration in the foundation of the *Académie francaise* by Richelieu. But the rule of the salons was not all for good; they helped to perpetuate in France the influence of the Italian and Spanish decadent schools; they imitated the 'emphase,' the 'fières extravangances,' the bombast of the latter and the 'préciosité' (in its worst sense) of the former, its taste for trivialities and mere verbal effects. Voiture, the poet of the salons, writes verses in 'praise of a lady's shoe,' and one has only to read the *Précieuses ridicules* to understand what were the affectations and blue-stocking pedantries of the *esprit précieux* at its worst.

Towering above the *précieuses*, but undoubtedly of them by the nature of his earlier and later plays, by his 'emphase,' his exceptional heroes and his rolling heroics, is Pierre Corneille, whose first masterpiece, the *Cid*, appeared in 1636. But *Don Rodrigue* and *Chimène*, though unusual and heroic, are no more so than some of the contemporaries of Corneille—than, for instance, the hero Condé, who at the age of twenty-two wins immortality at the battle of Rocroi. It is, therefore, quite true to say that Corneille draws from nature his characters. Their dominant quality, their power to subordinate passion to will, guided by reason, is equally after nature. In Richelieu the poet had a living embodiment of the qualities he glorifies. In this sense, then, Corneille at his best can claim to be as true to human nature as his great rival Racine.

A year after the *Cid* appeared Descartes' *Discours*

de la méthode (1637). According to M. Brunetière, the authors of these two masterpieces are the 'premiers qui aient donné à notre littérature sa marque originale, son caractère de nationalité, les premiers créateurs enfin, et non plus des commentateurs et des compilateurs. C'est par là que le *Cid*, comme le *Discours de la méthode*, marque une date ou une époque . . .' (*Grande Encyclopédie : Corneille*). But, says the same authority in his *Manuel*, 'Non ! en vérité, le *Discours de la méthode* n'a point fait époque dans l'histoire de notre littérature. Pleins d'admiration pour le géomètre, les contemporains du "philosophe" l'ont presque ignoré comme tel. Et si la littérature a fini par secouer le joug de toutes ces influences qui semblaient conjurés contre elle pour l'empêcher de devenir purement française, elle le doit à de toutes autres causes dont la première et la plus importante a été la réveil de l'idée chrétienne sous la forme de l'idée janséniste' (*Manuel*, 147-148). The apparent contradiction is reconciled by noting that, though the *Cid* and the *Discours* may have been the first to bear a 'marque originale,' their authors, 'les premiers créateurs,' set an example that was not followed. The reason is obvious. From 1643 to 1661 France was governed by a Spaniard, Anne of Austria, and an Italian, Mazarin, and the period was marked by a recrudescence of the Spanish and Italian influence. 'Il se produit alors, dans tous les genres, une espèce d'exaltation ou d'enflure qui va jusqu'à l'extravagance' (*id.* 143-147). The *esprit précieux* is, in fact, rioting. It should also be noted that it was left for the eighteenth century to understand and drive to its logical conclusion Descartes' 'methodical doubt.' His immediate philosophical influence was small, and, but for his discreet reservations in favour of authority and tradition, he would undoubtedly have had more occasion than he did to

meditate on the nature and effects of persecution. The fate of Galileo, who, four years before the appearance of the *Discours*, had been condemned by the Inquisition for discovering that the Earth turned round the Sun, warned him to exercise a prudent economy of truth.

It is not till 1656 that we find ourselves in front of the bridge and its statues. In this year came the first *Lettre provinciale* of Pascal, presenting a perfect model of pure and natural French, freed from *emphase* or *préciosité*. It set an example that was followed. With the triumph of Molière's *Précieuses ridicules* (1659), the *esprit classique* asserted itself over the *esprit précieux*; its supremacy was ensured by the death of Mazarin in 1661, and the passing of despotic power into the hands of the young Louis XIV., who used his great authority to impose the classical writers upon their reluctant contemporaries. The next three decades, forming the *siècle de Louis XIV.*, were rich in masterpieces. How rich may be seen by a glance at the chronological table (p. xviii).

One of the chief characteristics of the classical school is its fidelity to the *natural*, as opposed to the affectations and exaggerations of the *précieuses* and their foreign models. It is, therefore, essentially national. It is also universal in being true to human nature. 'Lorsque vous peignez des héros,' says Molière, pointing the finger of scorn at Corneille, 'vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor . . ., mais lorsque vous peignez des hommes, il faut peindre d'après nature.' With Nature, in the sense of birds and beasts, woods and streams, hills and valleys, the classical writers had little or no sympathy. The *bonhomme* La Fontaine, with his animals and his interest in

Tout ce que disent sous les cieux
Tant d'êtres empruntant la voix de la nature

is an exception. Another characteristic of the writers of the *siècle* is their common admiration for classical antiquity. It may be seen in their choice of subject-matter and titles, for instance: *Phèdre*, *Art poétique*, *Fables d'Esope mises en vers par M. de la Fontaine ;* but what this latter says elsewhere of himself applies equally to all his contemporaries :—

Mon imitation n'est pas un esclavage.

Very far from it. Further, it may be said of the classical writers that to a greater or less extent they write with a purpose: they are not content with art as an end in itself, but they intend to instruct and correct. This is obvious in Pascal, Bossuet, Boileau, to a less extent in Molière and La Fontaine, and it is apparent in Racine:

Par cette fin terrible, et due à ses forfaits,
Apprenez, roi des Juifs, et n'oubliez jamais
Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,
L'innocence un vengeur, et l'orphelin un père.
Athalie, V. 8.

This quotation serves to remind us that the *esprit classique* was, on the whole, essentially Christian. Nothing is more striking in Bossuet, for example, than the steadfast assurance that results from a happy alliance of reason and faith. And Boileau, when in the *Art poétique* he exclaims—

Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix

is obviously not thinking of the *raison raisonnante*, which in the next century will become anything but the handmaid of faith. Lastly, one need do no more than note that the classical writers were masters of style. In this they cannot be regarded as exceptional, at a period when, according to Courier (1772-1825), 'la moindre femelette en eut remontré à nos académiciens.' The characteristics

of French style, its *ordre* (see note, p. *xlii*), and its *clarté* were never more apparent than in the great classical masterpieces of the seventeenth century. They serve as models for all times and nations.*

In 1673 Molière died, and the *esprit précieux* was delivered from one of its most formidable antagonists. In 1677 'l'hôtel de Rambouillet renaît, pour ainsi dire, dans l'hôtel de Bouillon' (Brunetière). The Duchess of Bouillon and those who frequented her salon opposed to the *Phèdre* of Racine the *Phèdre* of Pradon, and succeeded so well that in his disgust Racine wrote no more tragedies for twelve years. And this happened in spite of the fury of Boileau, and though Louis XIV., the protector of the classical writers, was at the height of his power. To keep up the figure of Sainte-Beuve, one may say that the river is beginning to emerge from the shadow of the bridge. In 1691, *Athalie*, the masterpiece of Racine, was played in private and immediately forgotten. The date may well serve to mark the end of the classical period. The river flows once more in the full light of day.

The revival of the *esprit précieux* may be seen in the renewed importance of the *salons*, among them that of the Duchess of Bouillon, for which

Avec impunité les Pradons font des vois,

and later that of Mme de Lambert, with its oracle, La Motte. The chief qualities of *préciosité*, its exaggerations, unreality, affectations, and worldliness, are in a

* In this connection it may be well to warn the English student of French literature not to take too seriously the assertion of some of his compatriots that French poetry is little more than rhymed prose. He will show proof of wisdom and modesty if he takes it for granted that he cannot claim to know French until he is able to appreciate the fact that a fable of La Fontaine, for instance, is not only poetry, but poetry of the best.

greater or less degree apparent in the plays of Crébillon, Régnard, and in the oratory of Massillon. Closely akin to the worldliness of the *Précieux* is the growing curiosity in the life of the present as opposed to that of the past. The admiration for classical antiquity above noted changes into a thirst for actuality. This tendency is defined in the quarrel between the *Anciens* and the *Modernes*, to which Perrault's adulation of the *siècle de Louis XIV.* gave rise. Some of the chief representatives of the *siècle*—Boileau, La Fontaine, Racine, aided by La Bruyère—ranged themselves, so to speak, against themselves, and supported the superior claims of the Ancients against the champions of the Moderns, Perrault and Fontenelle. The controversy produced the *Parallèles* (1688-1697) of Perrault, the *Digression sur les Anciens et les Modernes* (1688) of Fontenelle, and the *Refléxions sur Longin* (1694) of Boileau. A striking instance of the interest in actualities is the success of Fénelon's *Télémaque*, which, under a quasi-classical mask, criticises the politics of Louis XIV. (see *Life*, p. *xxxviii*). Another instance is provided by the plays of Dancourt.

This curiosity in the life of the present, the wish to know and understand its manifestations, is at the root of the *esprit scientifique* which characterizes the new literary movement. It is apparent in the *Caractères* (1688) of La Bruyère. This writer belongs to the *classiques* by his championship of classical antiquity, and by his didactic manner, but he is far from having the robust Christianity of Bossuet, and, above all, he has the *esprit scientifique ;* his *Caractères* are observations of the manners of his time, made and noted with the most scientific precision. The *esprit scientifique* is again obvious in the works of Fontenelle: '"*Par les Entretiens sur la pluralité*" la science entre pour la première fois dans le domaine de

la littérature' (Brunetière: *Manuel*, 230). It receives its consecration in the reorganization of the *Académie des Sciences* (1699), and its origins may be traced far back into the century to such names as those of Galileo, Harvey, and others (see Chronological Table).

The scientific spirit is in turn closely related to the spirit of rationalism, which begins to prevail. Malebranche advances it unconsciously by popularizing the philosophy of Descartes, and in 1697 appeared the *Dictionnaire* of Bayle, the 'father of rationalism.' How this rationalism might develop into intellectual libertinism is apparent in this same dictionary. To make the end of the century more like its beginning, the *esprit gaulois* is reborn to find itself, as before, in conflict with the *esprit précieux*.

The spirit of the sixteenth century has become the spirit of the eighteenth, and to receive its complete embodiment only awaits the advent of Voltaire and the other *Grands Prosateurs* of his time.

F. B. KIRKMAN.

AUTHORITIES

Brunetière: *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*. 6 Séries, 1887; *Évolution des Genres*, 1894; *Manuel de l'histoire de la littérature française*. Sainte-Beuve: *Œuvres* (*passim*). Lanson: *Histoire de la Littérature française*, 1898. Faguet: *Dix-septième siècle*. Gidel: *Histoire de la Littérature française depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVII[e] siècle*, 1877. Demogeot: *Tableau de la Littérature française au XVII[e] siècle*, 1859. Saintsbury: *A Short History of French Literature*.

CONTENTS

PORTRAITS AND ILLUSTRATIONS

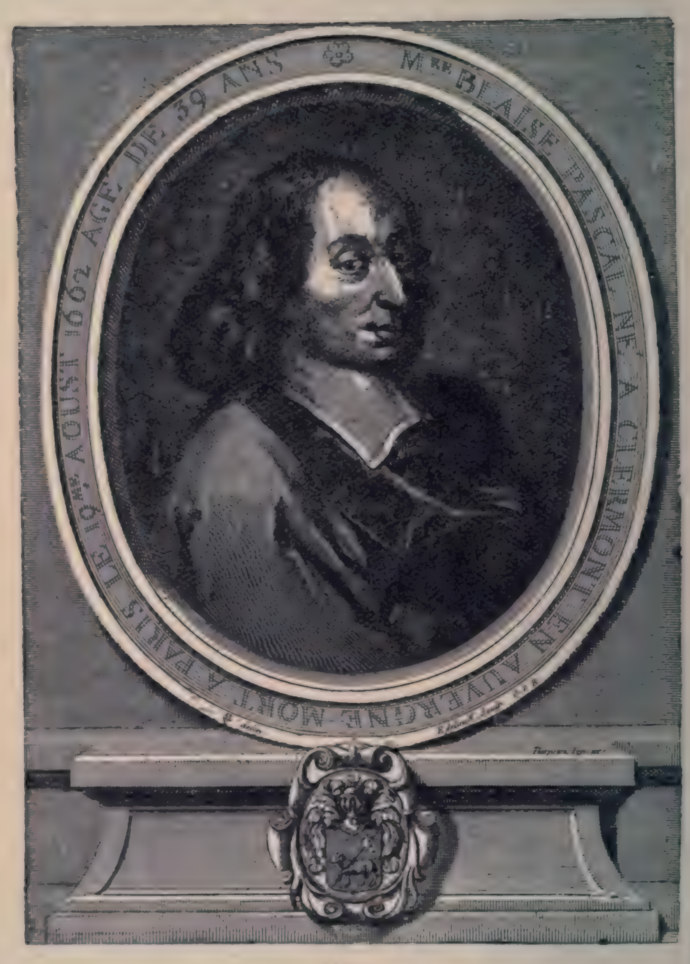
CHRONOLOGICAL TABLE.

French Literature and Art.	General Literature, Art, etc.	French History.	General History.
1610-1660. Rabelais, 1483-1552. Ronsard, 1524-1585. Montaigne, 1533-1592.	Bacon, *Advancement of Learning*, 1605. *Don Quixote* (first part), 1605.	HENRY IV., 1589-1610. Puts an end to the Wars of Religion, and establishes order in his kingdom.	James I., King of England, 1603-1625.
Hardy, 1570-1631. Malherbe, 1555-1628. Balzac, 1594-1654. Poussin, 1594-1665. Vaugelas, 1585-1650. Voiture, 1598-1648.	Kepler, 1571-1630. Ralegh, *History of the World*, 1614. Death of Shakespeare, 1616.	LOUIS XIII., 1610-1643. Regency of Marie de Médecis and her Italian favourites productive of discord. In 1624 RICHELIEU becomes chief Minister, and rules France till 1642. He establishes the royal authority on a firm basis, and prepares the way for the absolutism of Louis XIV. In 1643 Louis XIII. dies.	Pilgrim Fathers, 1620. Charles I., 1625-1649. Thirty Years' War, 1618-1648. Victories of Gustavus Adolphus, and death, 1632.
Hôtel de Rambouillet, 1608-1648. Académie française, 1634-1637. Pierre Corneille, 1606-1685; *le Cid*, 1636. Claude Lorrain, the 'Raphael du paysage,' 1600-1682.	Harvey discovers circulation of blood, 1616. Bacon, *Novum Organum*, 1620. Kepler, 1571-1630.	Wars with Spain and the Emperor of Germany (House of Austria). LOUIS XIV., 1643-1715. Becomes King at five years of age.	
Descartes, 1596-1650; *Discours de la Méthode*, 1637. Corneille, *Horace*, *Cinna*, 1640; *Polyeucte*, 1643.	Vandyck, 1599-1641. Velasquez, 1599-1660. Galileo condemned by the Inquisition, 1633.	The kingdom is ruled by an Italian, MAZARIN. Wars with Spain and Germany. *Condé* defeats invading Spaniards at Rocroy, 1643.	Civil Wars in England, and Charles I. beheaded, 1649.
Mlle. de Scudery, *Cyrus*, 1649. Scarron. Quinault. Chapelain. Pascal, 1623-1662; *Les Provinciales*, 1656-1657. Molière, 1621-1673. *Les Précieuses ridicules*, 1659.	Rembrandt, 1606-1669. Jansenius, *Augustinus*, 1640. Hobbes, *Leviathan*, 1651. Salvator Rosa, 1615-1673.	Germans beaten at Friburg (1644) and Nordlingen (1645). Revolts against rule of Mazarin, known as the *Fronde*, 1648-1652. Mazarin victorious. Condé refuses to submit to him, and is defeated by *Turenne*.	End of Thirty Years' War by Peace of Westphalia, 1648 England a Commonwealth, 1649-1660.
Lesueur, surnamed the 'Raphael français' 1616-1655.	Murillo, 1618-1682. Huyghens, 1629-1695 Swammerdamm, 1637-1680.	Mazarin concludes Treaty of *Pyrénées* to disadvantage of Spain and dies, 1661.	Navigation Acts, 1651; and victories of Blake, 1653.

French Literature and Art.	General Literature, Art, etc.	French History.	General History.
1660-1690. SIÈCLE DE LOUIS XIV.		PERSONAL RULE OF LOUIS XIV. 1661-1715.	
La Rochefoucauld, 1613-1680; *Maximes*, 1665; 5e édit., 1678. Molière: *Écoles des femmes*, 1662; *Don Juan*, 1665; *Misanthrope*, 1666; *Tartufe*, 1669. Puget, sculptor, 1632-1694. Boileau-Despréaux, 1636-1711; *Satires*, 1666. Racine, 1639-1699: *Andromaque*, 1667; *Les Plaideurs*, 1668; *Britannicus*, 1669.	Royal Society founded, 1660.		
La Fontaine, 1621-1695: premières *Fables*, 1668.		*Colbert* puts finances of country into order, and promotes its industry and commerce.	Charles II., 1660-1685.
Bossuet, 1627-1704: *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, 1669.	Milton: *Paradise Lost*, 1667.	*Louvois* reforms the organization of the army.	
Pascal: *Pensées*, 1670. Bourdaloue. Nicole. Fléchier. Madame de Sévigné, 1626-1696: *Lettres*. De Retz: *Mémoires*, 1671. Racine: *Bajazet*, 1672; *Iphigénie*, 1674; *Phèdre*, 1677. Molière: *Femmes Savantes*, 1672. Malebranche: *Recherche de la Vérité*, 1674-1675. Boileau: *Art poétique*, 1674. Bossuet: *Politique*, 1678. La Fontaine: *Fables*, 1678. Pradon.	Leibnitz, 1646-1716. Wren, *St. Paul's Cathedral*, 1675-1710. Spinoza: *Ethica*, 1677. Bunyan: *Pilgrim's Progress*, 1678-1684.	Louis XIV. proceeds to round off his kingdom by the conquest of Flanders from Spain. In 1672 he attacked Holland, the commercial rival of France. Is driven back by William of Orange. The Germans and Spain join Holland. Turenne drives back the Germans, but is killed at Salzbach (1675). England joins the allies. Peace of Nimeguen (Nimègue), 1678.—France gains territory.	

CHRONOLOGICAL TABLE—*continued.*

French Literature and Art.	General Literature, Art, etc.	French History.	General History.
Bossuet : *Histoire Universelle*, 1681. *Variations*, 1688. Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité*, 1686. Perrault : *Parallèles*, 1688-1697. Fénelon, 1651-1715 : *Éducation des filles*, 1687. La Bruyère, 1645-1696 : *Les Caractères*, 1688. Racine : *Esther*, 1689 ; *Athalie*, 1691. Comédie-Française founded 1689.	Dryden : *Absalom and Achitophel*, 1681. Newton : *Principia*, 1687.	The date 1678 marks height of the greatness of Louis XIV., and beginning of his decline. Colbert dies 1683, powerless to remedy the extravagances of the King. In 1685 the Edict of Nantes was revoked, and thousands of industrious Protestants were exiled. From 1688-1697, and from 1702-1714, France was engaged in war with her neighbours, and was left in a state of exhaustion. Towards the end of the reign the sufferings of the people were terrible. Louis died in 1715, hated by his subjects.	James II., King of England, 1685. Peter the Great, Czar, 1689. William and Mary, Bill of Rights, 1689. John Sobieski died, 1696. Charles XII. of Sweden invades Russia, 1700. Anne, Queen of England, 1702. Marlborough's victory at Blenheim, 1704. George I. of England, 1714.
1690-1715.			
Boileau : *Réflexions sur Longin*, 1694. Voltaire born, 1694. Bossuet : *Réflexions sur la Comédie*, 1694. Régnard : *Le Joueur*, 1696. Bayle : *Dictionnaire*, 1697. Fénelon : *Maximes des Saints*, 1697 ; *Télémaque*, 1699 ; *Dialogues*, 1700-1712 ; *Existence de Dieu*, 1712. *Lettre à l'Académie*, 1714. Massillon. Dancourt. Lesage. J.-B. Rousseau. Crébillon.	Locke : *Human Understanding*, 1690. Clarendon : *History of the Rebellion*, 1702. Swift : *Tale of a Tub*, 1704. Berkeley : *Principles*, 1710. *The Spectator*, 1711-1712.	LOUIS XV. 1715-1774.	



PASCAL

Gravé par Edelinck (1640—1707) d'après l'original de Q.V.L. (= Quesnel 1634—1719)—Bibliot. Nat.

PASCAL

CINQUIÈME LETTRE ÉCRITE A UN PROVINCIAL PAR UN DE SES AMIS

De Paris, le 20 mars 1656.

Monsieur,

Voici ce que je vous ai promis. Voici les premiers traits de la morale[1]* des bons Pères Jésuites, 'de ces hommes éminents en doctrine et en sagesse, qui sont tous conduits par la sagesse divine, qui est plus assurée que toute la philosophie.' Vous pensez peut-être que je raille. Je le dis sérieusement, ou plutôt ce sont eux-mêmes qui le disent.[2] Je ne fais que copier leurs paroles, aussi bien que dans la suite de cet éloge. 'C'est une societé d'hommes, ou plutôt d'anges, qui a été prédite par Isaïe en ces paroles: "Allez, anges prompts et légers."'[3] La prophétie n'en est-celle pas claire? 'Ce sont des esprits d'aigles: c'est une troupe de phénix,[4] un auteur ayant montré depuis peu qu'il y en a plusieurs. Ils ont changé la face de la chrétienté.' Il le[5] faut croire puisqu'ils le disent. Et vous l'allez bien voir[5] dans la suite de ce discours, qui vous apprendra leurs maximes.

J'ai voulu m'en instruire de bonne sorte. Je ne

* Voir p. 106.

me suis pas fié à ce que notre ami m'en avait appris. J'ai voulu les voir eux-mêmes ; mais j'ai trouvé qu'il ne m'avait rien dit que de vrai. Je pense qu'il ne ment jamais. Vous le verrez par le récit de ces conférences.

Dans celle que j'eus avec lui, il me dit de si plaisantes[6] choses que j'avais peine à le croire : mais il me les montra dans les livres de ces Pères : de sorte qu'il ne me resta[7] à dire pour leur défense, sinon que c'étaient les sentiments de quelques particuliers, qu'il n'était pas juste d'imputer au corps. Et, en effet, je l'assurai que j'en connaissais qui sont aussi sévères que ceux qu'il me citait sont relâchés. Ce fut sur cela qu'il me découvrit l'esprit de la Société,[8] qui n'est pas connu de tout le monde ; et vous serez peut-être bien aise de l'apprendre. Voici[9] ce qu'il me dit :

* * * * *

Sachez donc que leur objet n'est pas de corrompre les mœurs :[10] ce n'est pas leur dessein. Mais ils n'ont pas aussi[11] pour unique but celui de les réformer : ce serait une mauvaise politique. Voici[9] quelle est leur pensée. Ils ont assez bonne opinion d'eux-mêmes pour croire qu'il est utile et comme nécessaire au bien de la religion que leur crédit s'étende partout, et qu'ils gouvernent toutes les consciences. Et, parce que les maximes évangéliques et sévères sont propres pour gouverner quelques sortes de personnes, ils s'en servent dans ces occasions, où elles leur sont favorables. Mais comme ces mêmes maximes ne s'accordent[12] pas au dessein de la plupart des gens, ils les laissent[13] à l'égard de ceux-là, afin d'avoir de quoi satisfaire tout le monde.

C'est pour cette raison qu'ayant à faire à des per-

sonnes de toutes sortes de conditions et de nations si différentes, il est nécessaire qu'ils aient des casuistes assortis à toute cette diversité.

De ce principe, vous jugez aisément que s'ils n'avaient que des casuistes relâchés, ils ruineraient leur principal dessein, qui est d'embrasser tout le monde, puisque ceux qui sont véritablement pieux cherchent une conduite plus sévère. Mais comme il n'y en a pas beaucoup de cette sorte, ils n'ont pas besoin de beaucoup de directeurs sévères pour les conduire. Ils en ont peu pour peu ; au lieu que la foule des casuistes relâchés s'offre à la foule de ceux qui cherchent le relâchement.

C'est par cette conduite obligeante et accommodante, comme l'appelle le Père Petau,[14] qu'ils tendent les bras à tout le monde. Car, s'il se présente à eux quelqu'un qui soit tout résolu de rendre des biens mal acquis, ne craignez pas qu'ils l'en détournent ; ils loueront au contraire et confirmeront une si sainte résolution. Mais qu'il en vienne un autre qui veuille avoir l'absolution sans restituer, la chose sera bien difficile, s'ils n'en fournissent des moyens dont ils se rendront les garants.

Par là ils conservent tous leurs amis, et se défendent contre tous leurs ennemis. Car, si on leur reproche leur extrême relâchement, ils produisent incontinent au public leurs directeurs austères, et quelques livres qu'ils ont faits de la rigueur de la loi chrétienne ; et les simples, et ceux qui n'approfondissent pas plus avant les choses, se contentent de ces preuves.

Ainsi, ils en ont pour toutes sortes de personnes, et répondent si bien selon ce qu'on leur demande,

que, quand ils se trouvent en des pays où un Dieu crucifié passe pour folie, ils suppriment le scandale de la croix,[15] et ne prêchent que Jésus-Christ glorieux, et non pas Jésus-Christ souffrant : comme ils ont fait dans les Indes et dans la Chine, où ils ont permis aux chrétiens l'idolâtrie même par cette subtile invention de leur faire cacher sous leurs habits une image de Jésus-Christ, à laquelle ils leur enseignent de rapporter mentalement les adorations publiques qu'ils rendent à l'idole Chacim-Choan et leur Keum-fucum,[16] comme Gravina, Dominicain, le leur reproche; et comme le témoigne le mémoire, en espagnol, présenté au roi d'Espagne Philippe IV. par les Cordeliers[17] des îles Philippines, rapporté par Thomas Hurtado dans son livre du 'Martyre de la foi,' page 427. De telle sorte que la congrégation des cardinaux[18] *de propaganda fide* fut obligée de défendre particulièrement aux Jésuites, sur[19] peine d'excommunication, de permettre des adorations d'idoles sous aucun prétexte, et de cacher le mystère de la croix à ceux qu'ils instruisent de la religion, leur commandant expressément de n'en recevoir aucun au baptême qu'après cette connaissance, et d'exposer dans leurs églises l'image du crucifix, comme il est porté amplement dans le décret de cette congrégation, donné le 9 juillet 1646, signé par le cardinal Caponi.[20]

Voilà[9] de quelle sorte ils se sont répandus par toute la terre à la faveur *de la doctrine des opinions probables*, qui est la source et la base de tout ce déréglement. C'est ce qu'il faut que vous appreniez d'eux-mêmes ; car ils ne le cachent à personne, non plus que tout ce que vous venez d'entendre ; avec cette différence, qu'ils couvrent leur prudence humaine

et politique du prétexte d'une prudence divine et chrétienne : comme si la foi, et la tradition qui la maintient, n'était pas toujours une et invariable dans tous les temps et dans tous les lieux ; comme si c'était à la règle à se fléchir[21] pour convenir au sujet qui doit lui être conforme, et comme si les âmes n'avaient, pour se purifier de leurs taches, qu'à corrompre la loi du Seigneur ; au lieu que 'la loi du Seigneur, qui est sans tache et toute sainte, est celle qui doit convertir les âmes,'[22] et les conformer à ses salutaires instructions !

*   *   *   *   *

Voilà[9] comment il me parla, et avec beaucoup de douleur ; car il s'afflige sérieusement de tous ces désordres. Pour moi, j'estimai ces bons Pères de[23] l'excellence de leur politique ; et je fus,[24] selon son conseil, trouver un bon casuiste de la Société. C'est une de mes anciennes connaissances, que je voulus renouveler[25] exprès. Et comme j'étais instruit de la manière dont il les[5] faut traiter, je n'eus pas de peine à le mettre en train. Il me fit d'abord mille caresses, car il m'aime toujours : et après quelques discours différents,[26] je pris occasion du temps où nous sommes[27] pour apprendre de lui quelque chose sur le jeûne, afin d'entrer insensiblement en matière. Je lui témoignai donc que j'avais bien de la peine à le supporter. Il m'exhorta à me faire violence ; mais, comme je continuai à me plaindre, il en fut touché, et se mit à chercher quelque cause de dispense. Il m'en offrit en effet plusieurs qui ne me convenaient[28] point, lorsqu'il s'avisa enfin de me demander si je n'avais pas de peine à dormir sans souper.—Oui, lui dis-je, mon Père, et cela m'oblige souvent à faire collation[29] à midi

et à souper le soir.—Je suis bien aise, me répliqua-t-il, d'avoir trouvé ce moyen de vous soulager sans péché: allez, vous n'êtes point obligé à[30] jeûner. Je ne veux pas que vous m'en croyiez; venez à la bibliothèque. J'y fus, et là, en prenant un livre: En voici la preuve, me dit-il, et Dieu sait quelle![31] C'est Escobar.—Qui est Escobar, lui dis-je, mon Père?—Quoi! vous ne savez pas qui est Escobar, de notre Société, qui a compilé cette Théologie morale de 24 de nos Pères;[32] sur quoi il fait dans la préface une allégorie de ce livre 'à celui de l'Apocalypse qui était scellé de sept sceaux?' Et il dit que 'Jésus l'offre ainsi scellé aux quatre animaux, Suarez, Vasquez, Molina, Valentia, en présence de 24 jésuites qui représentent les 24 vieillards?' Il lut toute cette allégorie, qu'il trouvait bien juste, et par où[33] il me donnait une grande idée de l'excellence de cet ouvrage. Ayant ensuite cherché son passage du jeûne: Le voici, me dit-il. 'Celui qui ne peut dormir s'il n'a soupé, est-il obligé de jeûner? Nullement.' N'êtes-vous pas content? —Non pas tout à fait, lui dis-je; car je puis bien supporter le jeûne en faisant collation le matin et soupant le soir.—Voyez donc la suite, me dit-il; ils ont pensé à tout. 'Et que dira-t-on, si on peut bien se passer d'une[34] collation le matin en soupant le soir?' —Me voilà.—'On n'est point encore obligé à jeûner; car personne n'est obligé à changer l'ordre de ses repas.'—O la bonne raison! lui dis-je.—Mais dites-moi, continua-t-il, usez-vous de beaucoup de vin?—Non, mon Père, lui dis-je; je ne le puis souffrir.—Je vous disais cela, me répondit-il, pour vous avertir que vous en pourriez boire le matin, et quand il vous plairait, sans rompre le jeûne; et cela soutient tou-

jours. En voici la décision : ‘ Peut-on, sans rompre le jeûne, boire du vin à telle heure qu’on voudra, et même en grande quantité ? On le peut et même de l’hypocras.’[35] Je ne me souvenais pas de cet hypocras, dit-il ; il faut que je le mette sur mon recueil.—Voilà un honnête[36] homme, lui dis-je, qu’Escobar.—Tout le monde l’aime, répondit le Père. Il fait de si jolies questions ! Voyez celle-ci, qui est au même endroit : ‘ Si un homme doute qu’il ait 21 ans, est-il obligé de jeûner ? Non. Mais si j’ai 21 ans cette nuit à une heure après minuit, et qu’il soit demain jeûne, serai-je obligé de jeûner demain ? Non ; car vous pourriez manger autant qu’il vous plairait depuis minuit jusqu’à une heure, puisque vous n’auriez pas encore 21 ans : et ainsi, ayant droit de rompre le jeûne, vous n’y êtes point obligé.’—Oh ! que cela est divertissant ! lui dis-je.—On ne s’en peut tirer,[37] me répondit-il ; je passe les jours et les nuits à le lire ; je ne fais autre chose. Le bon Père, voyant que j’y prenais plaisir, en fut ravi ; et continuant : Voyez, dit-il, encore ce trait de Filiutius, qui est un de ces vingt-quatre Jésuites : ‘ Celui qui s’est fatigué à quelque chose, est-il obligé de jeûner ? Nullement. Mais s’il s’est fatigué exprès pour être par là dispensé du jeûne, y sera-t-il tenu ? Encore qu’il ait eu ce dessein formé, il n’y sera point obligé.’ Eh bien ! l’eussiez-vous cru ? me dit il.—En vérité, mon Père, lui dis-je, je ne le crois pas bien encore.[38] Eh quoi ! n’est-ce pas un péché de ne pas jeûner quand on le peut ? Et est-il permis de rechercher les occasions de pécher, ou plutôt n’est-on pas obligé de les fuir ? Cela serait assez commode.—Non pas toujours, me dit-il ; c’est selon.—Selon quoi ? lui dis-je.—Ho ho !

repartit le Père : et si on recevait quelque incommodité en fuyant les occasions, y serait-on obligé, à votre avis ? Ce n'est pas au moins celui du Père Bauny, que voici : 'On ne doit pas refuser l'absolution à ceux qui demeurent dans les occasions prochaines du péché,[39] s'ils sont en tel état qu'ils ne puissent les quitter sans donner sujet au monde de parler ou sans qu'ils en reçussent eux-mêmes de l'incommodité.'—Je m'en réjouis, mon Père ; il ne reste plus qu'à dire qu'on peut rechercher les occasions de propos délibéré, puisqu'il est permis de ne les pas fuir.—Cela même est aussi quelquefois permis, ajouta-t-il. Le célèbre casuiste Basile Ponce l'a dit ; et le Père Bauny le cite, et approuve son sentiment, que voici dans le Traité de la Pénitence : 'On peut rechercher une occasion directement et pour elle-même, *primo et per se*, quand le bien spirituel ou temporel de nous ou de notre prochain nous y porte.'

—Vraiment, lui dis-je, il me semble que je rêve, quand j'entends des religieux parler de cette sorte ! Eh quoi ! mon Père, dites-moi, en conscience, êtes-vous dans ce sentiment-là ?—Non vraiment, me dit le Père.—Vous parlez donc, continuai-je, contre votre conscience ?—Point du tout, dit-il. Je ne parlais pas en cela selon ma conscience, mais selon celle de Ponce et du Père Bauny : et vous pourriez les suivre en sûreté, car ce sont d'habiles gens.—Quoi ! mon Père, parce qu'ils ont mis ces trois lignes dans leurs livres, sera-t-il devenu permis de rechercher les occasions de pécher ? Je croyais ne devoir prendre pour règle que l'Écriture et la tradition de l'Église, mais non pas vos casuistes.—O bon Dieu ! s'écria le Père, vous me faites souvenir de ces[40] Jansénistes.

Est-ce que le Père Bauny et Basile Ponce ne peuvent pas rendre leur opinion probable ?—Je ne me contente pas du probable, lui dis-je ; je cherche le sûr.—Je vois bien, me dit le bon Père, que vous ne savez pas ce que c'est que la doctrine des opinions probables : vous parleriez autrement si vous la saviez. Ah ! vraiment, il faut que je vous en instruise. Vous n'aurez pas perdu votre temps d'être venu ici ; sans cela vous ne pouvez rien entendre. C'est le fondement et l'*a b c* de toute notre morale. Je fus ravi de le voir tomber dans ce que je souhaitais ; et, le[41] lui ayant témoigné, je le priai de m'expliquer ce que c'était qu'une opinion probable. Nos auteurs y répondront mieux que moi, dit-il. Voici comme ils en parlent tous généralement, et, entre autres, nos vingt-quatre. 'Une opinion est appelée probable, lorsqu'elle est fondée sur des raisons de quelque considération. D'où il arrive quelquefois qu'un seul docteur fort grave peut rendre une opinion probable. Et en voici la raison : Car[42] un homme adonné particulièrement à l'étude ne s'attacherait pas à une opinion, s'il n'y était attiré par une raison bonne et suffisante.'—Et ainsi, lui dis-je, un seul docteur peut tourner les consciences et les bouleverser à son gré, et toujours en sûreté.—Il n'en faut pas rire, me dit-il, ni penser combattre cette doctrine. Quand les Jansénistes l'ont voulu faire, ils y ont perdu leur temps. Elle est trop bien établie. Écoutez Sanchez, qui est un des plus célèbres de nos Pères. 'Vous douterez peut-être si l'autorité d'un seul docteur bon et savant rend une opinion probable. A quoi je réponds qu'oui. Et c'est ce qu'assurent Angelus, Sylv. Navarre, Emmanuel Sa, etc. Et voici comment on le prouve.

Une opinion probable est celle qui a un fondement considérable. Or l'autorité d'un homme savant et pieux n'est pas de petite considération, mais plutôt de grande considération. Car,' écoutez bien cette raison, 'si le témoignage d'un tel homme est de grand poids pour nous assurer qu'une chose se soit passée, par exemple, à Rome, pourquoi ne le sera-t-il pas de même dans un doute de morale[1] ?'

—La plaisante[43] comparaison, lui dis-je, des choses du monde à celles de la conscience !—Ayez patience : Sanchez répond à cela dans les lignes qui suivent immédiatement. 'Et la restriction qu'y apportent certains auteurs ne me plaît pas : que l'autorité d'un tel docteur est suffisante dans les choses de droit humain, mais non pas dans celles de droit divin. Car elle est de grand poids dans les unes et dans les autres.'

—Mon Père, lui dis-je franchement, je ne puis faire cas de cette règle. Qui m'a assuré que, dans la liberté que vos docteurs se donnent d'examiner les choses par la raison, ce qui paraîtra sûr à l'un le paraisse à tous les autres ? La diversité des jugements est si grande. . . .—Vous ne l'entendez pas, dit le Père en m'interrompant : aussi sont-ils fort souvent de différents avis : mais cela n'y fait rien ; chacun rend le sien probable et sûr. Vraiment l'on sait bien qu'ils ne sont pas tous du même sentiment, et cela n'en est que mieux.[44] Ils ne s'accordent au contraire presque jamais. Il y a peu de questions où vous ne trouviez que l'un dit oui, l'autre dit non. Et, en tous ces cas-là, l'une et l'autre des opinions contraires est probable. Et c'est pourquoi Diana dit sur un certain sujet : 'Ponce et Sanchez sont de con-

traires avis; mais, parce qu'ils étaient tous deux savants, chacun rend son opinion probable.'

—Mais, mon Père, lui dis-je, on doit être bien embarrassé à[45] choisir alors!—Point du tout, dit-il; il n'y a qu'à suivre l'avis qui agrée le plus.—Eh quoi! si l'autre est plus probable?—Il n'importe, me dit-il.—Et si l'autre est plus sûr?—Il n'importe, me dit encore le Père: le[41] voici[9] bien expliqué. C'est Emmanuel Sa, de notre Société. 'On peut faire ce qu'on pense être permis selon une opinion probable, quoique le contraire soit plus sûr. Or l'opinion d'un seul docteur grave y suffit.'—Et si une opinion est tout ensemble et moins probable et moins sûre, sera-t-il permis de la suivre, en quittant ce que l'on croit être plus probable et plus sûr?—Oui, encore une fois, me dit-il: écoutez Filiutius, ce grand Jésuite de Rome. 'Il est permis de suivre l'opinion la moins probable, quoiqu'elle soit la moins sûre. C'est l'opinion commune des nouveaux auteurs.' Cela n'est-il pas clair? —Nous voici bien au large,[46] lui dis-je, mon révérend Père, grâce à vos opinions probables. Nous avons une belle liberté de conscience. Et vous autres casuistes, avez-vous la même liberté dans vos réponses?—Oui, me dit-il; nous répondons aussi ce qu'il nous plaît, ou plutôt ce qui plaît à ceux qui nous interrogent. Car voici nos règles, prises de nos Pères Layman, Vasquez, Sanchez et de nos vingt-quatre. Voici les paroles de Layman, que le livre de nos vingt-quatre[47] a suivies: 'Un docteur, étant consulté, peut donner un conseil non seulement probable selon son opinion, mais contraire à son opinion, s'il est estimé probable par d'autres, lorsque cet avis contraire au sien se rencontre plus favorable

et plus agréable à celui qui le consulte: *si forte hæc illi favorabilior seu exoptatior sit.* Mais je dis de plus qu'il ne sera point hors de raison qu'il donne à ceux qui le consultent un avis tenu pour probable par quelque personne savante, quand même il s'assurerait[48] qu'il serait absolument faux.'

—Tout de bon, mon Père, votre doctrine est bien commode. Quoi ! avoir à répondre oui et non à son choix ! on ne peut assez priser[49] un tel avantage. Et je vois bien maintenant à quoi vous servent les opinions contraires que vos docteurs ont sur chaque matière ; car l'une vous sert toujours, et l'autre ne vous nuit jamais. Si vous ne trouvez votre compte d'un côté, vous vous jetez de l'autre, et toujours en sûreté.—Cela est vrai, dit-il ; et ainsi nous pouvons toujours dire avec Diana, qui trouva le Père Bauny pour lui, lorsque le Père Lugo lui était contraire :

> *Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.*[50]
> Si quelque dieu nous presse, un autre nous délivre.

—J'entends bien, lui dis-je ; mais il me vient une difficulté dans l'esprit. C'est qu'après avoir consulté un de vos docteurs, et pris de lui une opinion un peu large, on sera peut-être attrapé si on rencontre un confesseur qui n'en soit pas, et qui refuse l'absolution, si on ne change de sentiment. N'y avez-vous point donné ordre, mon Père ?—En doutez-vous ? me répondit-il. On les a obligés à absoudre leurs pénitents qui ont des opinions probables, sur[19] peine de péché mortel, afin qu'ils n'y manquent pas. C'est ce qu'ont bien montré nos Pères, et entre autres le Père Bauny : 'Quand le pénitent,' dit-il, 'suit une opinion probable, le confesseur le doit absoudre,[51]

quoique son opinion soit contraire à celle du pénitent.'—Mais il ne dit pas que ce soit un péché mortel de ne le pas absoudre.—Que vous êtes prompt! me dit-il; écoutez la suite; il en fait une conclusion expresse: ' Refuser l'absolution à un pénitent qui agit selon une opinion probable, est un péché qui, de sa nature, est mortel.' Et il cite, pour confirmer ce sentiment, trois des plus fameux de nos Pères, Suarez, Vasquez et Sanchez.

—O mon Père! lui dis-je, voilà qui est bien prudemment ordonné! Il n'y a plus rien à craindre. Un confesseur n'oserait plus y manquer. Je ne savais pas que vous eussiez le pouvoir d'ordonner sur[19] peine de damnation. Je croyais que vous ne saviez qu'ôter les péchés; je ne pensais pas que vous en sussiez introduire. Mais vous avez tout pouvoir, à ce que je vois.—Vous ne parlez pas proprement, me dit-il. Nous n'introduisons pas les péchés, nous ne faisons que les remarquer. J'ai déjà bien reconnu deux ou trois fois que vous n'êtes pas bon scolastique. —Quoi qu'il en soit, mon Père, voilà mon doute bien résolu. Mais j'en ai un autre encore à vous proposer: c'est que je ne sais comment vous pouvez faire, quand les Pères sont contraires au sentiment de quelqu'un de vos casuistes.

—Vous l'entendez bien peu, me dit-il. Les Pères étaient bons pour la morale de leur temps; mais ils sont trop éloignés pour celle du nôtre. Ce ne sont plus eux qui la règlent, ce sont les nouveaux casuistes. Écoutez notre Père Cellot, qui suit en cela notre fameux Père Reginaldus: ' Dans les questions de morale, les nouveaux casuistes sont préférables aux anciens Pères, quoiqu'ils fussent plus proches des

apôtres.' Et c'est en suivant cette maxime que Diana parle de cette sorte : ' Les bénéficiers[52] sont-ils obligés de restituer leur revenu dont ils disposent mal ? Les anciens disaient oui, mais les nouveaux disent que non : ne quittons donc pas cette opinion, qui décharge de l'obligation de restituer.'—Voilà de belles paroles, lui dis-je, et pleines de consolation pour bien du monde.—Nous laissons les Pères, me dit-il, à ceux qui traitent la Positive ;[53] mais pour nous, qui gouvernons les consciences, nous les lisons peu, et ne citons dans nos écrits que les nouveaux casuistes. Voyez Diana, qui a furieusement[54] écrit ; il a mis à l'entrée[55] de ses livres la liste des auteurs qu'il rapporte. Il y en a 296, dont le plus ancien est depuis 80 ans.—Cela est donc venu au monde depuis votre Société ? lui dis-je.—Environ, me répondit-il. —C'est-à-dire, mon Père, qu'à votre arrivée on a vu disparaître saint Augustin, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Hiérôme,[56] et les autres, pour ce qui est de la morale.[1] Mais au moins que je sache les noms de ceux qui leur ont succédé : qui sont-ils, ces nouveaux auteurs ?—Ce sont des gens bien habiles et bien célèbres, me dit-il. C'est Villalobos, Conink, Llamas, Achokier, Dealkozer, Dellacruz, Vera-cruz, etc. . . .—O mon Père ! lui dis-je tout effrayé, tous ces gens-là étaient-ils chrétiens ?—Comment, chrétiens ! me répondit-il. Ne vous disais-je pas que ce sont là les seuls par lesquels nous gouvernons aujourd'hui la chrétienté ? Cela me fit pitié ; mais je ne lui en témoignai rien, et lui demandai seulement si tous ces auteurs-là étaient Jésuites. Non, me dit-il, mais il n'importe ; ils n'ont pas laissé[57] de dire de bonnes choses. Ce n'est pas que la plupart ne les aient prises

ou imitées des nôtres ; mais nous ne nous piquons pas d'honneur,[58] outre qu'ils[10] citent nos Pères à toute heure et avec éloge. Voyez Diana, qui n'est pas de notre Société ; quand il parle de Vasquez, il l'appelle ‘le phénix[4] des esprits.’ Et quelquefois il dit ‘que Vasquez seul lui est autant que tout le reste des hommes ensemble.’ Aussi tous nos Pères se servent fort souvent de ce bon Diana ; car si vous entendez bien notre doctrine de la probabilité, vous verrez bien que cela n'y fait rien. Au contraire, nous avons bien voulu que d'autres que les Jésuites puissent rendre leurs opinions probables, afin qu'on ne puisse pas nous les imputer toutes. Et ainsi, quand quelque auteur que ce soit en a avancé une, nous avons droit de la prendre si nous le voulons, par la doctrine des opinions probables ; et nous n'en sommes pas les garants, quand l'auteur n'est pas de notre corps.— J'entends tout cela, lui dis-je. Je vois bien par là que tout est bien venu chez vous, hormis les anciens Pères, et que vous êtes les maîtres de la campagne. Vous n'avez plus qu'à courir.

SEPTIÈME LETTRE ÉCRITE A UN PROVINCIAL PAR UN DE SES AMIS

De Paris, ce 25 avril 1656.

Monsieur,

Après avoir apaisé le bon Père, dont j'avais un peu troublé le discours par l'histoire de Jean d'Alba,[1] il le reprit sur l'assurance que je lui donnai de ne lui en plus faire de semblables ; et il me parla des maximes de ses casuistes touchant les gentilshommes, à peu près en ces termes :

Vous savez, me dit-il, que la passion dominante des personnes de cette condition est ce point d'honneur qui les engage à toute heure à des violences qui paraissent bien contraires à la piété chrétienne ; de sorte qu'il faudrait les exclure presque tous de nos confessionnaux, si nos Pères n'eussent un peu relâché de la sévérité de la religion pour s'accommoder à la faiblesse des hommes. Mais comme ils voulaient demeurer attachés à l'Évangile par leur devoir envers Dieu, et aux gens du monde par leur charité pour le prochain, ils ont eu besoin de toute leur lumière pour trouver des expédients qui tempérassent les choses avec tant de justesse, qu'on pût maintenir et réparer son honneur par les moyens dont on se sert ordinairement dans le monde, sans blesser néanmoins sa conscience ; afin de conserver tout ensemble deux choses aussi opposées en apparence que la piété et l'honneur.

Mais autant que ce dessein était utile, autant l'exécution en était pénible ; car je crois que vous voyez assez la grandeur et la difficulté de cette entreprise. —Elle m'étonne, lui dis-je.—Elle vous étonne ? me dit-il. Je le crois, elle en étonnerait bien d'autres. Ignorez-vous que d'une part la loi de l'Évangile ordonne de ne point rendre le mal pour le mal, et d'en laisser la vengeance à Dieu ? Et que de l'autre les lois du monde défendent de souffrir les injures,[2] sans en tirer raison soi-même, et souvent par la mort de ses ennemis ? Avez-vous jamais rien vu qui paraisse plus contraire ? Et cependant, quand je vous dis que nos Pères ont accordé ces choses, vous me dites simplement que cela vous étonne.—Je ne m'expliquais pas assez, mon Père. Je tiendrais la chose impossible, si, après ce que j'ai vu de vos Pères,

je ne savais qu'ils peuvent faire facilement ce qui est impossible aux autres hommes. C'est ce qui me fait croire qu'ils en ont bien trouvé quelque moyen, que j'admire sans le connaître, et que je vous prie de me déclarer.

—Puisque vous le prenez ainsi, me dit-il, je ne puis vous le refuser. Sachez donc que ce principe merveilleux est notre grande méthode de diriger l'intention, dont l'importance est telle dans notre morale, que j'oserais quasi la comparer à la doctrine de la probabilité. Vous en avez vu quelques traits en passant, dans de certaines maximes que je vous ai dites. Car, lorsque je vous ai fait entendre comment les valets peuvent faire en conscience de certains messages fâcheux, n'avez-vous pas pris garde que c'était seulement en détournant leur intention du mal dont ils sont les entremetteurs, pour la porter au gain qui leur en revient? Voilà ce que c'est que diriger l'intention. Mais je veux maintenant vous faire voir cette grande méthode dans tout son lustre sur le sujet de l'homicide, qu'elle justifie en mille rencontres, afin que vous jugiez par un tel effet tout ce qu'elle est capable de produire.—Je vois déjà, lui dis-je, que par là tout sera permis, rien n'en échappera.—Vous allez toujours d'une extrémité à l'autre, répondit le Père; corrigez-vous de cela. Car, pour vous témoigner que nous ne permettons pas tout, sachez que, par exemple, nous ne souffrons jamais d'avoir l'intention formelle de pécher pour le seul dessein de pécher; et que quiconque s'obstine à borner son désir dans le mal pour le mal même, nous rompons avec lui;[3] cela est diabolique: voilà qui est sans exception d'âge, de sexe, de qualité. Mais quand

on n'est pas dans cette malheureuse disposition, alors nous essayons de mettre en pratique notre méthode de diriger l'intention, qui consiste à se proposer pour fin de ses actions un objet permis. Ce n'est pas qu'autant qu'il est en notre pouvoir,[4] nous ne détournions les hommes des choses défendues ; mais quand nous ne pouvons pas empêcher l'action, nous purifions au moins l'intention :[5] et ainsi nous corrigeons le vice du moyen par la pureté de la fin.

Voilà[6] par où nos Pères ont trouvé moyen de permettre les violences qu'on pratique en défendant son honneur. Car il n'y a qu'à détourner son intention du désir de vengeance, qui est criminel, pour la porter au désir de défendre son honneur, qui est permis, selon nos Pères. Et c'est ainsi qu'ils accomplissent tous leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes : car ils contentent le monde en permettant les actions ; et ils satisfont à l'Évangile en purifiant les intentions. Voilà ce que les anciens n'ont point connu ; voilà ce qu'on doit à nos Pères. Le comprenez-vous maintenant ?—Fort bien, lui dis-je. Vous accordez aux hommes la substance grossière des choses, et vous donnez à Dieu ce mouvement spirituel de l'intention ; et, par cet équitable partage, vous alliez les lois humaines avec les divines. Mais, mon Père, pour vous dire la vérité, je me défie un peu de vos promesses, et je doute que vos auteurs en disent autant que vous.—Vous me faites tort, dit le Père ; je n'avance rien que je ne prouve, et par tant de passages, que leur nombre, leur autorité et leurs raisons vous rempliront d'admiration.

Car, pour vous faire voir l'alliance que nos Pères ont faite des maximes de l'Évangile avec celles du

monde, par cette direction d'intention, écoutez notre Père Reginaldus : 'Il est défendu aux particuliers de se venger ; car saint Paul dit aux Rom., 12 : Ne rendez à personne le mal pour le mal ; et l'Eccl., 28 : Celui qui veut se venger attirera sur soi la vengeance de Dieu, et ses péchés ne seront point oubliés.[7] Outre tout ce qui est dit dans Él'vangile du pardon des offenses, comme dans les chapitres vi. et xviii. de saint Matthieu.'—Certes, mon Père, si après cela il dit autre chose que ce qui est dans Él'criture, ce ne sera pas manque[8] de la savoir. Que conclut-il donc enfin ? —Le voici, dit-il : 'De toutes ces choses, il paraît qu'un homme de guerre peut sur l'heure même poursuivre celui qui l'a blessé ; non pas, à la vérité, avec l'intention de rendre le mal pour le mal, mais avec celle de conserver son honneur : *Non ut malum pro malo reddat, sed ut conservet honorem*.'

Voyez-vous comment ils ont soin de défendre d'avoir l'intention de rendre le mal pour le mal, parce que l'Écriture le condamne ? Ils ne l'ont jamais souffert. Voyez Lessius : 'Celui qui a reçu un soufflet ne peut pas avoir l'intention de s'en venger, mais il peut bien avoir celle d'éviter l'infamie, et pour cela de repousser à l'instant cette injure, et même à coups d'épée : *etiam cum gladio*. Nous sommes si éloignés de souffrir qu'on ait le dessein de se venger de ses ennemis, que nos Pères ne veulent pas seulement qu'on leur souhaite la mort par un mouvement de haine.' Voyez notre Père Escobar : 'Si votre ennemi est disposé à vous nuire, vous ne devez pas souhaiter sa mort par un mouvement de haine, mais vous le pouvez bien faire pour éviter votre dommage.' Car cela est tellement légitime avec cette intention, que

notre grand Hurtado de Mendoza dit : 'Qu'on peut prier Dieu de faire promptement mourir ceux qui se disposent à nous persécuter, si on ne le peut éviter autrement.'

—Mon révérend Père, lui dis-je, l'Église a bien oublié de mettre une oraison à cette intention[9] dans ses prières.—On n'y a pas mis, me dit-il, tout ce qu'on peut demander à Dieu. Outre que[10] cela ne se pouvait pas ; car cette opinion-là est plus nouvelle que le bréviaire :[11] vous n'êtes pas bon chronologiste. Mais, sans sortir de ce sujet, écoutez encore ce passage de notre Père Gaspar Hurtado, cité par Diana. C'est l'un des 24 Pères d'Escobar. 'Un bénéficier[12] peut, sans aucun péché mortel, désirer la mort de celui qui a une pension sur son bénéfice ; et un fils celle de son père, et se réjouir quand elle arrive, pourvu que ce ne soit que pour le bien qui lui en revient, et non pas par une haine personelle.'

—O mon Père, lui dis-je, voilà un beau fruit de la direction d'intention ! Je vois bien qu'elle est de grande étendue. Mais néanmoins il y a de certains cas dont la résolution serait encore difficile, quoique fort nécessaire pour les gentilshommes.—Proposez-les pour voir, dit le Père.—Montrez-moi, lui dis-je, avec toute cette direction d'intention, qu'il soit permis de se battre en duel.—Notre grand Hurtado de Mendoza, dit le Père, vous y satisfera sur l'heure, dans ce passage que Diana rapporte : 'Si un gentilhomme qui est appelé en duel est connu pour n'être pas dévot, et que les péchés qu'on lui voit commettre à toute heure sans scrupule fassent aisément juger que, s'il refuse le duel, ce n'est pas par la crainte de Dieu, mais par timidité ; et qu'ainsi on dise de lui

que c'est une poule et non pas un homme, *gallina et non vir,* il peut, pour conserver son honneur, se trouver au lieu assigné, non pas véritablement avec l'intention expresse de se battre en duel, mais seulement avec celle de se défendre, si celui qui l'a appelé l'y vient attaquer injustement. Et son action sera toute indifférente d'elle-même ; car quel mal y a-t-il d'aller dans un champ, de s'y promener en attendant un homme, et de se défendre si on l'y vient attaquer ? Et ainsi il ne pèche en aucune manière, puisque ce n'est point du tout accepter un duel, ayant l'intention dirigée à[13] d'autres circonstances. Car l'acceptation du duel consiste en l'intention expresse de se battre, laquelle celui-ci n'a pas.'

—Vous ne m'avez pas tenu parole, mon Père. Ce n'est pas là proprement permettre le duel ; au contraire, il évite de dire que c'en soit un, pour rendre la chose permise, tant il la croit défendue.—Ho ! ho ! dit le Père, vous commencez à pénétrer ; j'en suis ravi. Je pourrais dire néanmoins qu'il permet en cela tout ce que demandent ceux qui se battent en duel. Mais, puisqu'il faut vous répondre juste,[14] notre Père Layman le fera pour moi, en permettant le duel en mots propres,[15] pourvu qu'on dirige son intention à l'accepter seulement pour conserver son honneur ou sa fortune : 'Si[16] un soldat à l'armée ou un gentilhomme à la cour se trouve en état de perdre son honneur ou sa fortune s'il n'accepte un duel, je ne vois pas que l'on puisse condamner celui qui le reçoit pour se défendre.' Petrus Hurtado dit la même chose, au rapport de[17] notre célèbre Escobar, il ajoute ces paroles de Hurtado : 'Qu'on peut se battre en duel pour défendre même son bien, s'il n'y

a que ce moyen de le conserver, parce que chacun a le droit de défendre son bien, et même par la mort de ses ennemis.' J'admirai sur ces passages de voir que la piété du roi emploie sa puissance à défendre et à abolir le duel dans ses États,[18] et que la piété des jésuites occupe leur subtilité à le permettre et à l'autoriser dans l'Église. Mais le bon Père était si en train, qu'on lui eût fait tort de l'arrêter ; de sorte qu'il poursuivit ainsi : Enfin, dit-il, Sanchez (voyez un peu quelles gens je vous cite !) fait plus ; car il permet non seulement de recevoir, mais encore d'offrir le duel, en dirigeant bien son intention. Et notre Escobar le suit en cela.—Mon Père, lui dis-je, je le quitte si cela est ;[19] mais je ne croirai jamais qu'il l'ait écrit, si je ne le vois.—Lisez-le donc vous-même, me dit-il. Et je lus en effet ces mots dans la Théologie morale de Sanchez : 'Il est bien raisonnable de dire qu'un homme peut se battre en duel pour sauver sa vie, son honneur ou son bien en une quantité considérable, lorsqu'il est constant[20] qu'on les lui veut ravir injustement par des procès et des chicaneries, et qu'il n'y a que ce seul moyen de les conserver. Et Navarrus dit fort bien qu'en cette occasion il est permis d'accepter et d'offrir le duel : *licet acceptare et offerre duellum.* Et aussi qu'on peut tuer en cachette son ennemi. Et même, en ces rencontres-là, on ne doit point user de la voie du duel, si on peut tuer en cachette[21] son homme, et sortir par là d'affaire : car, par ce moyen, on évitera tout ensemble, et d'exposer sa vie dans un combat, et de participer au péché que notre ennemi commettrait par un duel.'

—Voilà, mon Père, lui dis-je, un pieux guet-apens ; mais, quoique pieux, il demeure toujours guet-apens,

puisqu'il est permis de tuer son ennemi en trahison. —Vous ai-je dit, répliqua le Pére, qu'on peut tuer en trahison ? Dieu m'en garde ! Je vous dis qu'on peut tuer en cachette, et de là vous concluez qu'on peut tuer en trahison, comme si c'était la même chose. Apprenez d'Escobar ce que c'est que tuer en trahison, et puis vous parlerez. 'On appelle tuer en trahison, quand on tue celui qui ne s'en défie en aucune manière. Et c'est pourquoi celui qui tue son ennemi n'est pas dit le tuer en trahison, quoique ce soit par derrière, ou dans une embûche; *licet per insidias aut a tergo percutiat.*' Et au même traité, n. 56 : 'Celui qui tue son ennemi avec lequel il s'était réconcilié, sous promesse de ne plus attenter à sa vie, n'est pas absolument dit le tuer en trahison, à moins qu'il n'y eût entre eux une amitié bien étroite : *arctior amicitia.*'

Vous voyez par là que vous ne savez pas seulement ce que les termes signifient, et cependant vous parlez comme un docteur.—J'avoue, lui dis-je, que cela m'est nouveau ; et j'apprends de cette définition qu'on n'a peut-être jamais tué personne en trahison ; car on ne s'avise guère d'assassiner que ses ennemis. Mais quoi qu'il en soit, on peut selon Sanchez tuer hardiment, je ne dis plus en trahison, mais seulement par derrière, ou dans une embûche, un calomniateur qui nous poursuit en justice ?—Oui, dit le Père, mais en dirigeant bien l'intention : vous oubliez toujours le principal. Et c'est ce que Molina soutient aussi. Et même, selon notre docte Reginaldus : 'On peut tuer aussi les faux témoins qu'il suscite contre nous.' Et enfin, selon nos grands et célèbres Pères Tannerus et Emmanuel Sa, on peut de même tuer et les faux

témoins et le juge, s'il est de leur intelligence.[22] Voici ses mots: 'Sotus,' dit-il, 'et Lessius disent qu'il n'est pas permis de tuer les faux témoins et le juge qui conspirent à faire mourir un innocent; mais Emmanuel Sa et d'autres auteurs ont raison d'improuver[23] ce sentiment-là, au moins pour ce qui touche la conscience.' Et il confirme encore, au même lieu, qu'on peut tuer et témoins et juge.

—Mon Père, lui dis-je, j'entends maintenant assez bien votre principe de la direction d'intention; mais j'en veux bien entendre aussi les conséquences, et tous les cas où cette méthode donne le pouvoir de tuer. Reprenons donc ceux que vous m'avez dits, de peur de méprise; car l'équivoque serait ici dangereuse. Il ne faut tuer que bien à propos, et sur bonne opinion probable. Vous m'avez donc assuré qu'en dirigeant bien son intention, on peut, selon vos Pères, pour conserver son honneur, et même son bien, accepter un duel, l'offrir quelquefois, tuer en cachette un faux accusateur et ses témoins avec lui, et encore le juge corrompu qui les favorise; et vous m'avez dit que celui qui a reçu un soufflet peut, sans se venger, le réparer à coups d'épée. Mais, mon Père, vous ne m'avez pas dit avec[24] quelle mesure.—On ne s'y peut guère tromper, dit le Père; car on peut aller jusqu'à le tuer. C'est ce que prouve fort bien notre savant Henriquez, et d'autres de nos Pères rapportés par Escobar, en ces mots: 'On peut tuer celui qui a donné un soufflet, quoiqu'il s'enfuie, pourvu qu'on évite de le faire par haine ou par vengeance, et que par là on ne donne pas lieu à des meurtres excessifs et nuisibles à l'État. Et la raison en est qu'on peut ainsi courir après son honneur, comme après du bien

dérobé : car encore que[25] votre honneur ne soit pas entre les mains de votre ennemi, comme seraient des hardes qu'il vous aurait volées, on peut néanmoins le recouvrer en la même manière, en donnant des marques de grandeur et d'autorité, et s'acquérant par là l'estime des hommes. Et, en effet, n'est-il pas véritable que celui qui a recu un soufflet est réputé sans honneur jusqu'à ce qu'il ait tué son ennemi ?' Cela me parut si horrible, que j'eus peine à me retenir ; mais, pour savoir le reste, je le laissai continuer ainsi. Et même, dit-il, on peut, pour prévenir un soufflet, tuer celui qui le veut donner, s'il n'y a que ce moyen de l'éviter. Cela est commun dans nos Pères. Par exemple, Azor ; c'est encore l'un des 24 Vieillards : 'Est-il permis à un homme d'honneur de tuer celui qui lui veut donner un soufflet ou un coup de bâton ? Les uns disent que non, et leur raison est que la vie du prochain est plus précieuse que notre honneur : outre qu'il[10] y a de la cruauté à tuer un homme pour éviter seulement un soufflet. Mais les autres disent que cela est permis ; et certainement je le trouve probable, quand on ne peut l'éviter autrement ; car sans cela l'honneur des innocents serait sans cesse exposé à la malice des insolents.' Notre grand Filiutius, de même ; et le P. Héreau, dans ses écrits de l'Homicide ; Hurtado de Mendoza et nos Pères Flahaut et Le Court, dans leurs écrits, que l'Université, dans sa 3e requête,[26] a rapportés tout au long pour les décrier, mais elle n'y a pas réussi, et Escobar, disent tous les mêmes choses. Enfin cela est si géneralement soutenu, que Lessius, en parle comme d'une chose autorisée par le consentement universel de tous les casuistes. 'Il est permis,' dit-il,

'selon le consentement de tous les casuistes, *ex sententia omnium*, de tuer celui qui veut donner un soufflet ou un coup de bâton, quand on ne le peut éviter autrement.' En voulez-vous davantage ?

Je l'en remerciai, car je n'en avais que trop entendu. Mais pour voir jusqu'où irait une si damnable doctrine, je lui dis : Mais, mon Père, ne sera-t-il point permis de tuer pour un peu moins ? Ne saurait-on diriger son intention en sorte qu'on puisse tuer pour un démenti ?—Oui, dit le Père ; et, selon notre Père Baldelle, rapporté par Escobar, 'il est permis de tuer celui qui vous dit : Vous avez menti, si on ne peut le réprimer autrement.' Et on peut tuer de la même sorte pour des médisances, selon nos Pères ; car Lessius, que le Père Héreau entre autres suit mot à mot, dit, au lieu déjà cité : 'Si vous tâchez de ruiner ma réputation par des calomnies devant des personnes d'honneur, et que je ne puisse l'éviter autrement qu'en vous tuant, le puis-je faire ? Oui, selon des auteurs modernes, et même encore que le crime que vous publiez soit véritable, si toutefois il est secret, en sorte que vous ne puissiez le découvrir selon les voies de la justice ; et en voici[6] la preuve. Si vous me voulez ravir l'honneur en me donnant un soufflet, je puis l'empêcher par la force des armes : donc la même défense est permise quand vous me voulez faire la même injure avec la langue. De plus, on peut empêcher les affronts : donc on peut empêcher les médisances. Enfin, l'honneur est plus cher que la vie. Or, on peut tuer pour défendre sa vie : donc on peut tuer pour défendre son honneur.'

Voilà[6] des arguments en forme. Ce n'est pas là discourir, c'est prouver. Et enfin ce grand Lessius

montre qu'on peut tuer même pour un simple geste, ou un signe de mépris. ' On peut,' dit-il, ' attaquer et ôter l'honneur en plusieurs manières, dans lesquelles la défense paraît bien juste ; comme si on veut donner un coup de bâton, ou un soufflet, ou si on veut nous faire affront par des paroles ou par des signes : *sive per signa*.'

—O mon Père ! lui dis-je, voilà tout ce qu'on peut souhaiter pour mettre l'honneur à couvert ; mais la vie est bien exposée, si, pour de simples médisances et des gestes désobligeants, on peut tuer le monde en conscience.—Cela est vrai, me dit-il ; mais comme nos Pères sont fort circonspects, ils ont trouvé à propos de défendre de mettre cette doctrine en usage en de certaines occasions, comme pour les simples médisances. Car ils disent au moins ' qu'à peine doit-on la pratiquer ; *practice vix probari potest*.' Et ce[27] n'a pas été sans raison ; la[28] voici.—Je la sais bien, lui dis-je ; c'est parce que la loi de Dieu défend de tuer. —Ils ne le prennent pas par là,[29] me dit le Père : ils le trouvent permis en conscience, et en ne regardant que la vérité en elle-même.—Et pourquoi le défendent-ils donc ?—Écoutez-le, dit-il. C'est parce qu'on dépeuplerait un État en moins de rien, si on en tuait tous les médisants. Apprenez-le de notre Reginaldus : ' Encore que[25] cette opinion, qu'on peut tuer pour une médisance, ne soit pas sans probabilité dans la théorie, il faut suivre le contraire dans la pratique ; car il faut toujours éviter le dommage de l'État dans le manière de se défendre. Or il est visible qu'en tuant le monde de cette sorte, il se ferait un trop grand nombre de meurtres.' Lessius en parle de même au lieu déjà cité : ' Il faut prendre garde que

l'usage de cette maxime ne soit nuisible à l'État; car alors il ne faut pas le permettre : *tunc enim non est permittendus*.'

—Quoi! mon Père, ce n'est donc ici qu'une défense de politique, et non pas de religion? Peu de gens s'y arrêteront, et surtout dans la colère; car il pourrait être assez probable qu'on ne fait point de tort à l'État de le purger d'un méchant homme.—Aussi, dit-il, notre Père Filiutius joint à cette raison-là une autre bien considérable : ' C'est qu'on serait puni en justice, en tuant le monde pour ce sujet.'—Je vous le disais bien, mon Père, que vous ne feriez jamais rien qui vaille, tant que vous n'auriez point les juges de votre côté.—Les juges, dit le Père, qui ne pénètrent pas dans les consciences, ne jugent que par le dehors de l'action, au lieu que nous regardons principalement à l'intention; de là vient que nos maximes sont quelquefois un peu différentes des leurs.—Quoi qu'il en soit, mon Père, il se conclut fort bien des vôtres qu'on peut tuer les médisants en sûreté de conscience, pourvu que ce soit en sûreté de sa personne.

Mais, mon Père, après avoir si bien pourvu à l'honneur, n'avez-vous rien fait pour le bien?[30] Je sais qu'il est de moindre considération, mais il n'importe. Il me semble qu'on peut bien diriger son intention à tuer pour le conserver.—Oui, dit le Père, et je vous en ai touché quelque chose qui vous a pu donner cette ouverture. Tous nos casuistes s'y accordent, et même on le permet, ' encore que l'on ne craigne plus aucune violence de ceux qui nous ôtent notre bien, comme quand ils s'enfuient.' Azor, de notre Société, le prouve.

—Mais, mon Père, combien faut-il que la chose vaille pour nous porter à cette extrémité ?—'Il faut,' selon Reginaldus et Tannerus, 'que la chose soit de grand prix au jugement d'un homme prudent.' Et Layman et Filiutius en parlent de même.—Ce n'est rien dire, mon Père : où ira-t-on chercher un homme prudent,[31] dont la rencontre est si rare, pour faire cette estimation ? Que ne déterminent-ils exactement la somme ?—Comment ! dit le Père, était-il si facile, à votre avis, de comparer la vie d'un homme et d'un chrétien à de l'argent ? C'est ici où je veux vous faire sentir la nécessité[32] de nos casuistes. Cherchez-moi dans tous les anciens Pères pour combien d'argent il est permis de tuer un homme. Que vous diront-ils, sinon : '*Non occides*, Vous ne tuerez point ?'—Et qui a donc osé déterminer cette somme ? répondis-je. —C'est, me dit-il, notre grand et incomparable Molina, la gloire de notre Société, qui, par sa prudence inimitable, l'a estimée 'à 6 ou 7 ducats,[33] pour lesquels il assure qu'il est permis de tuer, encore que celui qui les emporte s'enfuie.' Et il dit de plus, au même endroit, 'qu'il n'oserait condamner d'aucun péché un homme qui tue celui qui lui veut ôter une chose de la valeur d'un écu, ou moins : *unius aurei, vel minoris adhuc valoris*.' Ce qui a porté Escobar à établir cette règle générale, 'que régulièrement on peut tuer un homme pour la valeur d'un écu,[34] selon Molina.'

—O mon Père ! d'où Molina a-t-il pu être éclairé pour déterminer une chose de cette importance, sans aucun secours de l'Écriture, des conciles, ni des Pères ? Je vois bien qu'il a eu des lumières bien particulières, et bien éloignées de saint Augustin, sur

l'homicide aussi bien que sur la grâce. Me voici bien savant sur ce chapitre ; et je connais[35] parfaitement qu'il n'y a plus que les gens d'Église qu'on puisse offenser et pour l'honneur et pour le bien,[30] sans qu'ils tuent ceux qui les offensent.—Que voulez-vous dire ? répliqua le Père. Cela serait-il raisonnable, à votre avis, que ceux qu'on doit le plus respecter dans le monde fussent seuls exposés à l'insolence des méchants ? Nos Pères ont prévenu ce désordre ; car Tannerus dit ' qu'il est permis aux ecclésiastiques, et aux religieux mêmes, de tuer, pour défendre non seulement leur vie, mais aussi leur bien, ou celui de leur communauté.' Molina, qu'Escobar rapporte, Reginaldus, et les autres, se servent tous des mêmes paroles.

Et même, selon notre célèbre Père L'Amy, il est permis aux prêtres et aux religieux de prévenir ceux qui les veulent noircir par des médisances, en les tuant pour les en empêcher. Mais c'est toujours en dirigeant bien l'intention. Voici ses termes : ' Il est permis à un ecclésiastique, ou à un religieux, de tuer un calomniateur qui menace de publier des crimes scandaleux de sa communauté, ou de lui-même, quand il n'y a que ce seul moyen de l'en empêcher, comme s'il est prêt à répandre ses médisances si on ne le tue promptement : car, en ce cas, comme il serait permis à ce religieux de tuer celui qui lui voudrait ôter la vie, il lui est permis aussi de tuer celui qui lui veut ôter l'honneur, ou celui de sa communauté, de la même sorte qu'aux[36] gens du monde.'—Je ne savais pas cela, lui dis-je ; et j'avais cru simplement le contraire sans y faire de réflexion,[37] sur ce que[38] j'avais ouï dire que l'Église abhorre tellement le sang,

qu'elle ne permet pas seulement aux juges ecclésiastiques d'assister[39] aux jugements criminels.—Ne vous arrêtez pas à cela, dit-il ; notre Père L'Amy prouve fort bien cette doctrine, quoique, par un trait d'humilité bienséant à ce grand homme, il la soumette aux lecteurs prudents.[31] Et Caramuel,[40] notre illustre défenseur, qui la rapporte dans sa Théologie fondamentale, la croit si certaine, qu'il soutient 'que le contraire n'est pas probable ;' et il en tire des conclusions admirables, comme celle-ci, qu'il appelle 'la conclusion des conclusions, *conclusionum conclusio :* Qu'un prêtre non seulement peut, en de certaines rencontres, tuer un calomniateur, mais encore qu'il y en a où il le doit faire : *etiam aliquando debet occidere.*' Il examine plusieurs questions nouvelles sur ce principe ; par exemple, celle-ci : Savoir si les Jésuites peuvent tuer les Jansénistes ?—Voilà, mon Père, m'écriai-je, un point de théologie bien surprenant ! et je tiens les Jansénistes déjà morts par la doctrine du Père L'Amy.—Vous voilà attrapé, dit le Père : il conclut le contraire des mêmes principes.—Et comment cela, mon Père ?—Parce, me dit-il, qu'ils ne nuisent pas à notre réputation. Voici ses mots : Les Jansénistes appellent les Jésuites pélagiens ;[41] pourra-t-on les tuer pour cela ? Non, d'autant que les Jansénistes n'obscurcissent non plus l'éclat de la Société qu'un hibou celui du soleil ; au contraire, ils l'ont relevée, quoique contre leur intention : *occidi non possunt, quia nocere non potuerunt.*

Hé quoi ! mon Père, la vie des Jansénistes dépend donc seulement de savoir s'ils nuisent à votre réputation ? Je les tiens peu en sûreté, si cela est. Car s'il devient tant soit peu probable qu'ils vous fassent

tort, les voilà tuables sans difficulté.[42] Vous en ferez un argument en forme ; et il n'en faut pas davantage, avec une direction d'intention, pour expédier un homme en sûreté de conscience. Oh ! qu'heureux sont les gens qui ne veulent pas souffrir les injures d'être instruits en cette doctrine ! mais que malheureux sont ceux qui les offensent ! En vérité, mon Père, il vaudrait autant avoir affaire à des gens qui n'ont point de religion, qu'à ceux qui en sont instruits jusqu'à cette direction ; car enfin l'intention de celui qui blesse ne soulage point celui qui est blessé : il ne s'aperçoit point de cette direction secrète, et il ne sent que celle du coup qu'on lui porte. Et je ne sais même si on n'aurait pas moins de dépit de se voir tuer brutalement par des gens emportés, que de se sentir poignarder consciencieusement par des gens dévots.

Tout de bon, mon Père, je suis un peu surpris de tout ceci ; et ces questions du Père L'Amy et de Caramuel ne me plaisent point.—Pourquoi ? dit le Père : êtes-vous Janséniste ?—J'en ai une autre raison,[43] lui-dis je. C'est que j'écris de temps en temps à un de mes amis de la campagne ce que j'apprends des maximes de vos Pères. Et quoique je ne fasse que rapporter simplement et citer fidèlement leurs paroles, je ne sais néanmoins s'il ne se pourrait pas rencontrer quelque esprit bizarre qui, s'imaginant que cela vous fait tort, n'en tirât de vos principes quelque méchante conclusion.—Allez, me dit le Père, il ne vous en arrivera point de mal, j'en suis garant. Sachez que ce que nos Pères ont imprimé eux-mêmes, et avec l'approbation de nos supérieurs, n'est ni mauvais, ni dangereux à publier. Je vous écris donc sur la

parole de ce bon Père ; mais le papier me manque toujours et non pas les passages. Car il y en a tant d'autres et de si forts qu'il faudrait des volumes pour tout dire. Je suis, etc.

QUATORZIÈME LETTRE ÉCRITE PAR L'AUTEUR DES LETTRES AU PROVINCIAL AUX RÉVÉRENDS PÈRES JÉSUITES.

Ce 23 octobre, 1656.

Dans cette lettre Pascal combat les opinions des Jésuites sur l'homicide. Il montre d'abord que le principe de ne point tuer a éte imposé aux hommes en tout temps ; que Dieu seul a le droit d'ôter la vie et qu'il a rendu les rois ou les républiques dépositaires de ce pouvoir. Il réfute ensuite l'opinion de Lessius qui prétendait que 'la défense étant permise, le meurtre est aussi réputé permis, sans quoi la défense serait souvent impossible.' Il fait ressortir la différence qu'il y a entre se *défendre* et *tuer*. On ne peut, dit-il en somme, tuer ni afin ou sous prétexte de défendre son bien, ni afin ou sous prétexte de défendre son honneur. L'examen de ce dernier point l'amène à condamner le duel. Il met en relief les suites extraordinaires enfermées dans le principe résumé par le P. Héreau de la façon suivante : 'Le droit de se défendre s'étend à tout ce qui est nécessaire pour nous garder de toute injure,' et continue ainsi :

Tout le monde sait, mes Pères, qu'il n'est jamais permis aux particuliers de demander la mort de personne ; et que quand un homme nous aurait ruinés, estropiés, brûlé[1] nos maisons, tué notre père, et qu'il se disposerait encore à nous assassiner et à nous perdre d'honneur, on n'écouterait point en justice la demande que nous ferions de sa mort : de sorte qu'il

a fallu établir des personnes publiques qui la demandent de la part du roi, ou plutôt de la part de Dieu. A votre avis, mes Pères, est-ce par grimace et par feinte que les juges chrétiens ont établi ce règlement ? et ne l'ont-ils pas fait pour proportionner les lois civiles à celles de l'Évangile, de peur que la pratique extérieure de la justice ne fût contraire aux sentiments intérieurs que des chrétiens doivent avoir ? On voit assez combien ce commencement des voies de la justice vous confond ; mais le reste vous accablera.

Supposez donc, mes Pères, que ces personnes publiques demandent la mort de celui qui a commis tous ces crimes ; que fera-t-on là-dessus ? Lui portera-t-on incontinent le poignard dans le sein ? Non, mes Pères ; la vie des hommes est trop importante ; on y agit[2] avec plus de respect : les lois ne l'ont pas soumise à toutes sortes de personnes, mais seulement aux juges dont on a examiné la probité et la suffisance. Et croyez-vous qu'un seul suffise pour condamner un homme à mort ? Il en faut sept pour le moins, mes Pères. Il faut que de ces sept il n'y en ait aucun qui ait été offensé par le criminel, de peur que la passion n'altère ou ne corrompe son jugement. Et vous savez, mes Pères, qu'afin que leur esprit soit aussi plus pur, on observe encore de donner les heures du matin à ces fonctions : tant on apporte de soin pour les préparer à une action si grande, où ils tiennent la place de Dieu, dont ils sont les ministres, pour ne condamner que ceux qu'il condamne lui-même.

Et c'est pourquoi, afin d'y agir[2] comme fidèles dispensateurs de cette puissance divine, d'ôter la vie

aux hommes, ils n'ont la liberté de juger que selon les dépositions des témoins, et selon toutes les autres formes qui leur sont prescrites ; ensuite desquelles ils ne peuvent en conscience prononcer que selon les lois, ni juger dignes de mort que ceux que les lois y condamnent. Et alors, mes Pères, si l'ordre de Dieu les oblige d'abandonner au supplice les corps de ces misérables, le même ordre de Dieu les oblige de prendre soin de leurs âmes criminelles ; et c'est même parce qu'elles sont criminelles qu'ils sont plus obligés à[3] en prendre soin ; de sorte qu'on ne les envoie à la mort qu'après leur avoir donné le moyen de pourvoir à leur conscience. Tout cela est bien pur et bien innocent ; et néanmoins l'Église abhorre tellement le sang, qu'elle juge encore incapables du ministère de ses autels ceux qui auraient assisté à un arrêt de mort, quoique accompagné de toutes ces circonstances si religieuses : par où il est aisé de concevoir quelle idée l'église a de l'homicide.

Voilà, mes Pères, de quelle sorte[4] on dispose en justice de la vie des hommes : voyons maintenant comment vous en disposez. Dans vos nouvelles lois il n'y a qu'un juge, et ce juge est celui-là même qui est offensé. Il est tout ensemble le juge, la partie et le bourreau. Il se demande à lui-même la mort de son ennemi, il l'ordonne, il l'exécute sur-le-champ ; et, sans respect ni du corps ni de l'âme de son frère, il tue et damne celui pour qui Jésus-Christ est mort, et cela pour éviter un soufflet, ou une médisance, ou une parole outrageuse, ou d'autres offenses semblables, pour lesquelles un juge, qui a l'autorité légitime, serait criminel d'avoir condamné à la mort ceux qui les auraient commises, parce que les lois

sont très éloignées de les y condamner. Et enfin, pour comble de ces excès, on ne contracte ni péché, ni irrégularité en tuant de cette sorte sans autorité et contre les lois, quoiqu'on soit religieux, et même prêtre. Où en sommes-nous, mes Pères ? Sont-ce des religieux et des prêtres qui parlent de cette sorte ? Sont-ce des chrétiens ? Sont-ce des Turcs ? Sont-ce des hommes ? Sont-ce des démons ? Et sont-ce là des 'mystères révélés par l'Agneau[5] à ceux de sa Société,' ou des abominations suggérées par le Dragon à ceux qui suivent son parti ?

Car enfin, mes Pères, pour qui voulez-vous qu'on vous prenne ? pour des enfants de l'Évangile, ou pour des ennemis de l'Évangile ? On ne peut être que d'un parti ou de l'autre, il n'y a point de milieu. 'Qui n'est point avec Jésus-Christ est contre lui.' Ces deux genres d'hommes partagent tous les hommes. Il y a deux peuples et deux mondes répandus sur toute la terre, selon S. Augustin : le monde des enfants de Dieu, qui forme un corps dont Jésus-Christ est le chef et le roi ; et le monde ennemi de Dieu, dont le diable est le chef et le roi. Et c'est pourquoi Jésus-Christ est appelé le roi et le dieu du monde, parce qu'il a partout des sujets et des adorateurs, et le diable est aussi appelé dans l'Écriture le prince du monde et le dieu de ce siècle, parce qu'il a partout des suppôts[6] et des esclaves. Jésus-Christ a mis dans l'Église, qui est son empire, les lois qu'il lui a plu, selon sa sagesse éternelle ; et le diable a mis dans le monde, qui est son royaume, les lois qu'il a voulu y établir. Jésus-Christ a mis l'honneur à souffrir ; le diable à ne point souffrir. Jésus-Christ a dit à ceux qui reçoivent un soufflet de tendre l'autre joue ; et le

diable a dit à ceux à qui on veut donner un soufflet de tuer ceux qui leur voudront faire cette injure. Jésus-Christ déclare heureux ceux qui participent à son ignominie, et le diable déclare malheureux ceux qui sont dans l'ignominie. Jésus-Christ dit : Malheur à vous quand les hommes diront du bien de vous. Et le diable dit : Malheur à ceux dont le monde ne parle pas avec estime.

Voyez donc maintenant, mes Pères, duquel de ces deux royaumes vous êtes. Vous avez ouï le langage de la ville de paix, qui s'appelle la Jérusalem mystique, et vous avez ouï le langage de la ville de trouble,[7] que l'Écriture appelle ‘ la spirituelle Sodome ’: lequel de ces deux langages entendez-vous ? lequel parlez-vous ? Ceux qui sont à Jésus-Christ ont les mêmes sentiments que Jésus-Christ, selon saint Paul ; et ceux qui sont enfants du diable, *ex patre diabolo*, qui a été homicide dès le commencement du monde, suivent les maximes du diable, selon la parole de Jésus-Christ. Écoutons donc le langage de votre école, et demandons à vos auteurs : Quand on nous donne un soufflet, doit-on l'endurer plutôt que de tuer celui qui le veut donner ? ou bien est-il permis de tuer pour éviter cet affront ? ‘ Il est permis,’ disent Lessius, Molina, Escobar, Reginaldus, Filiutius, Baldellus et autres Jésuites, ‘ de tuer celui qui nous veut donner un soufflet.’ Est-ce là le langage de Jésus-Christ ? Répondez-nous encore. Serait-on sans honneur en souffrant un soufflet, sans tuer celui qui l'a donné ? ‘ N'est-il pas véritable,’ dit Escobar, ‘ que, tandis qu'un homme laisse vivre celui qui lui a donné un soufflet, il demeure sans honneur ?’ Oui, mes Pères, ‘ sans cet honneur ’ que le diable a transmis de son esprit

superbe en celui de ses superbes[8] enfants. C'est cet honneur qui a toujours été l'idole des hommes possédés par l'esprit du monde. C'est pour se conserver cette gloire, dont le démon est le véritable distributeur, qu'ils lui sacrifient leur vie par la fureur des duels à laquelle ils s'abandonnent, leur honneur par l'ignominie des supplices auxquels ils s'exposent, et leur salut par le péril de la damnation auquel ils s'engagent, et qui les a fait priver de la sépulture même, par les canons ecclésiastiques.[9] Mais on doit louer Dieu de ce qu'il a éclairé l'esprit du roi[10] par des lumières plus pures que celles de votre théologie. Ses édits si sévères sur ce sujet n'ont fait que punir le crime qui est inséparable du duel. Il a arrêté, par la crainte de la rigueur de sa justice, ceux qui n'étaient pas arrêtés par la crainte de la justice de Dieu : et sa piété lui a fait connaître que l'honneur des chrétiens consiste dans l'observation des ordres de Dieu et des règles du christianisme, et non pas dans ce fantôme d'honneur que vous prétendez, tout vain qu'il soit, être une excuse légitime pour les meurtres. Ainsi vos décisions meurtrières sont maintenant en aversion à tout le monde, et vous seriez mieux conseillés de changer de sentiment, si ce n'est par principe de religion,[11] au moins par maxime de politique. Prévenez, mes Pères, par une condamnation volontaire de ces opinions inhumaines, les mauvais effets qui en pourraient naître, et dont vous seriez responsables. Et, pour concevoir plus d'horreur de l'homicide, souvenez-vous que le premier crime des hommes corrompus a été un homicide en la personne du premier juste ;[12] que leur plus grand crime a été un homicide en la personne du chef[13] de tous les justes : et que

l'homicide est le seul crime qui détruit tout ensemble l'État, l'Église, la nature et la piété.

Je viens de voir la réponse de votre apologiste[14] à la treizième Lettre. Mais s'il ne répond pas mieux à celle-ci, qui satisfait à la plupart de ses difficultés, il ne méritera pas de réplique. Je le plains de le voir sortir à toute heure hors[15] du sujet, pour s'étendre en des calomnies et des injures contre les vivants et contre les morts. Mais, pour donner créance aux mémoires que vous lui fournissez, vous ne deviez pas lui faire désavouer publiquement une chose aussi publique qu'est le soufflet de Compiègne.[16] Il est constant, mes Pères, par l'aveu de l'offensé, qu'il a reçu sur sa joue un coup de la main d'un jésuite ; et tout ce qu'ont pu faire vos amis a été de mettre en doute s'il l'a reçu de l'avant-main ou de l'arrière-main ; et d'agiter la question si[17] un coup du revers de la main sur la joue doit être appelé soufflet ou non. Je ne sais à qui il appartient d'en décider ; mais je crois cependant que c'est au moins un soufflet probable.[18] Cela me met en sûreté de conscience.



MADAME DE SÉVIGNÉ

D'après un émail de Petitot (1607—91)

LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ

I.—A MME. DE GRIGNAN.[1]

Aux Rochers,[2] ce dimanche 15e janvier (1690).

Corbinelli m'écrivit l'autre jour un fort joli billet; il me rendait compte d'une conversation et d'un dîner chez M. de Lamoignon; les acteurs étaient les maîtres du logis, Monsieur de Troyes, Monsieur de Toulon, le P. Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli.[3] On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui surpassait à son goût et les vieux et les nouveaux. Le compagnon du[4] Bourdaloue qui faisait l'entendu[5] et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit? Il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit: Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant: Ah! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. Le jésuite reprend et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux, *un cotal riso amaro*.[6] Despréaux lui dit: Mon Père, ne me pressez point. Le Père continue.

Enfin Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit : Mon Père, vous le voulez : eh bien ! c'est Pascal, morbleu ! — Pascal, dit le Père tout rouge, tout étonné, Pascal est beau autant que le faux peut l'être.—Le faux, dit Despréaux, le faux ! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable ; on vient de le traduire en trois langues.[7] Le Père répond : Il n'en est pas plus vrai. Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : Quoi ! mon Père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres, ' qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu ' ?[8] Osez-vous dire que cela est faux ?—Monsieur, dit le Père en fureur, il faut distinguer.—Distinguer, dit Despréaux, distinguer, morbleu ! distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu ! et prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit[9] au bout de la chambre ; puis revenant, et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, s'en alla rejoindre la compagnie qui était demeurée dans la salle où l'on mange : ici finit l'histoire, le rideau tombe.

2.—A M. DE POMPONE.[1]

Lundi, 1er décembre (1664).

Il faut que je vous conte une petite historiette qui est très vraie, et qui vous divertira. Le Roi[2] se mêle depuis peu de faire des vers ; MM. de Saint-Aignan et Dangeau[3] lui apprennent comme il faut s'y prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Gramont : Monsieur le maréchal, je vous prie,

lisez ce petit madrigal,[4] et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent. Parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. Le maréchal, après avoir lu, dit au Roi : Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses ; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. Le Roi se mit à rire, et lui dit : N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat ?—Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom.—Oh bien ! dit le Roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait.—Ah ! Sire, quelle trahison ! Que Votre Majesté me le rende ; je l'ai lu brusquement. —Non, Monsieur le maréchal ; les premiers sentiments sont toujours les plus naturels. Le Roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi, qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrais que le Roi en fît là-dessus, et qu'il jugeât par là combien il est loin de connaître jamais la vérité.

3.—A COULANGES.[1]

A Paris, ce lundi 15[e] décembre (1670).

Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus

secrète jusqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie ; enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple[2] dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste ; une chose que l'on ne peut croire à Paris (comment la pourrait-on croire à Lyon) ; une chose qui fait crier miséricorde[3] à tout le monde ; une chose qui comble de joie Mme. de Rohan et Mme. d'Hauterive[4] ; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la 'berlue' ;[5] une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à la dire, devinez-la : je vous le donne en trois. 'Jetez-vous votre langue aux chiens ?'[6] Eh bien ! il faut donc vous la dire : M. de Lauzun[7] épouse dimanche au Louvre,[8] devinez qui ? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent. Madame de Coulanges dit : Voilà qui est bien difficile à deviner ; c'est Mme. de la Vallière.[9]—Point du tout, Madame.—C'est donc Mlle. de Retz ?[10]—Pont du tout, vous êtes bien provinciale.—Vraiment nous sommes bien bêtes, dites-vous, c'est Mlle. Colbert.[11]—Encore moins.—C'est assurément Mlle. de Créquy.[12]—Vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous le dire : il épouse, dimanche, au Louvre, avec la permission du Roi, Mademoiselle, Mademoiselle de . . . Mademoiselle . . . devinez le nom : il épouse Mademoiselle, ma foi ! par ma foi ! ma foi jurée ! Mademoiselle, la grande Mademoiselle ; Mademoiselle, fille de feu Monsieur ;[13] Mademoiselle, petite-fille de Henri IV. ; Mademoiselle d'Eu, Mademoiselle de Dombes, Mademoiselle de Montpensier, Mademoiselle d'Orléans ; Mademoiselle, cousine germaine[13] du Roi ; Mademoiselle, destinée au trône ; Mademoiselle, le

seul parti de France qui fût digne de Monsieur.[14] Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer ; si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que vous avez raison ; nous en avons fait autant que vous.

Adieu ; les lettres qui seront portées par cet ordinaire[15] vous feront voir si nous disons vrai ou non.

4.—A COULANGES.

A Paris, ce vendredi 19e décembre (1670).

Ce qui s'appelle tomber du haut des nues, c'est ce qui arriva hier au soir aux Tuileries ;[1] mais il faut reprendre les choses de plus loin. Vous en êtes à la joie, aux transports, aux ravissements de la princesse et de son bienheureux amant. Ce fut donc lundi que la chose fut déclarée, comme vous avez su. Le mardi se passa à parler, à s'étonner, à complimenter. Le mercredi, Mademoiselle fit une donation à M. de Lauzun, avec dessein de lui donner les titres, les noms et les ornements nécessaires pour être nommés dans le contrat de mariage, qui fut fait le même jour. Elle lui donna donc, en attendant mieux, quatre duchés : le premier, c'est le comté d'Eu, qui est la première pairie de France et qui donne le premier rang ; le duché de Montpensier, dont il porta hier le nom toute la journée ; le duché de Saint-Fargeau, le duché de Châtellerault : tout cela estimé vingt-deux millions. Le contrat fut dressé ensuite, où il

prit le nom de Montpensier. Le jeudi matin, qui était hier, Mademoiselle espéra que le Roi signerait le contrat, comme il l'avait dit ; mais, sur les sept heures du soir, Sa Majesté étant persuadée par la Reine, Monsieur et plusieurs barbons[2] que cette affaire faisait tort à sa réputation, il se résolut de la rompre, et, après avoir fait venir Mademoiselle et M. de Lauzun, il leur déclara, devant Monsieur le Prince, qu'il leur défendait absolument de plus songer à ce mariage. M. de Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la soumission, toute la fermeté, et tout le désespoir que méritait une si grande chute. Pour Mademoiselle, suivant son humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes excessives ; et tout le jour elle n'a pas sorti[3] de son lit, sans rien[4] avaler que des bouillons. Voilà un beau songe, voilà un beau sujet de roman ou de tragédie, mais surtout un beau sujet de raisonner et de parler éternellement : c'est ce que nous faisons jour et nuit, soir et matin, sans fin, sans cesse. Nous espérons que vous en ferez autant, 'e frà tanto vi bacio le mani.'[5]

5.—A M. DE COULANGES.

A Paris, ce mercredi 24e décembre (1670).

Vous savez présentement[1] l'histoire romanesque de Mademoiselle et de M. de Lauzun. C'est le juste sujet d'une tragédie dans toutes les règles du théâtre. Nous en réglions les actes et les scènes l'autre jour ; nous prenions quatre jours au lieu de vingt-quatre heures,[2] et c'était une pièce parfaite. Jamais

il ne s'est vu de tels changements en si peu de temps ; jamais vous n'avez vu une émotion si génerale ; jamais vous n'avez ouï[3] une si extraordinaire nouvelle. M. de Lauzun a joué son personnage en perfection ; il a soutenu ce malheur avec une fermeté, un courage, et pourtant une douleur mêlée d'un profond respect, qui l'ont fait admirer de tout le monde. Ce qu'il a perdu est sans prix ; mais les bonnes grâces du Roi, qu'il a conservées, sont sans prix aussi, et sa fortune ne paraît pas déplorée. Mademoiselle a fort bien fait[4] aussi ; elle a bien pleuré, elle a recommencé aujourd'hui à rendre ses devoirs au Louvre, dont elle avait reçu toutes les visites.[5] Voilà qui est fini. Adieu.

6.—A MME. DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi au soir, 9e mars (1672).

Ma bonne, ne me parlez plus de mes lettres. Je viens d'en recevoir une de vous qui enlève, tout aimable, toute brillante, toute pleine de pensées, toute pleine de tendresse : un style juste et court, qui chemine et qui plaît au souverain degré, je dis même sans vous aimer comme je fais.[1] Je vous le dirais plus souvent, ma bonne, sans que je crains[2] d'être fade en vous renvoyant les louanges que vous me donnez quelquefois avec profusion ; mais je suis toujours charmée de vos lettres sans vous le dire. Mme. de Coulanges l'est aussi toujours des endroits que je lui fais voir, et qu'il est impossible de lire toute seule. Il y a un petit air de dimanche gras[3] répandu sur votre dernière lettre, qui la rend d'un goût non pareil.

Il y a longtemps que le jeu vous abîmait :[4] j'en

étais toute triste ; mais celui de l'oie vous a renouvelée, comme il l'a été par les Grecs ;[5] je voudrais bien que vous n'eussiez joué qu'à ce jeu-là et que vous n'eussiez pas perdu tant d'argent. Un malheur continuel pique et offense ; on est honteux d'être houspillé par la fortune ; cet avantage que les autres ont sur vous blesse et déplait, quoique ce ne soit point dans une occasion d'importance. Nicole[6] dit si bien cela, ma bonne. J'en hais la fortune : me voilà bien persuadée qu'elle est aveugle de vous traiter comme elle fait ; si elle n'était que borgne, vous ne seriez point si malheureuse.[7]

Nous tâchons d'amuser notre bon Cardinal.[8] Corneille lui a lu une pièce[9] qui sera jouée dans quelque temps, et qui fait souvenir des anciennes. Molière lui lira samedi 'Trissotin,'[10] qui est une fort plaisante pièce. Despréaux lui donnera son 'Lutrin' et sa 'Poétique' ;[11] voilà tout ce qu'on peut faire pour son service. Il vous aime de tout son cœur, ce pauvre Cardinal : il parle souvent de vous, et vos louanges ne finissent pas si aisément qu'elles commencent. Mais, hélas ! quand nous songeons qu'on nous a enlevé notre chère enfant, rien n'est capable de nous consoler. Pour moi, je serais très fâchée de l'être ; je ne me pique pas de fermeté, ni de philosophie ; mon cœur me mène et me conduit.

A propos de comédie, voilà 'Bajazet.'[12] Si je pouvais vous envoyer la Champmeslé,[13] vous trouveriez cette comédie belle ; mais sans elle, elle perd la moitié de ses attraits. Je suis folle de Corneille ; il nous redonnera encore 'Pulchérie,' où l'on verra encore

la main qui crayonna
La mort du grand Pompée et l'amour de Cinna.[14]

Il faut que tout cède à son génie.

Voilà une petite fable de La Fontaine,[15] qu'il a faite sur l'aventure du curé de M. de Boufflers,[16] qui fut tué tout raide en carrosse auprès de lui : cette aventure est bizarre ; la fable est jolie, mais ce n'est rien au prix de celles qui suivront. Je ne sais ce que c'est que ce ' Pot au lait.'

7.—A MME. DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 16e août (1675).

Je voudrais mettre tout ce que vous m'écrivez de M. de Turenne[1] dans une oraison funèbre : vraiment votre lettre est d'une énergie et d'une beauté extraordinaires ; vous étiez dans ces bouffées d'éloquence que donne l'émotion de la douleur. Ne croyez point, ma bonne, que son souvenir fût fini ici quand votre lettre est arrivée ; ce fleuve qui entraîne tout, n'entraîne pas sitôt une telle mémoire, elle est consacrée à l'immortalité et même dans le cœur d'une infinité de gens dont les sentiments sont fixés sur ce sujet. J'étais l'autre jour chez M. de la Rochefoucauld,[2] monsieur le Premier[3] y vint : Mme. de Lavardin,[4] M. de Marsillac, Mme. de la Fayette et moi. La conversation dura deux heures sur les divines qualités de ce véritable héros : tous les yeux étaient baignés de larmes, et vous ne sauriez croire comme la douleur de sa perte était profondément gravée dans les cœurs : vous n'avez rien par-dessus nous[5] que le soulagement de soupirer tout haut et d'écrire son panégyrique. Nous remarquions une chose, c'est que ce n'est pas depuis sa mort que l'on admire la grandeur de son cœur,

l'étendue de ses lumières et l'élévation de son âme : tout le monde en était plein pendant sa vie ; et vous pouvez penser ce que fait sa perte par-dessus ce qu'on était déjà[6] ; enfin, ma bonne, ne croyez point que cette mort soit ici comme celle des autres. Vous faisiez trop d'honneur au comte de Guiche ;[7] mais pour l'un des deux héros[8] de ce siècle, vous pouvez en parler tant qu'il vous plaira, sans croire que vous ayez une dose de douleur plus que les autres. Pour son âme, c'est encore un miracle qui vient de l'estime parfaite qu'on avait pour lui ; il n'est pas[9] tombé dans la tête d'aucun dévot qu'elle ne fût pas en bon état : on ne saurait comprendre que le mal et le péché pussent être dans son cœur. Sa conversion[10] si sincère nous a paru comme un baptême. Chacun conte l'innocence de ses mœurs, la pureté de ses intentions, son humilité, éloignée de toute sorte d'affectation, la solide gloire dont il était plein, sans faste et sans ostentation, aimant la vertu pour elle-même, sans se soucier de l'approbation des hommes ; une charité généreuse et chrétienne. Vous ai-je pas conté comme il rhabilla ce régiment anglais,[11] il lui en coûta quatorze mille francs et il resta sans argent. Les Anglais ont dit à M. de Lorges[12] qu'ils achèveraient de servir cette campagne, pour le venger ; mais qu'après cela ils se retireraient, ne pouvant obéir à d'autres qu'à M. de Turenne. Il y avoit de jeunes soldats qui s'impatientaient un peu dans les marais, où ils étaient dans l'eau jusqu'aux genoux ; et les vieux soldats leur disaient : Quoi ! vous vous plaignez ! on voit bien que vous ne connaissez pas M. de Turenne : il est plus fâché que nous quand nous sommes mal ; il ne songe, à l'heure qu'il est, qu'à nous tirer d'ici ; il

veille quand nous dormons ; c'est notre père ; on voit bien que vous êtes bien jeunes ; et les rassuraient ainsi.

8.—A MME. DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 28e août (1675).

Vraiment, ma fille, je m'en vais bien vous parler de M. de Turenne. Mme. d'Elbeuf,[1] qui demeure pour quelques jours chez le Cardinal de Bouillon, me pria hier de dîner avec eux deux, pour parler de leur affliction. Mme. de la Fayette[2] y était : nous fîmes bien précisément ce que nous avions résolu : les yeux ne nous[3] séchèrent pas. Elle avait un portrait divinement bien fait de ce héros, et tout son train était arrivé à onze heures : tous ces pauvres gens étaient fondus en larmes, et déjà tout habillés de deuil. Il vint trois gentilshommes qui pensèrent mourir en voyant ce portrait ; c'étaient des cris qui faisaient fendre le cœur ; ils ne pouvaient prononcer une parole ; ses valets de chambre, ses laquais, ses pages, ses trompettes, tout était fondu en larmes, et faisait fondre les autres. Le premier qui put prononcer une parole répondit à nos tristes questions : nous nous fîmes raconter sa mort. Il voulait se confesser le soir, et en se cachotant[4] il avait donné ses ordres pour le soir, et devait communier le lendemain qui était le dimanche. Il croyait donner[5] la bataille, et monta à cheval à deux heures le samedi après avoir mangé. Il avait bien des gens avec lui : il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il voulait aller. Il dit au petit d'Elbeuf :[6] Mon neveu, demeurez là, vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez



MORT DE TURENNE

D'après une gravure de Van Luyken. (Cabinet des Estampes.) C'est surtaot, la vérité étonnante des détails qui fait la valeur du tableau. A l'arrière plan, le clocher de Salzbach et la forêt Noire

reconnaître. Il trouva M. d'Hamilton, près de l'endroit où il allait, qui lui dit : 'Monsieur, venez par ici ; on tirera où vous allez.—Monsieur, lui dit-il, je m'y en vais:[7] je ne veux point du tout être tué aujourd'hui; cela sera le mieux du monde.' Il tournait son cheval, il aperçut Saint-Hilaire,[8] qui lui dit, le chapeau à la main : 'Jetez les yeux sur cette batterie que j'ai fait mettre là.' Il retourna deux pas, et, sans être arrêté, il reçut le coup qui emporta le bras et la main qui tenaient le chapeau de Saint-Hilaire et perça le corps après avoir fracassé le bras de ce héros.* Ce gentilhomme le regardait toujours : il ne le voit point tomber ; le cheval l'emporta où il avait laissé le petit d'Elbeuf ; il n'était point encore tombé ; mais il était penché le nez sur l'arçon : dans ce moment, le cheval s'arrête, il tomba entre les bras de ses gens ; il ouvrit deux fois de grands yeux et la bouche, et puis demeura tranquille pour jamais : songez qu'il était mort et qu'il avait une partie du cœur emportée.† On crie, on pleure ; M. d'Hamilton fait cesser ce bruit et ôter le petit d'Elbeuf, qui s'était jeté sur ce corps, qui ne le voulait pas quitter, et qui se pâmait de crier. On jette un manteau, on le porte dans une haie ; on le garde à petit bruit ; un carrosse vient ; on l'emporte dans sa tente : ce fut là où M. de Lorges, M. de Roye[9]

* 'Le coup de canon vint donc, et emporta le bras de St. Hilaire qui montrait cette batterie, et tua M. de Turenne.' [Lettre du 9e août].

† 'Le fils de Saint-Hilaire se jette à son père et se met à crier et à pleurer. "Taisez-vous, mon enfant," lui dit-il ; "voyez (en lui montrant M. de Turenne roide mort), voilà ce qu'il faut pleurer éternellement, voilà ce qui est irréparable." Et sans faire aucune attention sur lui se met à crier et à pleurer cette grande perte. M. de la Rochefoucauld pleure lui-même en admirant la noblesse de ce sentiment' (même lettre).

et beaucoup d'autres pensèrent mourir de douleur; mais il fallut se faire violence, et songer aux grandes affaires qu'on avait sur les bras. On lui a fait un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisaient le véritable deuil: tous les officiers pourtant[10] avaient des écharpes de crêpe; tous les tambours en étaient couverts, qui ne frappaient qu'un coup; les piques traînantes et les mousquets renversés; mais ces cris de toute une armée ne se peuvent pas représenter, sans que l'on n'en soit ému. Ses deux véritables neveux[11] étaient à cette pompe, dans l'état que vous pouvez penser. M. de Roye tout blessé s'y fit porter; car cette messe ne fut dite que quand ils eurent repassé le Rhin. Je pense que le pauvre chevalier[12] était bien abîmé de douleur. Quand ce corps a quitté son armée, ç'a[13] été encore une autre désolation; partout où il a passé ç'a été des clameurs; mais à Langres[14] ils se sont surpassés; ils allèrent tous audevant de lui tous habillés de deuil au nombre de plus de deux cents, suivis du peuple; tout le clergé en cérémonie; ils firent dire un service solennel dans la ville, et en un moment se cotisèrent tous pour cette dépense, qui monte à cinq mille francs, parce qu'ils reconduisirent le corps jusqu'à la première ville, et voulurent défrayer tout le train. Que dites-vous de ces marques naturelles d'une affection fondée sur un mérite extraordinaire? Il arrive à Saint-Denis[15] ce soir ou demain; tous ses gens l'allaient reprendre[16] à deux lieues d'ici; il sera dans une chapelle en dépôt,[17] en attendant qu'on prépare la chapelle. Il aura un service, en attendant celui de Notre-Dame,[18] qui sera solennel.

PORTRAIT DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Fait par Lui-même, Imprimé en 1658.

Je suis d'une taille médiocre, libre[1] et bien proportionnée. J'ai le teint brun, mais assez uni ; le front élevé et d'une raisonnable grandeur ; les yeux noirs, petits et enfoncés ; et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés. Je serais fort empêché à[2] dire de quelle sorte j'ai le nez fait ; car il n'est ni camus, ni aquilin, ni gros, ni pointu, au moins à ce que je crois : tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit, et qu'il descend un peu trop en bas. J'ai la bouche grande, et les lèvres assez rouges d'ordinaire, et ni bien ni mal taillées. J'ai les dents blanches et passablement bien rangées. On m'a dit autrefois que j'avais un peu trop de menton : je viens de me tâter et de me regarder dans le miroir pour savoir ce qu'il en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger. Pour le tour du visage, je l'ai ou carré, ou en ovale ; lequel des deux, il me serait fort difficile de le dire. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en[3] belle tête.

J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans la

mine : cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée, et même un peu trop, et jusques à faire beaucoup de gestes en parlant. Voilà naïvement comme je pense que je suis fait au dehors, et l'on trouvera, je crois, que ce que je pense de moi là-dessus n'est pas fort éloigné de ce qui en est.



LA ROCHEFOUCAULD

Photographie d'une copie de l'émail de Petitot (1607–91) *à la Bibliothèque nationale et dont l'original fait partie de la collection de la reine de Hollande à la Haye*

J'en userai[4] avec la même fidélité dans ce qui me reste à faire de mon portrait ; car je me suis assez étudié pour me bien connaître, et je ne manque ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts.[5]

Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que depuis trois ou quatre ans, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre

fois. J'aurais pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avais point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament ; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination, et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps, ou je rêve sans dire mot, ou je n'ai presque point d'attache[6] à ce que je dis. Je suis fort resserré avec ceux que je ne connais pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais. C'est un défaut, je le sais bien, et je ne négligerai rien pour m'en corriger ; mais comme un certain air sombre que j'ai dans le visage contribue à me faire paraître encore plus réservé que je ne le suis, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire d'un méchant air qui nous vient de la disposition naturelle des traits, je pense qu'aprés m'être corrigé au dedans, il ne laissera pas de me demeurer toujours[7] de mauvaises marques au dehors.

J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté de le dire ;[8] car à quoi bon façonner[9] là-dessus ? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente, et se servir d'une manière bien adroite pour faire croire de soi beaucoup plus de bien que l'on n'en dit. Pour moi, je suis content qu'on ne me croie ni plus beau que je me fais,[10] ni de meilleure humeur que je me dépeins, ni plus spirituel et plus raisonnable que je dirai que je le suis. J'ai donc de l'esprit, encore une fois, mais un esprit que la mélancolie gâte ; car, encore que je possède assez bien ma langue, que j'aie la mémoire heureuse, et que je ne pense pas les choses fort con-

fusément, j'ai pourtant une si forte application à mon chagrin, que souvent j'exprime assez mal ce que je veux dire.

La conversation des honnêtes[11] gens est un des plaisirs qui me touchent le plus. J'aime qu'elle soit sérieuse, et que la morale[12] en fasse la plus grande partie. Cependant je sais la goûter aussi lorsqu'elle est enjouée; et si je n'y dis pas beaucoup de petites choses pour rire, ce n'est pas du moins que je ne connaisse pas ce que valent les bagatelles bien dites, et que je ne trouve fort divertissante cette manière de badiner, où il y a certains esprits prompts et aisés qui réussissent si bien. J'écris bien en prose, je fais bien en vers; et si j'étais sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrais m'acquérir assez de réputation.

J'aime la lecture, en général; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'âme est celle que j'aime le plus. Surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit: car, de cette sorte, on réfléchit à tout moment sur ce qu'on lit; et des réflexions que l'on fait, il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile.

Je juge assez bien des ouvrages de vers et de prose que l'on me montre; mais j'en dis peut-être mon sentiment avec un peu trop de liberté. Ce qu'il y a encore de mal en moi, c'est que j'ai quelquefois une délicatesse trop scrupuleuse, et une critique trop sévère. Je ne hais pas à entendre disputer,[13] et souvent aussi je me mêle assez volontiers dans[14] la dispute[13]: mais je soutiens d'ordinaire mon opinion avec trop de chaleur; et lorsqu'on défend un parti injuste

contre moi, quelquefois, à force de me passionner pour celui de la raison, je deviens moi-même fort peu raisonnable.[15]

J'ai les sentiments vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout à fait honnête homme, que mes amis ne me sauraient faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes défauts. Ceux qui me connaissent un peu particulièrement, et qui ont eu la bonté de me donner quelquefois des avis là-dessus savent que je les ai toujours reçus avec toute la joie imaginable et toute la soumission d'esprit que l'on saurait désirer.

J'ai toutes les passions assez douces et assez réglées: on ne m'a presque jamais vu en colère, et je n'ai jamais eu de haine pour personne. Je ne suis pas pourtant incapable de me venger, si l'on m'avait offensé, et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir[16] de l'injure[16] qu'on m'aurait faite. Au contraire, je suis assuré que le devoir ferait si bien en moi l'office de la haine, que je poursuivrais ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un autre.

L'ambition ne me travaille point.[17] Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort. Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrais ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée; et je crois effectivement que l'on doit tout faire jusqu'à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal; car les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde: mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui ne

sert qu'à affaiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple, qui, n'exécutant jamais rien par raison, a besoin de passions pour le porter à faire les choses.[18]

J'aime mes amis ; et je les aime d'une façon[19] que je ne balancerais pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs. J'ai de la condescendance pour eux ; je souffre patiemment leurs mauvaises humeurs et j'en excuse patiemment toutes choses : seulement je ne leur fais pas beaucoup de caresses, et je n'ai pas non plus de grandes inquiétudes en leur absence.

J'ai naturellement fort peu de curiosité pour la plus grande partie de tout ce qui en donne aux autres gens. Je suis fort secret, et j'ai moins de difficulté que personne à taire ce qu'on m'a dit en confidence. Je suis extrêmement régulier[20] à ma parole ; je n'y manque jamais, de quelque conséquence que puisse être ce que j'ai promis ; et je m'en suis fait toute ma vie une loi indispensable. J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes ; et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes ; on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous ; il me semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté, et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent.

J'approuve extrêmement les belles passions ; elles marquent la grandeur de l'âme : et, quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent, il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accommodent si bien d'ailleurs avec la plus austère vertu, que je crois qu'on ne les saurait condamner avec justice. Moi qui connais tout ce qu'il y a de délicat et de fort

dans les grands sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte; mais de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connaissance que j'ai me passe jamais de l'esprit au cœur.

LA ROCHEFOUCAULD: MAXIMES ET RÉFLEXIONS MORALES.

(D'après la 5e édition originale, 1678.)

4. L'amour-propre est plus habile[1] que le plus habile homme du monde.

30. Nous avons plus de force que de volonté; et c'est souvent pour nous excuser à[2] nous-mêmes, que nous nous imaginons que les choses sont impossibles.

39. L'intérêt parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé.[3]

51. Rien ne doit tant diminuer la satisfaction que nous avons de nous-mêmes, que de voir que nous désapprouvons dans un temps ce que nous approuvions dans un autre.

79. Le silence est le parti le plus sûr pour celui qui se défie de soi-même.[4]

127. Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.

132. Il est plus aisé d'être sage pour les autres, que de l'être pour soi-même.[5]

135. On est quelquefois aussi différent de soi-même[5] que des autres.

139. Une des choses qui font que l'on trouve si peu de gens qui paraissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit. Les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive,[6] en même temps que l'on voit dans leurs yeux et dans leur esprit un égarement pour ce qu'on leur dit, et une précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire ; au lieu de considérer que c'est un mauvais moyen de plaire aux autres ou de les persuader, que de chercher si fort à se plaire à soi-même,[5] et que bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation.

157. La gloire des hommes se doit toujours mesurer[7] aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.

168. L'espérance, toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable.

169. Pendant que la paresse et la timidité nous retiennent dans notre devoir, notre vertu en a souvent tout l'honneur.

171. Les vertus se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer.[8]

182. Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes. La prudence les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie.

199. Le désir de paraître habile empêche souvent de le devenir.

201. Celui qui croit pouvoir trouver en soi-même[4] de quoi se passer de tout le monde se trompe fort ; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe encore davantage.

202. Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes. Les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connaissent parfaitement et les confessent.[9]

218. L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.

234. Dans l'adversité de nos meilleurs amis, nous trouvons souvent quelque chose qui ne nous déplaît pas.

263. Ce qu'on nomme libéralité n'est le plus souvent que la vanité de donner, que nous aimons mieux que ce que nous donnons.

264. La pitié est souvent un sentiment de nos propres maux dans les maux d'autrui ; c'est une habile prévoyance des malheurs où nous pouvous tomber ; nous donnons du secours aux autres, pour les engager à nous en donner en de semblables occasions, et ces services que nous leur rendons sont, à proprement parler, des biens que nous nous faisons à nous-mêmes par avance.[10]

266. C'est se tromper que de croire qu'il n'y ait que les violentes passions, comme l'ambition et l'amour, qui puissent triompher des autres. La paresse, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'en être souvent la maîtresse ; elle usurpe sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie, elle y détruit et y consume insensiblement les passions et les vertus.

303. Nous pardonnons souvent à ceux qui nous

ennuient ; mais nous ne pouvons pardonner à ceux que nous ennuyons.

314. L'extrême plaisir que nous prenons à parler de nous-mêmes nous doit faire craindre de n'en donner guère à ceux qui nous écoutent.

316. Les personnes faibles ne peuvent être sincères.

319. On ne saurait conserver longtemps les sentiments qu'on doit avoir pour ses amis et pour ses bienfaiteurs, si on se laisse la liberté de parler souvent de leurs défauts.

386. Il n'y a point de gens qui aient plus souvent tort que ceux qui ne peuvent souffrir d'en[11] avoir.

391. La fortune ne paraît jamais si aveugle qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien.

424. Nous nous faisons honneur des défauts opposés à ceux que nous avons ; quand nous sommes faibles, nous nous vantons d'être opiniâtres.

488. Le calme ou l'agitation de notre humeur ne dépend pas tant de ce qui nous arrive de plus considérable dans la vie, que d'un arrangement commode ou désagréable de petites choses qui arrivent tous les jours.

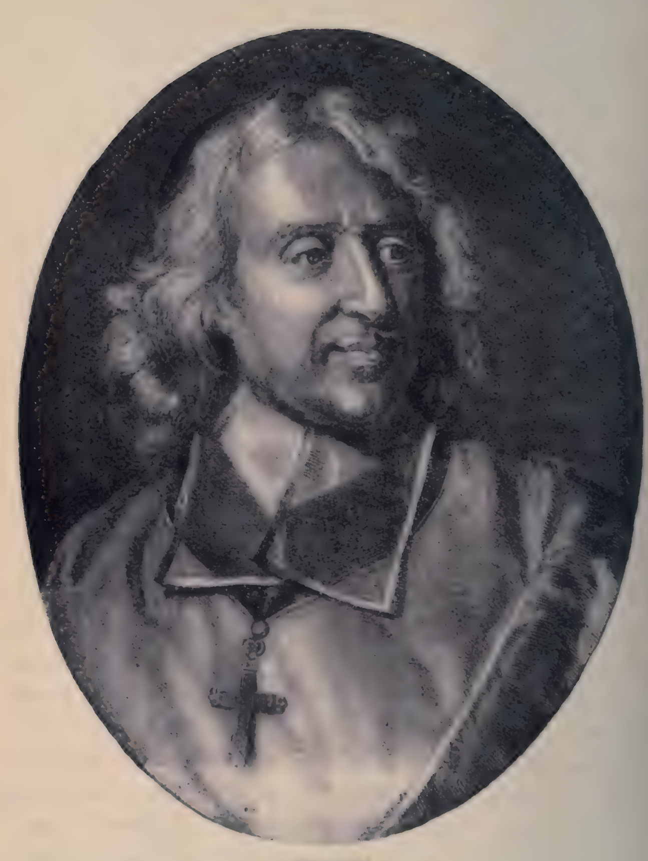
BOSSUET

DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE. TROISIÈME PARTIE: LES EMPIRES. (1681.)

I

LES ÉGYPTIENS

Les Égyptiens sont les premiers où[1] l'on ait su les règles du gouvernement. Cette nation grave et sérieuse connut d'abord la vraie fin de la politique, qui est de rendre la vie commode et les peuples heureux. La température toujours uniforme du pays y faisait les esprits solides et constants.[2] Comme la vertu est le fondement de toute la société, ils l'ont soigneusement cultivée. Leur principale vertu a été la reconnaissance. La gloire qu'on leur a donnée d'être les plus reconnaissants de tous les hommes, fait voir qu'ils étaient aussi les plus sociables. Les bienfaits sont le lien de la concorde publique et particulière. Qui reconnaît les grâces aime à en faire; et en bannissant l'ingratitude, le plaisir de faire du bien demeure si pur, qu'il n'y a plus moyen de n'y être pas sensible. Leurs lois étaient simples, pleines



BOSSUET

D'après le tableau original de Rigaud (1659—1743)

d'équité, et propres à unir entre eux les citoyens. Celui qui, pouvant sauver un homme attaqué, ne le faisait pas, était puni de mort aussi rigoureusement que l'assassin. Que si on ne pouvait secourir le malheureux, il fallait du moins dénoncer l'auteur de la violence ; et il y avait des peines établies contre ceux qui manquaient à ce devoir. Ainsi les citoyens étaient à la garde les uns des autres, et tout le corps de l'État était uni contre les méchants. Il n'était pas permis d'être inutile à l'État : la loi assignait à chacun son emploi, qui se perpétuait de père en fils.[3] On ne pouvait ni en avoir deux, ni changer de profession ; mais aussi toutes les professions étaient honorées. Il fallait qu'il y eût des emplois et des personnes plus considérables, comme il faut qu'il y ait des yeux dans le corps : leur éclat ne fait pas mépriser les pieds ni les parties les plus basses. Ainsi, parmi les Égyptiens, les prêtres et les soldats avaient des marques d'honneur particulières ; mais tous les métiers, jusqu'aux moindres, étaient en estime, et on ne croyait pas pouvoir sans crime mépriser les citoyens dont les travaux, quels qu'ils fussent, contribuaient au bien public. Par ce moyen, tous les arts venaient à leur perfection : l'honneur qui les nourrit s'y mêlait partout : on faisait mieux ce qu'on



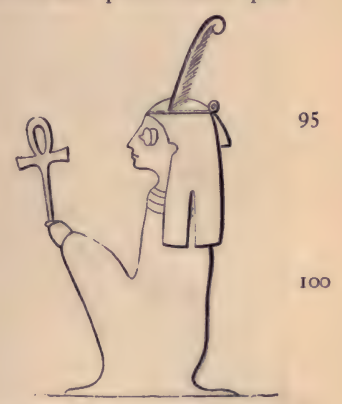
PRÊTRE ÉGYPTIEN

avait toujours vu faire, et à quoi on s'était uniquement exercé dès son enfance.

Mais il y avait une occupation qui devait être commune : c'était l'étude des lois et de la sagesse. L'ignorance de la religion et de la police[4] du pays n'était excusée en aucun état. Au reste, chaque profession avait son canton qui lui était assigné.[5] Il n'en arrivait aucune incommodité dans un pays dont la largeur n'était pas grande ; et dans un si bel ordre les fainéants ne savaient où se cacher.

Parmi de si bonnes lois, ce qu'il y avait de meilleur, c'est que tout le monde était nourri dans l'esprit de les observer. Une coutume nouvelle était un prodige en Égypte : tout s'y faisait toujours de même, et l'exactitude qu'on y avait à garder les petites choses maintenait les grandes. Aussi n'y eut-il jamais de peuple qui ait conservé plus longtemps ses usages et ses lois.[6] L'ordre des jugements servait[7] à entretenir cet esprit. Trente juges étaient tirés des principales villes pour composer la compagnie qui jugeait tout le royaume. On était accoutumé à ne voir dans ces places que les plus honnêtes gens du pays et les plus graves. Le prince leur assignait certains revenus, afin qu'affranchis des embarras domestiques, ils pussent donner tout leur temps à faire observer les lois. Ils ne tiraient[8] rien des procès, et on ne s'était pas encore avisé de faire un métier de la justice.[9] Pour éviter les surprises, les affaires étaient traitées par écrit dans cette assemblée. On y craignait la fausse éloquence, qui éblouit les esprits et émeut les passions. La vérité ne pouvait être expliquée d'une manière trop sèche. Le président du sénat portait un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendait une figure

sans yeux qu'on appelait la Vérité. Quand il la prenait, c'était le signal pour commencer la séance. Il l'appliquait au parti[10] qui devait gagner sa cause, et c'était la forme[11] de prononcer les sentences. Un des plus beaux artifices des Égyptiens pour conserver leurs anciennes maximes, était de les revêtir de certaines cérémonies qui les imprimaient dans les esprits. Ces cérémonies s'observaient avec réflexion ; et l'humeur sérieuse des Égyptiens ne permettait pas qu'elles tournassent en simples formules. Ceux qui n'avaient point d'affaires et, dont la vie était innocente, pouvaient éviter l'examen de ce sévère tribunal. Mais il y avait en Égypte une espèce de jugement tout à fait extraordinaire, dont[12] personne n'échappait. C'est une consolation en mourant de laisser son nom en estime parmi les hommes, et de tous les biens humains c'est le seul que la mort ne nous peut ravir.[13] Mais il n'était pas permis en Égypte de louer indifféremment tous les morts : il fallait avoir cet honneur par un jugement public. Aussitôt qu'un homme était mort, on l'amenait en jugement. L'accusateur public était écouté. S'il prouvait que la conduite du mort eût été mauvaise, on en[14] condamnait la mémoire, et il était privé de sépulture. Le peuple admirait le pouvoir des lois, qui s'étendait jusqu'après la mort ; et chacun, touché de l'exemple, craignait



SYMBOLE DE JUSTICE ET DE LA VÉRITÉ

de déshonorer sa mémoire et sa famille. Que si le mort n'était convaincu d'aucune faute, on l'ensevelissait honorablement : on faisait son panégyrique, mais sans y rien mêler de sa naissance. Toute l'Égypte était noble, et d'ailleurs on n'y goûtait de louanges que celles qu'on s'attirait par son mérite.



MOMIES

Chacun sait combien curieusement[15] les Égyptiens conservaient les corps morts. Leurs momies se voient encore. Ainsi leur reconnaissance envers leurs parents était immortelle : les enfants, en voyant les corps de leurs ancêtres, se souvenaient de leurs vertus que le public avait reconnues, et s'excitaient à aimer les lois qu'ils leur avaient laissées.[16]

Pour empêcher les emprunts, d'où naissent la fainéantise, les fraudes et la chicane, l'ordonnance

du roi Asychis[17] ne permettait d'emprunter qu'à condition d'engager le corps de son père à celui dont on empruntait. C'était une impiété et une infamie tout ensemble de ne pas retirer assez promptement un gage si précieux; et celui qui mourait sans s'être acquitté de ce devoir était privé de la sépulture.

Le royaume était héréditaire; mais les rois étaient obligés plus que tous les autres à vivre selon les lois. Ils en avaient de particulières qu'un roi avait digérées,[18] et qui faisaient une partie des livres sacrés. Ce n'est pas qu'on disputât rien aux rois, ou que personne eût droit de les contraindre; au contraire, on les respectait comme des dieux: mais c'est qu'une coutume ancienne avait tout réglé, et qu'ils ne s'avisaient pas de vivre autrement que leurs ancêtres. Ainsi ils souffraient sans peine non seulement que la qualité des viandes et la mesure du boire et du manger[19] leur fût marquée[20] (car c'était une chose ordinaire en Égypte, où tout le monde était sobre, et où l'air du pays inspirait la frugalité), mais encore que toutes leurs heures fussent destinées.[21] En s'éveillant au point du jour, lorsque l'esprit est le plus net et les pensées les plus pures, ils lisaient leurs lettres, pour prendre une idée plus droite et plus véritable des affaires qu'ils avaient à décider. Sitôt qu'ils étaient habillés, ils allaient sacrifier au temple. Là, environnés de toute leur cour, et les victimes étant à l'autel, ils assistaient à une prière pleine d'instruction, où le pontife priait les dieux de donner au prince toutes les vertus royales, en sorte qu'il fût religieux envers les dieux, doux envers les hommes, modéré, juste, magnanime, sincère et éloigné du mensonge, libéral, maître de lui-même, punissant au-dessous du mérite, et récompen-

sant au-dessus. Le pontife parlait ensuite des fautes que les rois pouvaient commettre ; mais il supposait toujours qu'ils n'y tombaient que par surprise ou par ignorance,[22] chargeant d'imprécations les ministres qui leur donnaient de mauvais conseils, et leur déguisaient la vérité : telle était la manière d'instruire les rois.[23] On croyait que les reproches ne faisaient


ROI ÉGYPTIEN


REINE ÉGYPTIENNE

qu'aigrir leurs esprits, et que le moyen le plus efficace de leur inspirer la vertu était de leur marquer leur devoir dans des louanges conformes aux lois, et prononcées gravement devant les dieux. Après la prière et le sacrifice, on lisait au roi, dans les saints livres, les conseils et les actions des grands hommes, afin qu'il gouvernât son État par leurs maximes, et

maintînt les lois qui avaient rendu ses prédécesseurs heureux aussi bien que leurs sujets.

Ce qui montre que ces remontrances se faisaient et s'écoutaient sérieusement, c'est qu'elles avaient leur effet. Parmi les Thébains,[24] c'est-à-dire dans la dynastie principale, celle où les lois étaient en vigueur, et qui devint à la fin la maîtresse de toutes les autres, les plus grands hommes ont été les rois. Les deux Mercures,[25] auteurs des sciences et de toutes les institutions des Égyptiens, l'un voisin des temps du déluge, l'autre qu'ils ont appelé le Trismégiste ou le trois fois grand, contemporain de Moïse, ont été tous deux rois de Thèbes.[24] Toute l'Égypte a profité de leurs lumières, et Thèbes doit à leurs instructions d'avoir eu peu de mauvais princes. Ceux-ci étaient épargnés pendant leur vie, le repos public le voulait ainsi : mais ils n'étaient pas exempts du jugement qu'il fallait subir après la mort. Quelques-uns ont été privés de la sépulture, mais on en voit peu d'exemples ; et, au contraire, la plupart des rois ont été si chéris des peuples, que chacun pleurait leur mort autant que celle de son père ou de ses enfants. . . .

Une des choses qu'on imprimait le plus fortement dans l'esprit des Égyptiens, était l'estime et l'amour de leur patrie. Elle était, disaient-ils, le séjour des dieux : ils y avaient régné durant des milliers infinis d'années. Elle était la mère des hommes et des animaux que la terre d'Égypte, arrosée du Nil,[26] avait enfantés pendant que le reste de la nature était stérile. Les prêtres qui composaient l'histoire d'Égypte de cette suite immense de siècles, qu'ils ne remplissaient que de fables et de généalogies de leurs dieux, le

faisaient pour imprimer dans l'esprit des peuples l'antiquité et la noblesse de leurs pays. Au reste, leur vraie histoire était renfermée dans des bornes raisonnables ; mais ils trouvaient beau de se perdre dans un abîme infini de temps qui semblait les approcher de l'éternité.

Cependant l'amour de la patrie avait des fondements plus solides. L'Égypte était en effet le plus beau pays de l'univers, le plus abondant[27] par la nature, le mieux cultivé par l'art, le plus riche, le plus commode, et le plus orné par les soins et la magnificence de ses rois.



LE LABOURAGE CHEZ LES ÉGYPTIENS (*Encyclop. Biblica*)

Il n'y avait rien que de grand dans leurs desseins et dans leurs travaux. Ce qu'ils ont fait du Nil est incroyable. Il pleut rarement en Égypte,[28] mais ce fleuve, qui l'arrose toute par ses débordements réglés, lui apporte les pluies et les neiges des autres pays. Pour multiplier un fleuve si bienfaisant, l'Égypte était traversée d'une infinité de canaux d'une longueur et d'une largeur incroyable. Le Nil portait partout la fécondité avec ses eaux salutaires, unissait les villes entre elles, et la Grande-Mer[29] avec la mer Rouge, entretenait le commerce au dedans et au dehors du royaume, et les fortifiait contre l'ennemi : de sorte qu'il était tout ensemble et le nourricier et le défen-

seur de l'Égypte. On lui abandonnait la campagne; mais les villes, rehaussées avec des travaux immenses, et s'élevant comme des îles au milieu des eaux, regardaient avec joie de cette hauteur toute la plaine inondée et tout ensemble fertilisée par le Nil. Lorsqu'il s'enflait outre mesure, de grands lacs, creusés par les rois, tendaient leur sein aux eaux répandues. Ils avaient leurs décharges préparées: de grandes écluses les ouvraient ou les fermaient selon le besoin, et les eaux ayant leur retraite ne séjournaient sur les terres qu'autant qu'il fallait pour les engraisser.[30]

Tel était l'usage de ce grand lac, qu'on appelait le lac de Myris ou de Mœris: c'était le nom du roi qui l'avait fait faire. On est étonné quand on lit, ce qui néanmoins est certain, qu'il avait de tour environ cent quatre-vingts de nos lieues. Pour ne point perdre trop de bonnes terres en le creusant, on l'avait étendu principalement du côté de la Libye. La pêche en valait au prince des sommes immenses: et ainsi, quand la terre ne produisait rien, on en tirait des trésors en la couvrant d'eaux. Deux pyramides, dont chacune portait sur un trône deux statues colossales, l'une de Myris,[31] et l'autre de sa femme, s'élevaient de trois cents pieds au milieu du lac, et occupaient sous les eaux un pareil espace. Ainsi elles faisaient voir qu'on les avait érigées avant que le creux eût été rempli, et montraient qu'un lac de cette étendue avait été fait de main d'homme sous un seul prince.

Ceux qui ne savent pas jusques[32] à quel point on peut ménager la terre, prennent pour fable ce qu'on raconte du nombre des villes d'Égypte. La richesse n'en était pas moins incroyable. Il n'y en avait point

qui ne fût remplie de temples magnifiques et de superbes palais. L'architecture y montrait partout cette noble simplicité et cette grandeur qui remplit l'esprit. De longues galeries y étalaient des sculptures que la Grèce prenait pour modèles.[33] Thèbes le pouvait disputer aux plus belles villes de l'univers.[34] Ses cent portes, chantées par Homère, sont connues de tout le monde. Elle n'était pas moins peuplée qu'elle était vaste ; et on a dit qu'elle pouvait faire sortir ensemble dix mille combattants par chacune de ses portes. Qu'il y ait, si l'on veut, de l'exagéra-



FILET DE PÊCHE

tion dans ce nombre, toujours est-il assuré que son peuple était innombrable. Les Grecs et les Romains ont célébré sa magnificence et sa grandeur, encore qu'ils[35] n'en eussent vu que les ruines, tant les restes en étaient augustes !

Si nos voyageurs avaient pénétré jusqu'au lieu où cette ville était bâtie, ils auraient sans doute encore trouvé quelque chose d'incomparable dans ses ruines, car les ouvrages des Égyptiens étaient faits pour tenir contre le temps. Leurs statues étaient des colosses. Leurs colonnes étaient immenses. L'Égypte visait au grand, et voulait frapper les yeux de loin, mais toujours en les contentant par la justesse des proportions. On a découvert[36] dans le Sayd (vous[37]

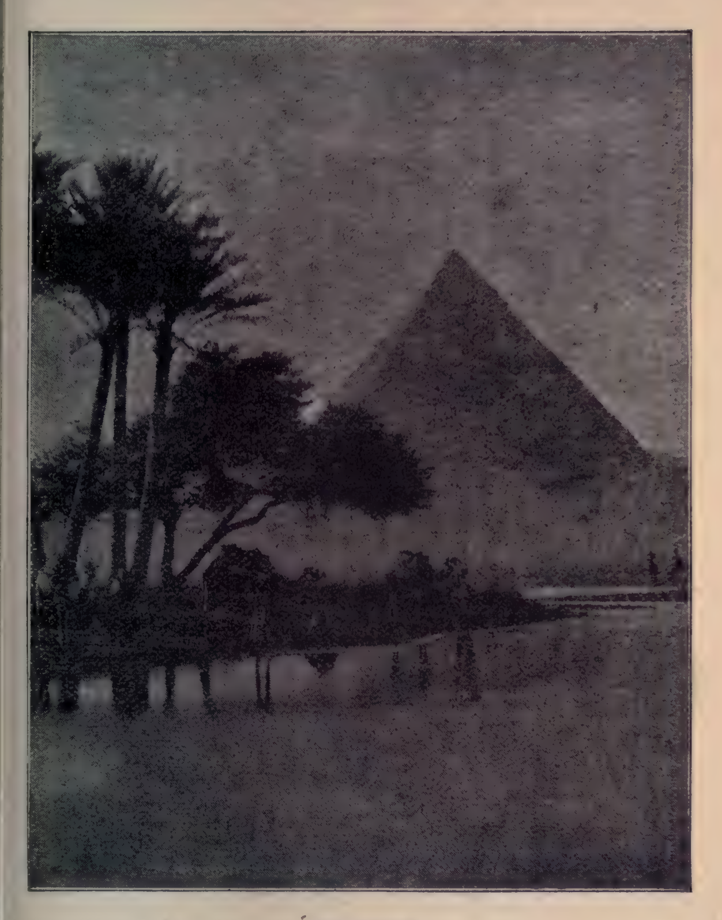
savez bien que c'est le nom de la Thébaïde) des temples et des palais presque encore entiers, où ces colonnes et ces statues sont innombrables. On y admire surtout un palais dont les restes semblent n'avoir subsisté que pour effacer la gloire de tous les plus grands ouvrages. Quatre allées à perte de vue, et bornées de part et d'autre par des sphinx d'une matière aussi rare que leur grandeur est remarquable, servent d'avenues à quatre portiques dont la hauteur étonne les yeux. Quelle magnificence et quelle étendue ! Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice n'ont-ils pas eu le temps d'en faire le tour, et ne sont pas même assurés[38] d'en avoir vu la moitié ; mais tout ce qu'ils y ont vu était surprenant.[39] Une salle, qui apparemment faisait le milieu de ce superbe palais, était soutenue de six-vingts[40] colonnes de six brassées[41] de grosseur, grandes à proportion, et entremêlées d'obélisques que tant de siècles n'ont pu abattre. Les couleurs mêmes, c'est-à-dire ce qui éprouve le plus tôt le pouvoir du temps, se soutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice, et y conservent leur vivacité : tant l'Égypte savait imprimer le caractère d'immortalité à tous ses ouvrages ! Maintenant que le nom du Roi pénètre aux[42] parties du monde les plus inconnues, et que ce prince étend aussi loin les recherches qu'il fait faire des plus beaux ouvrages de la nature et de l'art, ne serait-ce pas un digne objet de cette noble curiosité de découvrir les beautés que la Thébaïde renferme dans ses déserts, et d'enrichir notre architecture des inventions de l'Égypte ? Quelle puissance et quel art a[20] pu faire d'un tel pays la merveille de l'univers ! Et quelles beautés ne trouverait-on pas si on pouvait

aborder la ville royale, puisque, si loin d'elle, on découvre des choses si merveilleuses ?[43]

Il n'appartenait qu'à l'Égypte de dresser des monuments pour la postérité. Ses obélisques font encore aujourd'hui, autant par leur beauté que par leur hauteur, le principal ornement de Rome ;[44] et la puissance romaine, désespérant d'égaler les Égyptiens, a cru faire assez pour sa grandeur d'emprunter les monuments de leurs rois.

L'Égypte n'avait point encore vu de grands édifices, que[45] la tour de Babel, quand elle imagina ses pyramides, qui, par leur figure autant que par leur grandeur, triomphent du temps et des Barbares. Le bon goût des Égyptiens leur fit aimer dès lors la solidité et la régularité toute nue. N'est-ce point que la nature porte d'elle-même à cet air simple auquel on a tant de peine à revenir quand le goût a été gâté par des nouveautés et des hardiesses bizarres ? Quoi qu'il en soit, les Égyptiens n'ont aimé qu'une hardiesse réglée : ils n'ont cherché le nouveau et le surprenant que dans la variété infinie de la nature, et ils se vantaient d'être les seuls qui avaient fait, comme les dieux, des ouvrages immortels. Les inscriptions des pyramides n'étaient pas moins nobles que l'ouvrage : elles parlaient aux spectateurs. Une de ces pyramides, bâtie de briques, avertissait par son titre[46] qu'on se gardât bien de la comparer aux autres, et 'qu'elle était autant au-dessus de toutes les pyramides que Jupiter était au-dessus de tous les dieux.'

Mais quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout. Ces pyramides étaient des tombeaux ; encore les rois qui les ont bâties n'ont-ils



PYRAMIDES

pas eu le pouvoir d'y être inhumés, et ils n'ont pas joui de leur sépulcre.[47]

Je ne parlerais pas de ce beau palais qu'on appelait le Labyrinthe,[48] si Hérodote, qui l'a vu, ne nous assurait qu'il était plus surprenant que les pyramides. On l'avait bâti sur le bord du lac de Myris,[31] et on lui avait donné une vue proportionnée à sa grandeur. Au reste, ce n'était pas tant un seul palais qu'un magnifique amas de douze palais disposés régulièrement, et qui communiquaient ensemble. Quinze cents chambres mêlées de terrasses s'arrangeaient autour de douze salles, et ne laissaient point de sortie à ceux qui s'engageaient à les visiter. Il y avait autant de bâtiments par-dessous terre. Ces bâtiments souterrains étaient destinés à la sépulture des rois, et encore (qui le pourrait dire sans honte et sans déplorer l'aveuglement de l'esprit humain ?) à nourrir les crocodiles sacrés, dont une nation d'ailleurs si sage faisait ses dieux.[49]

Vous vous étonnez de voir tant de magnificence dans les sépulcres de l'Égypte. C'est qu'outre qu'on les érigeait comme des monuments sacrés pour porter aux siècles futurs la mémoire des grands princes, on les regardait encore comme des demeures éternelles. Les maisons étaient appelées des hôtelleries où l'on n'était qu'en passant, et pendant une vie trop courte pour terminer tous nos desseins : mais les maisons véritables étaient les tombeaux, que nous devions habiter durant des siècles infinis.

Au reste, ce n'était pas sur les choses inanimées que l'Égypte travaillait le plus. Ses plus nobles travaux et son plus bel art consistait[20] à former les hommes. La Grèce en était si persuadée que ses

plus grands hommes, un Homère, un Pythagore, un Platon, Lycurgue même et Solon,[50] ces deux grands législateurs, et les autres qu'il n'est pas besoin de nommer, allèrent apprendre la sagesse en Égypte. Dieu a voulu que Moïse même 'fût instruit dans toute la sagesse des Égyptiens :' c'est par là qu'il a commencé 'à être puissant en paroles et en œuvres.' La vraie sagesse se sert de tout, et Dieu ne veut pas que ceux qu'il inspire négligent les moyens humains qui viennent aussi de lui à leur manière.[51]


ÉGYPTIENS S'EXERÇANT À LA CANNE

Ces sages d'Égypte avaient étudié le régime qui fait les esprits solides, les corps robustes, les femmes fécondes et les enfants vigoureux. Par ce moyen, le peuple croissait en nombre et en forces. Le pays était sain naturellement, mais la philosophie leur avait appris que la nature veut être aidée. Il y a un art de former les corps aussi bien que les esprits. Cet art, que notre nonchalance nous a fait perdre, était bien connu des anciens, et l'Égypte l'avait trouvé. Elle employait principalement à ce beau dessein la frugalité et les exercices. Dans un grand champ de bataille qui a été vu par Hérodote,[52] les crânes des Perses aisés à percer, et ceux des Égyptiens plus durs que les pierres auxquelles ils étaient mêlés, montraient la mollesse des uns et la robuste constitution qu'une nourriture frugale et de vigoureux exercices donnaient aux autres. La course

à pied, la course à cheval, la course dans les chariots se pratiquait[20] en Égypte avec une adresse admirable ; et il n'y avait point dans tout l'univers de meilleurs hommes de cheval que les Égyptiens. Quand Diodore nous dit qu'ils rejetaient la lutte comme un exercice qui donnait une force dangereuse et peu durable, il a dû l'entendre de la lutte outrée des athlètes, que la Grèce elle-même, qui la couronnait dans ses jeux, avait blâmée comme peu convenable aux personnes libres ; mais, avec une certaine modération, elle était digne des honnêtes[53] gens, et Diodore[54] lui-même nous apprend que le Mercure[25] des Égyptiens en avait inventé les règles aussi bien que l'art de former les corps.



CHARIOT DE GUERRE ÉGYPTIEN

Il faut entendre de même ce que dit encore cet auteur touchant la musique. Celle qu'il fait mépriser aux[55] Égyptiens, comme capable de ramollir[56] les courages, était sans doute cette musique molle et efféminée qui n'inspire que les plaisirs et une fausse tendresse ; car, pour cette musique généreuse dont les nobles accords élèvent l'esprit et le cœur, les Égyptiens n'avaient garde de la mépriser, puisque, selon Diodore même, leur Mercure l'avait inventée, et avait aussi inventé le plus grave des instruments de musique.[57] Dans la procession solennelle des



RAMSES II. DEVANT DAPUR (*Encyclop. Biblica*)

Égyptiens, où l'on portait en cérémonie les livres de Trismégiste, on voit marcher à la tête le chantre tenant en main 'un symbole de la musique' (je ne sais pas ce que c'est),[58] 'et le livre des hymnes sacrés.' Enfin l'Égypte n'oubliait rien pour polir l'esprit, ennoblir le cœur et fortifier le corps. Quatre cent mille soldats qu'elle entretenait étaient ceux de ses citoyens qu'elle exerçait avec plus de soin. Les lois de la milice se conservaient aisément, et comme par elles-mêmes, parce que les pères les apprenaient à leurs enfants : car la profession de la guerre passait de père en fils comme les autres ; et après les familles sacerdotales, celles qu'on estimait les plus illustres étaient, comme parmi nous, les familles destinées aux armes. Je ne veux pas dire pourtant que l'Égypte ait été guerrière. On a beau avoir des troupes réglées et entretenues, on a beau les exercer à l'ombre[59] dans les travaux militaires et parmi les images des combats, il n'y a jamais que la guerre et les combats effectifs qui fassent les hommes guerriers. L'Égypte aimait la paix parce qu'elle aimait la justice, et n'avait des soldats que pour sa défense. Contente de son pays, où tout abondait, elle ne songeait point aux conquêtes. Elle s'étendait d'une autre sorte, en envoyant ses colonies[60] par toute la terre, et avec elles la politesse et les lois.

* * * * *

Ceux qui ont bien connu l'humeur de l'Égypte, ont reconnu qu'elle n'était pas belliqueuse : vous en avez vu les raisons. Elle avait vécu en paix environ treize cents ans, quand elle produisit son premier guerrier, qui fut Sésostris.[61] Aussi, malgré sa milice si soigneusement entretenue, nous voyons sur la fin



VUE DE L'EMPLACEMENT OÙ SE TROUVAIT BABYLONE

que les troupes étrangères font toute sa force, qui[62] est un des plus grands défauts que puisse avoir un État. Mais les choses humaines ne sont point parfaites, et il est malaisé d'avoir ensemble dans la perfection les arts de la paix avec les avantages de la guerre. C'est une assez belle durée d'avoir subsisté seize siècles.[63] Quelques Éthiopiens ont régné à Thèbes dans cet intervalle, entre autres Sabacon, et, à ce qu'on croit, Tharaca.[64] Mais l'Égypte tirait cette utilité de l'excellente constitution de son État, que les étrangers qui la conquéraient entraient dans ses mœurs plutôt que d'y introduire les leurs : ainsi changeant de maîtres, elle ne changeait pas de gouvernement. Elle eut peine à souffrir les Perses, dont elle voulut souvent secouer le joug. Mais elle n'était pas assez belliqueuse pour se soutenir par sa propre force contre une si grande puissance ; et les Grecs qui la défendaient, occupés ailleurs, étaient contraints de l'abandonner ; de sorte qu'elle retombait toujours sous ses premiers maîtres, mais toujours opiniâtrément[65] attachée à ses anciennes coutumes, et incapable de démentir les maximes de ses premiers rois. Quoiqu'elle en retînt beaucoup de choses sous les Ptolémées,[66] le mélange des mœurs grecques et asiatiques y fut si grand, qu'on n'y reconnut presque plus l'ancienne Égypte.

II

LES PERSES, LES GRECS ET ALEXANDRE

Cambyse,[1] fils de Cyrus, fut celui qui corrompit les mœurs des Perses.[2] Son père, si bien élevé parmi les soins de la guerre, n'en[3] prit pas assez de donner au

successeur d'un si grand empire une éducation semblable à la sienne ; et, par le sort ordinaire des choses humaines, trop de grandeur nuisit à la vertu. Darius,[4] fils d'Hystaspe, qui d'une vie privée fut élevé sur le trône, apporta de meilleures dispositions à la souveraine puissance, et fit quelques efforts pour réparer les désordres. Mais la corruption était déjà trop universelle : l'abondance avait introduit trop de dérèglement dans les mœurs, et Darius n'avait pas lui-même conservé assez de force pour être capable de



ROC DE BEHISTUN, EN KURDISTAN, OÙ SONT ÉCRITS LES EXPLOITS DE DARIUS

redresser tout à fait les autres. Tout dégénéra sous ses successeurs, et le luxe des Perses n'eut plus de mesure.

Mais, encore que[5] ces peuples devenus puissants eussent beaucoup perdu de leur ancienne vertu en s'abandonnant aux plaisirs, ils avaient toujours conservé quelque chose de grand et de noble. Que peut-on voir de plus noble que l'horreur qu'ils avaient pour le mensonge, qui passa toujours parmi eux pour un vice honteux et bas ? Ce qu'ils trouvaient le plus

lâche, après le mensonge, était de vivre d'emprunt. Une telle vie leur paraissait fainéante,[6] honteuse, servile, et d'autant plus méprisable qu'elle portait à mentir. Par une générosité naturelle à leur nation, ils traitaient honnêtement[7] les rois vaincus. Pour peu que les enfants de ces princes fussent capables de s'accommoder avec[8] les vainqueurs, ils les laissaient commander dans leur pays avec presque toutes les marques de leur ancienne grandeur. Les Perses étaient honnêtes,[7] civils, libéraux envers les étrangers, et ils savaient s'en[9] servir. Les gens de mérite étaient connus parmi eux, et ils n'épargnaient rien pour les gagner. Il est vrai qu'ils ne sont pas arrivés à la connaissance parfaite de cette sagesse qui apprend à bien gouverner. Leur grand empire fut toujours régi avec quelque confusion. Ils ne surent jamais trouver ce bel art, depuis si bien pratiqué par les Romains, d'unir toutes les parties d'un grand État, et d'en faire un tout parfait. Aussi n'étaient-ils presque jamais sans révoltes considérables. Ils n'étaient pourtant pas sans politique. Les règles de la justice étaient connues parmi eux, et ils ont eu de grands rois qui les faisaient observer avec une admirable exactitude. Les crimes étaient sévèrement punis ; mais avec cette modération, qu'en pardonnant aisément les premières fautes, on réprimait les rechutes par de rigoureux châtiments. Ils avaient beaucoup de bonnes lois, presque toutes venues de Cyrus et de Darius, fils d'Hystaspe. Ils avaient des maximes de gouvernement, des conseils réglés[10] pour les maintenir, et une grande subordination dans tous les emplois. Quand on disait que les grands qui composaient le conseil étaient les yeux et les oreilles du prince, on avertis-

sait tout ensemble, et le prince qu'il avait ses ministres comme nous avons les organes de nos sens, non pas pour se reposer, mais pour agir par leur moyen, et les ministres qu'ils ne devaient pas agir pour eux-mêmes, mais pour le prince, qui était leur chef, et pour tout le corps de l'État. Ces ministres devaient être instruits des anciennes maximes de la monarchie. Le registre qu'on tenait des choses passées servait de règle à la postérité. On y marquait les services que chacun avait rendus, de peur qu'à la honte du prince, et au grand malheur de l'État, ils ne demeurassent sans récompense. C'était une belle manière d'attacher les particuliers au bien public, que de leur apprendre qu'ils ne devaient jamais sacrifier pour eux seuls, mais pour le roi, et pour tout l'État, où chacun se trouvait avec tous les autres. Un des premiers soins du prince était de faire fleurir l'agriculture ; et les satrapes,[11] dont le gouvernement était le mieux cultivé, avaient la plus grande part aux grâces. Comme il y avait des charges[12] établies pour la conduite des armes, il y en avait aussi pour veiller aux travaux rustiques : c'était deux charges semblables, dont l'une prenait soin de garder le pays, et l'autre de le cultiver. Le prince les protégeait avec une affection presque égale, et les faisait concourir au bien public. Après ceux qui avaient remporté quelque avantage à la guerre, les plus honorés étaient ceux qui avaient élevé beaucoup d'enfants. Le respect qu'on inspirait aux Perses, dès leur enfance, pour l'autorité royale, allait jusqu'a l'excès, puisqu'ils y mêlaient de l'adoration, et paraissaient plutôt des esclaves que des sujets soumis par raison à un empire légitime : c'était l'esprit des Orientaux ; et peut-être

que le naturel vif et violent de ces peuples demandait un gouvernement plus ferme et plus absolu.

La manière dont on élevait les enfants des rois est admirée par Platon,[13] et proposée aux Grecs comme le modèle d'une éducation parfaite. Dès l'âge de sept ans, on les tirait des mains des eunuques pour les faire monter à cheval, et les exercer à la chasse. A l'âge de quatorze ans, lorsque l'esprit commence à se former, on leur donnait pour leur instruction quatre hommes des plus vertueux et des plus sages de l'État. Le premier, dit Platon, leur apprenait la magie,[14] c'est-à-dire, dans leur langage, le culte des dieux selon les anciennes maximes et selon les lois de Zoroastre, fils d'Oromase ;[15] le second les accoutumait à dire la vérité, et à rendre la justice ; le troisième leur enseignait à ne se laisser pas vaincre par les voluptés, afin d'être toujours libres et vraiment rois, maîtres d'eux-mêmes et de leurs désirs ; le quatrième fortifiait leur courage contre la crainte, qui en eût fait des esclaves, et leur eût ôté la confiance si nécessaire au commandement. Les jeunes seigneurs étaient élevés à la porte[16] du roi avec ses enfants. On prenait un soin particulier qu'ils ne vissent ni n'entendissent rien de malhonnête. On rendait compte au roi de leur conduite. Ce compte qu'on lui en rendait était suivi, par son ordre, de châtiments et de récompenses. La jeunesse, qui les voyait, apprenait de bonne heure, avec la vertu, la science d'obéir et de commander. Avec une si belle institution,[17] que ne devait-on pas espérer des rois de Perse et de leur noblesse, si on eût eu autant de soin de les bien conduire dans le progrès de leur âge, qu'on en avait de les bien instruire dans leur enfance ?

Mais les mœurs corrompues de la nation les entraînaient bientôt dans les plaisirs, contre lesquels nulle éducation ne peut tenir. Il faut pourtant confesser que, malgré cette mollesse des Perses, malgré le soin qu'ils avaient de leur beauté et de leur parure, ils ne manquaient pas de valeur. Ils s'en sont toujours piqués, et ils en ont donné d'illustres marques. L'art militaire avait parmi eux la préférence qu'il méritait, comme celui à l'abri duquel tous les autres peuvent s'exercer en repos. Mais jamais ils n'en connurent le fond, ni ne surent ce que peut[18] dans une armée la discipline, l'arrangement des troupes, l'ordre des marches et des campements, et enfin une certaine conduite qui fait remuer ces grands corps sans confusion et à propos. Ils croyaient avoir tout fait quand ils avaient ramassé sans choix un peuple immense, qui allait au combat assez résolûment, mais sans ordre, et qui se trouvait embarrassé d'une multitude infinie de personnes inutiles que le roi et les grands traînaient après eux, seulement pour le plaisir. Car leur mollesse était si grande qu'ils voulaient trouver dans l'armée la même magnificence et les mêmes délices que dans les lieux où la cour faisait sa demeure ordinaire; de sorte que les rois marchaient accompagnés de tout ce qui servait à leurs plaisirs. La vaisselle d'or et d'argent,[19]



ANCIENS SOLDATS PERSES

et les meubles précieux suivaient dans une abondance prodigieuse, et enfin tout l'attirail que demande une telle vie. Une armée composée de cette sorte, et déjà embarrassée de la multitude excessive de ses soldats, était surchargée par le nombre démesuré de ceux qui ne combattaient point. Dans cette confusion, on ne pouvait se mouvoir de concert;[20] les ordres ne venaient jamais à temps, et dans une action tout allait comme à l'aventure, sans que personne fût en état de pourvoir à ce désordre. Joint encore qu'il[21] fallait avoir fini bientôt, et passer rapidement dans un pays: car ce corps immense, et avide non seulement de ce qui était nécessaire pour la vie, mais encore de ce qui servait au plaisir, consumait[22] tout en peu de temps; et on a peine à comprendre d'où il pouvait tirer sa subsistance.

Cependant, avec ce grand appareil, les Perses étonnaient[23] les peuples qui ne savaient pas mieux la guerre qu'eux. Ceux mêmes qui la savaient se trouvèrent ou affaiblis par leurs propres divisions, ou accablés par la multitude de leurs ennemis ; et c'est par là que l'Égypte, toute superbe qu'elle était et de son antiquité, et de ses sages institutions, et des conquêtes de son Sésostris,[24] devint sujette des Perses. Il ne leur fut pas malaisé de dompter l'Asie Mineure et même les colonies grecques, que la mollesse de l'Asie avait corrompues. Mais quand ils vinrent à la Grèce même, ils trouvèrent ce qu'ils n'avaient jamais vu, une milice réglée,[25] des chefs entendus,[26] des soldats accoutumés à vivre de peu, des corps endurcis au travail, que la lutte et les autres exercices ordinaires dans ce pays rendaient adroits, des armées médiocres[27] à la vérité, mais semblables à ces corps

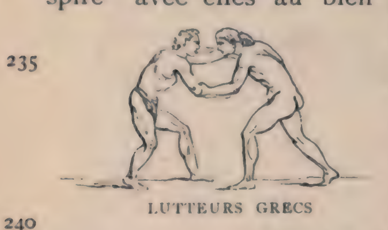
vigoureux où il semble que tout soit nerf, et où tout est plein d'esprits; au reste, si bien commandées et si souples aux ordres de leurs généraux, qu'on eût cru que les soldats n'avaient tous qu'une même âme, tant on voyait de concert dans leurs mouvements.[28]

Mais ce que la Grèce avait de plus grand était une politique ferme et prévoyante, qui savait abandonner, hasarder et défendre ce qu'il fallait; et, ce qui est plus grand encore, un courage que l'amour de la liberté et celui de la patrie rendait[29] invincible.


GRECS BOXEURS

Les Grecs, naturellement pleins d'esprit et de courage, avaient été cultivés de bonne heure par des rois et des colonies venues d'Égypte,[30] qui, s'étant établies dès les premiers temps en divers endroits du pays, avaient répandu partout cette excellente police des Égyptiens. C'est de là qu'ils avaient appris les exercices du corps, la lutte, la course à pied, la course à cheval et sur des chariots, et les autres exercices qu'ils mirent dans leur perfection par les glorieuses couronnes des Jeux Olympiques.[31] Mais ce que les Égyptiens leur avaient appris de meilleur, était à se rendre dociles, et à se laisser former par les lois pour le bien public. Ce n'était pas des particuliers qui ne songent qu'à leurs affaires, et ne sentent les maux de l'Etat qu'autant qu'ils en souffrent eux-mêmes, ou que le repos de leur famille en est troublé: les Grecs étaient instruits à se regarder, et

regarder leur famille comme partie d'un plus grand corps, qui était le corps de l'État. Les pères nourrissaient leurs enfants dans cet esprit ; et les enfants apprenaient dès le berceau à regarder la patrie comme une mère commune, à qui ils appartenaient plus encore qu'à leurs parents. Le mot de civilité ne signifiait pas seulement parmi les Grecs la douceur et la déférence mutuelle qui rend les hommes sociables : l'homme civil n'était autre chose qu'un bon citoyen, qui se regarde toujours comme membre de l'État, qui se laisse conduire par les lois, et conspire[32] avec elles au bien public, sans rien entreprendre sur personne. Les anciens rois que la Grèce avait eus en divers pays, un Minos, un Cécrops, un Thésée, un Codrus, un Témène, un Cresphonte, un Eurysthène, un Patrocles,[33] et les autres semblables, avaient répandu cet esprit dans toute la nation. Ils furent tous populaires, non point en flattant le peuple, mais en procurant son bien, et en faisant régner la loi.


LUTTEURS GRECS

Que dirai-je de la sévérité des jugements ? Quel plus grave tribunal y eut-il jamais que celui de l'Aréopage,[34] si révéré dans toute la Grèce, qu'on disait que les dieux mêmes y avaient comparu ? Il a été célèbre dès les premiers temps, et Cécrops apparemment l'avait fondé sur le modèle des tribunaux de l'Égypte. Aucune compagnie n'a conservé si longtemps la réputation de son ancienne sévérité, et l'éloquence trompeuse en a toujours été bannie.

Les Grecs ainsi policés peu à peu se crurent capables de se gouverner eux-mêmes, et la plupart des villes se formèrent en républiques. Mais de sages législateurs qui s'élevèrent en chaque pays, un Thalès, un Pythagore, un Pittacus, un Lycurgue, un Solon, un Philolas,[35] et tant d'autres que l'histoire marque, empêchèrent que la liberté ne dégénérât en licence. Des lois simplement écrites, et en petit nombre, tenaient les peuples dans le devoir, et les faisaient concourir au bien commun du pays.

L'idée de liberté, qu'une telle conduite inspirait, était admirable. Car la liberté que se figuraient les Grecs était une liberté soumise à la loi, c'est-à-dire à la raison même reconnue par tout le peuple. Ils ne voulaient pas que les hommes eussent du pouvoir parmi eux. Les magistrats, redoutés durant le temps de leur ministère, redevenaient des particuliers qui ne gardaient d'autorité qu'autant que leur en donnait leur expérience. La loi était regardée comme la maîtresse : c'était elle qui établissait les magistrats, qui en réglait le pouvoir,[36] et qui enfin châtiait leur mauvaise administration.



COUREURS GRECS

Il n'est pas ici question d'examiner si ces idées sont aussi solides que spécieuses. Enfin[37] la Grèce en était charmée, et préférait les inconvénients de la liberté à ceux de la sujétion légitime, quoiqu'en effet beaucoup moindres. Mais comme chaque forme de gouvernement a ses avantages, celui que la Grèce

tirait du sien était que les citoyens s'affectionnaient d'autant plus à leur pays qu'ils le conduisaient en commun, et que chaque particulier pouvait parvenir aux premiers honneurs.[38]

Ce que fit la philosophie pour conserver l'État de la Grèce n'est pas croyable. Plus ces peuples étaient libres, plus il était nécessaire d'y établir par de bonnes



ARMURE GRECQUE PRIMITIVE

raisons les règles des mœurs et celles de la société. Pythagore,[39] Thalès, Anaxagore, Socrate, Archytas, Platon, Xénophon, Aristote[40] et une infinité d'autres remplirent la Grèce de ces beaux préceptes. Il y eut des extravagants qui prirent le nom de philosophes, mais ceux qui étaient suivis étaient ceux qui enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier, et même la vie, à l'intérêt général et au salut de l'État ; et c'était la maxime la plus commune des philosophes, qu'il

fallait ou se retirer des affaires publiques, ou n'y regarder que le bien public.

Pourquoi parler des philosophes ? Les poètes mêmes, qui étaient dans les mains de tout le peuple, les instruisaient plus encore qu'ils ne les divertissaient. Le plus renommé des conquérants[41] regardait Homère comme un maître qui lui apprenait à bien régner. Ce grand poète n'apprenait pas moins à bien obéir, et à être bon citoyen. Lui et tant d'autres poètes, dont les ouvrages ne sont pas moins graves qu'ils sont agréables, ne célèbrent que les arts utiles à la vie humaine, ne respirent que le bien public, la patrie, la société, et cette admirable civilité[42] que nous avons expliquée.

Quand la Grèce ainsi élevée regardait les Asiatiques avec leur délicatesse, avec leur parure et leur beauté semblable à celle des femmes, elle n'avait que du mépris pour eux. Mais leur forme de gouvernement, qui n'avait pour règle que la volonté du prince, maîtresse de toutes les lois, et même des plus sacrées, lui inspirait de l'horreur ; et l'objet le plus odieux qu'eût toute la Grèce étaient les Barbares.[43]

Cette haine était venue aux Grecs dès les premiers temps, et leur était devenue comme naturelle. Une des choses qui faisait[44] aimer la poésie d'Homère, est qu'il chantait les victoires et les avantages de la Grèce sur l'Asie. Du côté de l'Asie était Vénus, c'est-à-dire les plaisirs, les folles amours et la mollesse ; du côté de la Grèce était Junon, c'est-à-dire la gravité avec l'amour conjugal, Mercure avec l'éloquence, Jupiter et la sagesse politique. Du côté de l'Asie était Mars impétueux et brutal, c'est-

à-dire la guerre faite avec fureur; du côté de la Grèce était Pallas, c'est-à-dire l'art militaire et la valeur conduite par l'esprit. La Grèce, depuis ce temps, avait toujours cru que l'intelligence et le vrai courage était[45] son partage naturel. Elle ne pouvait souffrir que l'Asie pensât à la subjuguer; et, en subissant ce joug, elle eût cru assujettir la vertu à la volupté, l'esprit au corps, et le véritable courage à une force insensée qui consistait seulement dans la multitude.



GUERRIER GREC

La Grèce était pleine de ces sentiments, quand elle fut attaquée par Darius, fils d'Hystaspe, et par Xerxès,[46] avec des armées dont la grandeur paraît fabuleuse, tant elle est énorme. Aussitôt chacun se prépare à défendre sa liberté. Quoique toutes les villes de Grèce fissent autant de républiques, l'intérêt commun les réunit, et il ne s'agissait entre elles que de voir qui ferait le plus pour le bien public. Il ne coûta rien aux Athéniens d'abandonner leur ville au pillage et à l'incendie; et, après qu'ils eurent sauvé leurs vieillards et leurs femmes avec leurs enfants, ils mirent sur des vaisseaux tout ce qui était capable de porter les armes. Pour arrêter quelques jours l'armée persienne à un passage difficile, et pour lui faire sentir ce que c'était que la

Grèce, une poignée de Lacédémoniens[47] courut avec son roi à une mort assurée, contents en mourant d'avoir immolé à leur patrie un nombre infini de ces Barbares, et d'avoir laissé à leurs compatriotes l'exemple d'une hardiesse inouïe. Contre de telles armées et une telle conduite, la Perse se trouva faible, et éprouva plusieurs fois, à son dommage, ce que peut la discipline contre la multitude et la confusion, et ce que peut la valeur conduite avec art contre une impétuosité aveugle.[48]

Il ne restait à la Perse, tant de fois vaincue, que de[49] mettre la division parmi les Grecs ; et l'état même où ils se trouvaient par leurs victoires rendait cette entreprise facile. Comme la crainte les tenait unis, la victoire et la confiance rompit l'union. Accoutumés à combattre et à vaincre, quand ils crurent n'avoir plus à craindre la puissance des Perses, ils se tournèrent les uns contre les autres. Mais il faut expliquer un peu davantage cet état des Grecs, et ce secret de la politique persienne.[50]

Parmi toutes les républiques dont la Grèce était composée, Athènes et Lacédémone étaient sans comparaison les principales. On ne peut avoir plus d'esprit qu'on en avait à Athènes, ni plus de force qu'on en avait à Lacédémone. Athènes voulait le plaisir ; la vie de Lacédémone était dure et laborieuse. L'une et l'autre aimaient la gloire et la liberté ; mais à Athènes la liberté tendait naturellement à la licence ; et contrainte par des lois sévères, à Lacédémone, plus elle était réprimée au dedans, plus elle cherchait à s'étendre en dominant au dehors. Athènes voulait aussi dominer, mais par un autre principe. L'intérêt se mêlait à la gloire. Ses

citoyens excellaient dans l'art de naviger;[51] et la mer, où elle régnait, l'avait enrichie. Pour demeurer seule maîtresse de tout le commerce, il n'y avait rien qu'elle ne voulût assujettir; et ses richesses, qui lui inspiraient ce désir, lui fournissaient le moyen de le satisfaire. Au contraire, à Lacédémone, l'argent était méprisé. Comme toutes ses lois tendaient à en faire une république guerrière, la gloire des armes était le seul charme dont les esprits de ses citoyens fussent possédés. Dès là[52] naturellement elle voulait dominer; et plus elle était au-dessus de l'intérêt, plus elle s'abandonnait à l'ambition.

Lacédémone, par sa vie réglée, était ferme dans ses maximes et dans ses desseins. Athènes était plus vive, et le peuple y était trop maître. La philosophie et les lois faisaient, à la vérité, de beaux effets dans des naturels si exquis; mais la raison toute seule n'était pas capable de les retenir. Un sage Athénien,[53] et qui connaissait admirablement le naturel de son pays, nous apprend que la crainte était nécessaire à ces esprits trop vifs et trop libres, et qu'il n'y eut plus moyen de gouverner quand la victoire de Salamine[46] les eut rassurés contre les Perses.

Alors deux choses les perdirent: la gloire de leurs belles actions, et la sûreté où ils croyaient être. Les magistrats n'étaient plus écoutés; et comme la Perse était affligée par une excessive sujétion, Athènes, dit Platon, ressentit les maux d'une liberté excessive.

Ces deux grandes républiques, si contraires dans leurs mœurs et dans leur conduite, s'embarrassaient l'une l'autre dans le dessein qu'elles avaient d'assujettir toute la Grèce; de sorte qu'elles étaient toujours

L'ACROPOLE

ennemies, plus encore par la contrariété de leurs intérêts que par l'incompatibilité de leurs humeurs.

Les villes grecques ne voulaient la domination ni de l'une ni de l'autre : car, outre que chacun souhaitait pouvoir conserver sa liberté, elles trouvaient l'empire de ces deux républiques trop fâcheux. Celui de Lacédémone était dur. On remarquait dans son peuple je ne sais quoi de farouche. Un gouvernement trop rigide et une vie trop laborieuse y rendait les esprits trop fiers,[54] trop austères et trop impérieux : joint qu'il[55] fallait se résoudre à n'être jamais en paix sous l'empire d'une ville qui, étant formée pour la guerre, ne pouvait se conserver qu'en la continuant sans relâche.[56] Ainsi les Lacédémoniens voulaient commander, et tout le monde craignait qu'ils ne commandassent.[57] Les Athéniens étaient naturellement plus doux et plus agréables. Il n'y avait rien de plus délicieux à voir que leur ville, où les fêtes et les jeux étaient perpétuels, où l'esprit, où la liberté et les passions[58] donnaient tous les jours de nouveaux spectacles.[59] Mais leur conduite inégale déplaisait à leurs alliés et était encore plus insupportable à leurs sujets. Il fallait essuyer les bizarreries d'un peuple flatté, c'est-à-dire, selon Platon, quelque chose de plus dangereux que celles d'un prince gâté par la flatterie.

Ces deux villes ne permettaient point à la Grèce de demeurer en repos. Vous avez vu la guerre du Péloponnèse, et les autres toujours causées ou entretenues par les jalousies de Lacédémone et d'Athènes.[60] Mais ces mêmes jalousies, qui troublaient la Grèce, la soutenaient en quelque façon, et l'empêchaient de tomber dans la dépendance de l'une ou de l'autre de ces républiques.

Les Perses aperçurent bientôt cet état de la Grèce. Ainsi tout le secret de leur politique était d'entretenir ces jalousies et de fomenter ces divisions. Lacédémone, qui était la plus ambitieuse, fut la première à les faire entrer dans les querelles des Grecs. Ils y entrèrent dans le dessein de se rendre maîtres de toute la nation ; et, soigneux d'affaiblir les Grecs les uns par les autres, ils n'attendaient que le moment de les accabler tous ensemble. Déjà les villes de Grèce ne regardaient dans leurs guerres que le roi de Perse qu'elles appelaient le grand Roi,[61] ou le Roi par excellence, comme si elles se fussent dejà comptées pour sujettes ; mais il n'était pas possible que l'ancien esprit de la Grèce ne se réveillât, à la veille de tomber dans la servitude, et entre les mains des Barbares. De petits rois grecs entreprirent de s'opposer à ce grand roi, et de ruiner son empire. Avec une petite armée, mais nourrie dans la discipline que nous avons vue, Agésilas,[62] roi de Lacédémone, fit trembler les Perses dans l'Asie Mineure, et montra qu'on les pouvait abattre. Les seules divisions[63] de la Grèce arrêtèrent ses conquêtes : mais il arriva dans ces temps-là que le jeune Cyrus, frère d'Artaxerxe,[64] se révolta contre lui. Il avait dix mille Grecs dans ses troupes, qui seuls ne purent être rompus dans la déroute universelle de son armée. Il fut tué dans la bataille, et de la main d'Artaxerxe, à ce qu'on dit. Nos Grecs se trouvaient sans protecteur au milieu des Perses et aux environs de Babylone. Cependant Artaxerxe victorieux ne put ni les obliger à poser volontairement les armes, ni les y forcer. Ils conçurent le hardi dessein de traverser en corps d'armée tout son empire pour retourner en leur pays,

et ils en vinrent à bout. C'est la belle histoire qu'on trouve si bien racontée par Xénophon, dans son livre de la 'Retraite des dix mille,' ou de 'l'Expédition du jeune Cyrus.' Toute la Grèce vit alors plus que jamais qu'elle nourrissait[65] une milice invincible à laquelle tout devait céder, et que ses seules divisions la pouvaient soumettre à un ennemi trop faible pour lui résister quand elle serait unie. Philippe,[66] roi de Macédoine, également habile et vaillant, ménagea[67] si bien les avantages que lui donnait, contre tant de villes et de républiques divisées, un royaume petit, à la vérité, mais uni, et où la puissance royale était absolue, qu'à la fin, moitié par adresse et moitié par force, il se rendit le plus puissant de la Grèce, et obligea tous les Grecs à marcher sous ses étendards contre l'ennemi commun. Il fut tué dans ces conjonctures; mais Alexandre, son fils, succéda à son royaume et à ses desseins.

Il trouva les Macédoniens non seulement aguerris, mais encore triomphants, et devenus par tant de succès presque autant[68] supérieurs aux autres Grecs en valeur et en discipline, que les autres Grecs étaient au-dessus des Perses et de leurs semblables.

Darius,[69] qui régnait en Perse de son temps, était juste, vaillant, généreux, aimé de ses peuples, et ne manquait ni d'esprit ni de vigueur pour exécuter ses desseins. Mais si vous le comparez avec Alexandre, son esprit avec ce génie perçant et sublime, sa valeur avec la hauteur et la fermeté de ce courage invincible, qui se sentait animé par les obstacles, avec cette ardeur immense d'accroître tous les jours son nom, qui lui faisait préférer à tous les périls, à tous les travaux, et à mille morts le moindre degré de gloire,

enfin avec cette confiance qui lui faisait sentir au fond de son cœur que tout lui devait céder comme à un homme que sa destinée rendait supérieur aux autres, confiance qu'il inspirait, non seulement à ses chefs, mais encore aux moindres de ses soldats, qu'il élevait par ce moyen au-dessus des difficultés, et au-dessus d'eux-mêmes, vous jugerez aisément auquel des deux appartenait la victoire.[70] Et si vous joignez à ces choses les avantages des Grecs et des Macédoniens au-dessus de[71] leurs ennemis, vous avouerez que la Perse, attaquée par un tel héros et par de telles armées, ne pouvait plus éviter de changer de maître. Ainsi vous découvrirez en même temps ce qui a ruiné l'empire des Perses, et ce qui a élevé celui d'Alexandre.


ALEXANDRE

Pour lui faciliter la victoire, il arriva que la Perse perdit le seul général qu'elle pût opposer aux Grecs : c'était Memnon, Rhodien. Tant qu'Alexandre eut en tête un si fameux capitaine, il put se glorifier d'avoir vaincu un ennemi digne de lui. Au lieu de hasarder contre les Grecs une bataille générale, Memnon voulait qu'on leur disputât tous les passages, qu'on leur coupât les vivres, qu'on les allât attaquer chez eux, et que par une attaque vigoureuse on les forçât à venir défendre leur pays. Alexandre y avait pourvu, et les troupes qu'il avait laissées à Antipater suffisaient pour garder la Grèce. Mais sa

bonne fortune le délivra tout d'un coup de cet embarras. Au commencement d'une diversion qui déjà inquiétait toute la Grèce, Memnon mourut, et Alexandre mit tout à ses pieds.

Ce prince fit son entrée dans Babylone avec un éclat qui surpassait tout ce que l'univers avait jamais vu ; et, après avoir vengé la Grèce, après avoir subjugué avec une promptitude incroyable toutes les terres de la domination persienne,[50] pour assurer de tous côtés son nouvel empire, ou plutôt pour contenter son ambition, et rendre son nom plus fameux que celui de Bacchus,[72] il entra dans les Indes, où il poussa ses conquêtes plus loin que ce célèbre vainqueur. Mais celui que les déserts, les fleuves et les montagnes n'étaient pas capables d'arrêter, fut contraint de céder à ses soldats rebutés qui lui demandaient du repos. Réduit à se contenter des superbes monuments qu'il laissa sur le bord de l'Araspe,[73] il ramena son armée par une autre route que celle qu'il avait tenue, et dompta tous les pays qu'il trouva sur son passage.

Il revint à Babylone, craint et respecté, non pas comme un conquérant, mais comme un dieu. Mais cet empire formidable qu'il avait conquis ne dura pas plus longtemps que sa vie, qui fut fort courte. A l'âge de trente-trois ans, au milieu des plus vastes desseins qu'un homme eût jamais conçus, et avec les plus justes espérances d'un heureux succès, il mourut sans avoir eu le loisir d'établir solidement ses affaires, laissant un frère imbécile et des enfants en bas âge, incapables de soutenir un si grand poids. Mais ce qu'il y avait de plus funeste pour sa maison et pour son empire, est qu'il laissait des capitaines à qui il

avait appris à ne respirer que l'ambition et la guerre. Il prévit à quels excès ils se porteraient quand il ne serait plus au monde: pour les retenir, et de peur d'en être dédit, il n'osa nommer ni son successeur ni le tuteur de ses enfants. Il prédit seulement que ses amis célébreraient ses funérailles avec des batailles sanglantes; et il expira dans la fleur de son âge, plein des tristes images de la confusion qui devait suivre sa mort.[74]

En effet, vous avez vu[75] le partage de son empire et la ruine affreuse de sa maison. Son ancien royaume, la Macédoine, tenu par ses ancêtres depuis tant de siècles, fut envahi de tous côtés comme une succession vacante; et, après avoir été longtemps la proie du plus fort, il passa enfin à une autre famille.[76] Ainsi ce grand conquérant, le plus renommé et le plus illustre qui fut jamais, a été le dernier roi de sa race. S'il fût demeuré paisible dans la Macédoine, la grandeur de son empire n'aurait pas tenté ses capitaines, et il eût pu laisser à ses enfants le royaume de ses pères. Mais parce qu'il avait été trop puissant, il fut cause de la perte de tous les siens: et voilà le fruit glorieux de tant de conquêtes!

Sa mort fut la seule cause de cette grande révolution. Car il faut dire, à sa gloire, que si jamais homme a été capable de soutenir un si vaste empire, quoique nouvellement conquis, ç'a été sans doute Alexandre, puisqu'il n'avait pas moins d'esprit que de courage. Il ne faut donc point imputer à ses fautes, quoiqu'il en ait fait de grandes, la chute de sa famille, mais à la seule mortalité; si ce n'est qu'on veuille dire qu'un homme de son humeur, et que son ambition engageait toujours à entre-

prendre, n'eût jamais trouvé le loisir d'établir les choses.

Quoi qu'il en soit, nous voyons par son exemple qu'outre les fautes que les hommes pourraient corriger, c'est-à-dire celles qu'ils font par emportement ou par ignorance, il y a un faible irrémédiable inséparablement attaché aux desseins humains : et c'est la mortalité. Tout peut tomber en un moment par cet endroit-là ; ce qui nous force d'avouer que comme le vice le plus inhérent, si je puis parler de la sorte, et le plus inséparable des choses humaines, c'est leur propre caducité, celui qui sait conserver et affermir un État a trouvé un plus haut point de sagesse que celui qui sait conquérir et gagner les batailles.[77]

Il n'est pas besoin que je vous raconte en détail ce qui fit périr les royaumes formés du débris[78] de l'empire d'Alexandre, c'est-à-dire celui de Syrie, celui de Macédoine et celui d'Égypte. La cause commune de leur ruine est qu'ils furent contraints de céder à une plus grande puissance, qui fut la puissance romaine. Si toutefois nous voulions considérer le dernier état de ces monarchies, nous trouverions aisément les causes immédiates de leur chute ; et nous verrions, entre autres choses, que la plus puissante de toutes, c'est-à-dire celle de Syrie, après avoir été ébranlée par la mollesse et le luxe de la nation, reçut enfin le coup mortel par la division de ses princes.[79]

LA BRUYÈRE

LES CARACTÈRES

(1688)

DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION

Un caractère bien fade est celui de n'en avoir aucun.

C'est le rôle d'un sot d'être importun : un homme habile[1] sent s'il convient ou s'il ennuie ; il sait disparaître le moment[2] qui précède celui où il serait de trop quelque part.

L'on marche sur les mauvais plaisants, et il pleut par tout pays de cette sorte d'insectes. Un bon plaisant est une pièce rare : à un homme qui est né tel, il est encore fort délicat d'en soutenir longtemps le personnage : il n'est pas ordinaire que celui qui fait rire se fasse estimer. Il y a beaucoup d'esprits obscènes, encore plus de médisants ou de satiriques, peu de délicats. Pour badiner avec grâce et rencontrer heureusement[3] sur les plus petits sujets, il faut trop de manières, trop de politesse, et même trop de fécondité : c'est créer que de railler ainsi, et faire quelque chose de rien.

Si l'on faisait une sérieuse attention à[4] tout ce qui



LA BRUYÈRE

Gravé par Drevet d'après St. Jean.—Bibliot. nat.

se dit de froid, de vain et de puéril dans les entretiens ordinaires, l'on aurait honte de parler ou d'écouter, et l'on se condamnerait peut-être à un silence perpétuel, qui serait une chose pire dans le commerce[5] que les discours inutiles. Il faut donc s'accommoder à tous les esprits; permettre comme un mal nécessaire le récit des fausses nouvelles, les vagues réflexions sur le gouvernement présent ou sur l'intérêt des princes, le débit des beaux sentiments, et qui reviennent toujours les mêmes: il faut laisser Aronce[6] parler proverbe, et Mélinde parler de soi, de ses vapeurs, de ses migraines et de ses insomnies.

L'on voit des gens qui, dans les conversations ou dans le peu de commerce que l'on a avec eux, vous dégoûtent par leurs ridicules expressions, par la nouveauté, et j'ose dire par l'impropriété des termes dont il se servent, comme par l'alliance de certains mots qui ne se rencontrent ensemble que dans leur bouche, et à qui ils font signifier des choses que leurs premiers inventeurs n'ont jamais eu intention de leur faire dire. Ils ne suivent en parlant ni la raison, ni l'usage, mais leur bizarre génie,[7] que l'envie de toujours plaisanter, et peut-être de briller, tourne insensiblement à[8] un jargon qui leur est propre, et qui devient enfin leur idiome naturel: ils accompagnent un langage si extravagant d'un geste affecté et d'une prononciation qui est contrefaite. Tous sont contents d'eux-mêmes et de l'agrément de leur esprit, et l'on ne peut pas dire qu'ils en soient entièrement dénués; mais on les plaint de ce peu[9] qu'ils en ont; et, ce qui est pire, on en souffre.

Que dites-vous? Comment? Je n'y suis pas![10] Vous plairait-il de recommencer? J'y suis encore

moins. Je devine enfin : vous voulez, Acis, me dire qu'il fait froid. Que[11] ne disiez-vous : Il fait froid. Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige ; dites : Il pleut, il neige. Vous me trouvez bon visage, et vous désirez de m'en féliciter ; dites : Je vous trouve bon visage. Mais, répondez-vous, cela est bien uni et bien clair, et d'ailleurs qui ne pourrait pas en dire autant ? Qu'importe, Acis ? est-ce un si grand mal d'être entendu quand on parle, et de parler comme tout le monde ? Une chose vous manque, Acis, à vous et à vos semblables, les diseurs de phébus,[12] vous ne vous en défiez point, et je vais vous jeter dans l'étonnement ; une chose vous manque, c'est l'esprit : ce n'est pas tout, il y a en vous une chose de trop, qui est l'opinion d'en avoir plus que les autres : voilà la source de votre pompeux galimatias, de vos phrases embrouillées, et de vos grands mots qui ne signifient rien. Vous abordez cet homme, ou vous entrez dans cette chambre ; je vous tire par votre habit et vous dis à l'oreille : ne songez point à avoir de l'esprit, n'en ayez point, c'est votre rôle ; ayez, si vous pouvez, un langage simple, et tel que l'ont ceux en qui vous ne trouvez aucun esprit, peut-être alors croira-t-on[13] que vous en avez.

Qui peut se promettre d'éviter dans la société des hommes la rencontre de certains esprits vains, légers, familiers, délibérés,[14] qui sont toujours dans une compagnie ceux qui parlent, et qu'il faut que les autres écoutent ? On les entend de l'antichambre ; on entre impunément et sans crainte de les interrompre : ils continuent leur récit sans la moindre attention pour ceux qui entrent ou qui sortent, comme pour le rang ou le mérite des personnes qui composent le cercle :

ils font taire celui qui commence à conter une nouvelle, pour la dire de leur façon, qui est la meilleure ; ils la tiennent de Zamet, de Ruccelay, ou de Conchini,[15] qu'ils ne connaissent point, à qui ils n'ont jamais parlé, et qu'ils traiteraient de monseigneur s'ils leur parlaient : ils s'approchent quelquefois de l'oreille du plus qualifié de l'assemblée pour le gratifier d'une circonstance que personne ne sait, et dont ils ne veulent pas que les autres soient instruits : ils suppriment quelques noms pour déguiser l'histoire qu'ils racontent et pour détourner les applications : vous les priez, vous les pressez inutilement ; il y a des choses qu'ils ne diront pas, il y a des gens qu'ils de sauraient nommer, leur parole y est engagée, c'est le dernier secret, c'est un mystère : outre que[16] vous leur demandez l'impossible ; car sur ce que vous voulez apprendre d'eux, ils ignorent le fait et les personnes.

Arrias a tout lu, a tout vu, il veut le persuader ainsi ;[17] c'est un homme universel, et il se donne pour tel : il aime mieux mentir que de se taire ou de paraître ignorer quelque chose. On parle à la table d'un grand d'une cour du Nord, il prend la parole, et l'ôte à ceux qui allaient dire ce qu'ils en savent : il s'oriente dans cette région lointaine comme s'il en était originaire : il discourt des mœurs de cette cour, des femmes du pays, de ses lois et de ses coutumes : il récite des historiettes qui y sont arrivées ; il les trouve plaisantes et il en rit jusqu'à éclater. Quelqu'un se hasarde de[18] le contredire et lui prouve nettement qu'il dit des choses qui ne sont pas vraies : Arrias ne se trouble point, prend feu au contraire contre l'interrupteur : 'Je n'avance,' lui dit-il, 'je ne

raconte rien que je ne sache d'original,[19] je l'ai appris de Sethon, ambassadeur de France dans cette cour, revenu à Paris depuis quelques jours, que je connais familièrement, que j'ai fort interrogé, et qui ne m'a caché aucune circonstance.' Il reprenait le fil de sa narration avec plus de confiance qu'il ne l'avait commencée, lorsqu'un des conviés lui dit : 'C'est Sethon à qui vous parlez, lui-même, et qui arrive fraichement de son ambassade.'

Il y a un parti à prendre dans les entretiens entre une certaine paresse qu'on a de parler, ou quelquefois un esprit abstrait, qui, nous jetant loin du sujet de la conversation, nous fait faire ou de mauvaises demandes ou de sottes réponses ; et une attention importune qu'on a[20] au moindre mot qui échappe, pour le relever, badiner autour, y trouver un mystère que les autres n'y voient pas, y chercher de la finesse et de la subtilité, seulement pour avoir occasion d'y placer la sienne.

Être infatué de soi, et s'être fortement persuadé qu'on a beaucoup d'esprit, est un accident qui n'arrive guère qu'a celui qui n'en a point, ou qui en a peu : malheur pour lors[21] à qui est exposé à l'entretien d'un tel personnage : combien de jolies phrases lui faudra-t-il essuyer ! combien de ces mots aventuriers qui paraissent subitement, durent un temps, et que bientôt on ne revoit plus ! S'il conte une nouvelle, c'est moins pour l'apprendre à ceux qui l'écoutent, que pour avoir le mérite de la dire, et de la dire bien : elle devient un roman entre ses mains : il fait penser les gens[22] à sa manière, leur met en la bouche ses petites façons de parler, et les fait toujours parler longtemps : il tombe ensuite en des parenthèses qui

peuvent passer pour épisodes, mais qui font oublier le gros de l'histoire, et à lui qui vous parle, et à vous qui le supportez : que serait-ce[23] de vous et de lui si quelqu'un ne survenait heureusement pour déranger le cercle et faire oublier la narration ?

J'entends Théodecte de l'antichambre ; il grossit sa voix à mesure qu'il approche, le voilà entré : il rit, il crie, il éclate ; on bouche ses oreilles, c'est un tonnerre : il n'est pas moins redoutable par les choses qu'il dit, que par le ton dont il parle : il ne s'apaise et il ne revient de ce grand fracas que pour bredouiller des vanités[24] ou des sottises : il a si peu d'égard au temps, aux personnes, aux bienséances, que chacun a son fait[25] sans qu'il ait eu intention de le lui donner : il n'est pas encore assis qu'il a, à son insu, désobligé toute l'assemblée. A-t-on servi, il se met le premier à table et dans la[26] première place ; les femmes sont à sa droite et à sa gauche : il mange, il boit, il conte, il plaisante, il interrompt tout à la fois : il n'a nul discernement des personnes, ni du maître, ni des conviés ; il abuse de la folle déférence qu'on a pour lui. Est-ce lui, est ce Eutidème qui donne le repas ? il rappelle à soi[27] toute l'autorité de la table, et il y a un moindre inconvénient à la lui laisser entière qu'à la lui disputer : le vin et les viandes n'ajoutent rien à son caractère. Si l'on joue, il gagne au jeu ; il veut railler celui qui perd, et il l'offense : les rieurs sont pour lui, il n'y a sorte de fatuités qu'on ne lui passe. Je cède enfin et je disparais, incapable de souffrir plus longtemps Théodecte, et ceux qui le souffrent.

Troïle est utile à ceux qui ont trop de bien, il leur ôte l'embarras du superflu, il sauve la peine d'amasser de l'argent, de faire des contrats, de fermer

des coffres, de porter des clefs sur soi, et de craindre un vol domestique : il les aide dans leurs plaisirs, et il devient capable ensuite de les servir dans leurs passions ; bientôt il les règle et il les maîtrise dans leur conduite. Il est l'oracle d'une maison, celui dont on attend, que dis-je, dont on prévient, dont on devine les décisions : il dit de cet esclave, il faut le punir, et on le fouette ; et de cet autre, il faut l'affranchir, et on l'affranchit : l'on voit qu'un parasite ne le fait pas rire, il peut lui déplaire, il est congédié : le maître est heureux, si Troïle lui laisse sa femme et ses enfants. Si celui-ci est à table, et qu'il prononce d'un mets qu'il est friand, le maître et les conviés, qui en mangeaient sans réflexion, le trouvent friand, et ne s'en peuvent[28] rassasier : s'il dit au contraire d'un autre mets qu'il est insipide, ceux qui commençaient à le goûter n'osent avaler le morceau qu'ils ont à la bouche, ils le jettent à terre. Tous ont les yeux sur lui, observent son maintien et son visage avant de prononcer sur le vin ou sur les viandes qui sont servies. Ne le cherchez pas ailleurs que dans la maison de ce riche qu'il gouverne : c'est là qu'il mange, qu'il dort et qu'il fait digestion, qu'il querelle son valet, qu'il reçoit ses ouvriers, et qu'il remet ses créanciers ; il régente, il domine dans une salle, il y reçoit la cour et les hommages de ceux qui, plus fins que les autres, ne veulent aller au maître que par Troïle. Si l'on entre[29] par malheur sans avoir une physionomie qui lui agrée, il ride son front et il détourne sa vue ; si on l'aborde, il ne se lève pas ; si l'on s'assied auprès de lui, il s'éloigne ; si on lui parle, il ne répond point ; si l'on continue de parler, il passe dans une autre chambre ; si on le suit, il

gagne l'escalier ; il franchirait tous les étages, ou il se lancerait par une fenêtre, plutôt que de se laisser joindre par quelqu'un qui a ou un visage ou un son de voix qu'il désapprouve ; l'un et l'autre sont agréables en Troïle, et il s'en est servi heureusement pour s'insinuer ou pour conquérir.[30] Tout devient, avec le temps, au-dessous de ses soins, comme il est au-dessus de vouloir[31] se soutenir ou continuer de plaire par le moindre des talents qui ont commencé à le faire valoir. C'est beaucoup qu'il sorte quelquefois de ses méditations et de sa taciturnité pour contredire, et que même, pour critiquer, il daigne une fois le jour avoir de l'esprit : bien loin d'attendre de lui qu'il défère à vos sentiments, qu'il soit complaisant, qu'il vous loue, vous n'êtes pas sûr qu'il aime toujours votre approbation, ou qu'il souffre votre complaisance.

Il faut laisser parler cet inconnu que le hasard a placé auprès de vous dans une voiture publique, à une fête ou à un spectacle, et il ne vous coûtera bientôt pour le connaître que de l'avoir écouté : vous saurez son nom, sa demeure, son pays, l'état de son bien, son emploi, celui de son père, la famille dont est sa mère, sa parenté, ses alliances, les armes de sa maison ; vous comprendrez qu'il est noble, qu'il a un château, de beaux meubles, des valets et un carrosse.

Il y a des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé ; il y en a d'autres qui ont une fade attention à ce qu'ils disent, et avec qui l'on souffre dans la conversation de tout le travail de leur esprit ; ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expression, concertés[32] dans leur geste et dans tout

leur maintien ; ils sont puristes[33] et ne hasardent pas le moindre mot, quand il devrait faire le plus bel effet du monde ; rien d'heureux ne leur échappe, rien ne coule de source et avec liberté ; ils parlent proprement[34] et ennuyeusement.

L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres ; celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit l'est de vous parfaitement. Les hommes n'aiment point à vous admirer, ils veulent plaire ; ils cherchent moins à être instruits et même réjouis qu'à être goûtés et applaudis ; et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui. Il ne faut pas qu'il y ait trop d'imagination dans nos conversations ni dans nos écrits ; elle ne produit souvent que des idées vaines et puériles, qui ne servent point à perfectionner le goût, et à nous rendre meilleurs ; nos pensées doivent être un effet de notre jugement.

C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire. Voilà le principe de toute impertinence. Dire d'une chose modestement ou qu'elle est bonne, ou qu'elle est mauvaise, et les raisons pourquoi elle est telle, demande[35] du bon sens et de l'expression ; c'est une affaire.[36] Il est plus court de prononcer d'un ton décisif, et qui emporte la preuve[37] de ce qu'on avance, ou qu'elle est *exécrable*, ou qu'elle est *miraculeuse*.

Rien n'est moins selon Dieu et selon le monde que d'appuyer tout ce que l'on dit dans la conversation, jusques aux choses les plus indifférentes, par de longs et de fastidieux serments. Un honnête homme qui dit oui et non mérite d'être cru ; son caractère

jure pour lui, donne créance à ses paroles et lui attire toute sorte de confiance. Celui qui dit incessamment qu'il a de l'honneur et de la probité, qu'il ne nuit à personne, qu'il consent que le mal qu'il fait aux autres lui arrive, et qui jure pour le faire croire, ne sait pas même contrefaire l'homme de bien. Un homme de bien ne saurait empêcher, par toute sa modestie, qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme fait dire de soi.

Cléon parle peu obligeamment ou peu juste, l'un ou l'autre; mais il ajoute qu'il est fait ainsi, et qu'il dit ce qu'il pense.

Il y a parler bien, parler aisément, parler juste, parler à propos: c'est pécher contre ce dernier genre que de s'étendre sur un repas magnifique quel'on vient de faire, devant des gens qui sont réduits à épargner leur pain, de dire merveilles de sa santé devant des infirmes; d'entretenir de ses richesses, de ses revenus et de ses ameublements, un homme qui n'a ni rentes ni domicile, en un mot de parler de son bonheur devant des misérables.[38] Cette conversation est trop forte pour eux; et la comparaison qu'ils font alors de leur état au vôtre[39] est odieuse.

Pour vous, dit Eutiphron, vous êtes riche, ou vous devez l'être; dix mille livres de rentes, et en fonds de terre, cela est beau, cela est doux, et l'on est heureux à moins; pendant que lui qui parle ainsi a cinquante mille livres de revenu, et croit n'avoir que la moitié de ce qu'il mérite: il vous taxe, il vous apprécie, il fixe votre dépense; et s'il vous jugeait digne d'une meilleure fortune, et de celle même où il aspire, il ne manquerait pas de vous la souhaiter. Il n'est pas le seul qui fasse de si mauvaises estimations ou des

comparaisons si désobligeantes, le monde est plein d'Eutiphrons.

Quelqu'un suivant la pente de la coutume qui veut qu'on loue, et par l'habitude qu'il a à la flatterie et à l'exagération, congratule[40] Théodème sur un discours qu'il n'a point entendu, et dont personne n'a pu encore lui rendre compte ; il ne laisse pas de lui parler de son génie, de son geste, et surtout de la fidélité de sa mémoire ; et il est vrai que Théodème est demeuré court.

L'on voit des gens brusques, inquiets, suffisants, qui, bien qu'oisifs et sans aucune affaire qui les appelle ailleurs, vous expédient, pour ainsi dire, en peu de paroles, et ne songent qu'à se dégager de vous : on leur parle encore qu'ils sont partis[41] et ont disparu. Ils ne sont pas moins impertinents que ceux qui vous arrêtent seulement pour vous ennuyer, ils sont peut-être moins incommodes.

Parler et offenser, pour de certaines gens, est précisément la même chose : ils sont piquants et amers : leur style est mêlé de fiel et d'absinthe ; la raillerie, l'injure, l'insulte,[42] leur découlent des lèvres comme leur salive. Il leur serait utile d'être nés muets ou stupides. Ce qu'ils ont de vivacité et d'esprit leur nuit davantage que ne fait à quelques autres leur sottise. Ils ne se contentent pas toujours de répliquer avec aigreur, ils attaquent souvent avec insolence : ils frappent sur tout ce qui se trouve sous leur langue, sur les présents, sur les absents ; ils heurtent de front et de côté comme des béliers : demande-t-on à des béliers qu'ils n'aient pas de cornes ? de même n'espère-t-on pas de réformer par cette peinture des naturels si durs, si farouches, si indociles. Ce que

l'on peut faire de mieux d'aussi loin qu'on les découvre, est de les fuir de toute sa force et sans regarder derrière soi.

Il y a des gens d'une certaine étoffe ou d'un certain caractère, avec qui il ne faut jamais se commettre, de qui l'on ne doit se plaindre que le moins qu'il est possible, et contre qui il n'est même pas permis d'avoir raison.

Entre deux personnes qui ont eu ensemble une violente querelle, dont l'un a raison et l'autre ne l'a[43] pas, ce que la plupart de ceux qui y ont assisté ne manquent jamais de faire, ou pour se dispenser de juger, ou par un tempérament qui m'a toujours paru hors de sa place, c'est de condamner tous les deux : leçon importante, motif pressant et indispensable de fuir à l'orient, quand le fat est à l'occident, pour éviter de partager avec lui le même tort.

Avec de la vertu, de la capacité et une bonne conduite, on peut être insupportable. Les manières que l'on néglige comme de petites choses sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal : une légère attention à les avoir douces et polies prévient leurs mauvais jugements. Il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, méprisant, désobligeant : il faut encore moins pour être estimé tout le contraire. La politesse n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude : elle en donne du moins les apparences, et fait paraître l'homme au dehors comme il devrait être intérieurement. L'on peut définir l'esprit de politesse, l'on ne peut en[44] fixer la pratique : elle suit l'usage et les coutumes reçues : elle est attachée aux temps, aux lieux, aux personnes, et n'est point la même dans les

deux sexes, ni dans les différentes conditions : l'esprit tout seul ne la fait pas deviner. Il fait qu'on la suit par imitation, et que l'on s'y perfectionne. Il y a des tempéraments qui ne sont susceptibles que de la politesse ;[45] et il y en a d'autres qui ne servent qu'aux grands talents, ou à une vertu solide. Il est vrai que les manières polies donnent cours[46] au mérite, et le rendent agréable ; et qu'il faut avoir de bien éminentes qualités pour se soutenir[47] sans la politesse.

Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que, par nos paroles et par nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes.[48] C'est une faute contre la politesse que de louer immodérément, en présence de ceux que vous faites chanter ou toucher un instrument, quelque autre personne qui a ces mêmes talents : comme devant ceux qui vous lisent leurs vers, un autre poëte. Dans les repas ou les fêtes que l'on donne aux autres, dans les présents qu'on leur fait et dans tous les plaisirs qu'on leur procure, il y a faire bien et faire selon leur goût : le dernier est préférable.

Il y aurait une espèce de férocité[49] à rejeter indifféremment toutes sortes de louanges : l'on doit être sensible à celles qui nous viennent des gens de bien, qui louent en nous sincèrement des choses louables.

Un homme d'esprit, et qui est né fier, ne perd rien de sa fierté et de sa roideur pour se trouver pauvre : si quelque chose au contraire doit amollir son humeur, le rendre plus doux et plus sociable, c'est un peu de prosperité.

Ne pouvoir supporter tous les mauvais caractères dont le monde est plein n'est pas un fort bon carac-

tère : il faut, dans le commerce, des pièces d'or et de la monnaie.[50]

Vivre avec des gens[51] qui sont brouillés et dont il faut écouter de part et d'autre les plaintes réciproques, c'est pour ainsi dire ne pas sortir de l'audience, et entendre du matin au soir plaider et parler procès.

L'intérieur des familles est souvent troublé par les défiances, par les jalousies et par l'antipathie, pendant que des dehors contents, paisibles et enjoués nous trompent et nous y font supposer une paix qui n'y est point : il y en a peu qui gagnent à être approfondies. Cette visite que vous rendez vient de suspendre une querelle domestique qui n'attend que votre retraite pour recommencer.

Dans la société, c'est la raison qui plie la première. Les plus sages sont souvent menés par le plus fou et le plus bizarre ; l'on étudie son faible, son humeur, ses caprices, l'on s'y accommode ; l'on évite de le heurter, tout le monde lui cède : la moindre sérénité qui paraît sur son visage lui attire des éloges ; on lui tient compte de n'être pas toujours insupportable. Il est craint, ménagé, obéi, quelquefois aimé.

G—— et H——[52] sont voisins de campagne, et leurs terres sont contiguës ; ils habitent une contrée déserte et solitaire. Eloignés des villes et de tout commerce, il semblait que la fuite d'une entière solitude ou l'amour de la société eût dû les assujettir à une liaison réciproque ; il est cependant difficile d'exprimer la bagatelle qui les a fait rompre, qui les rend implacables l'un pour l'autre, et qui perpétuera leurs haines dans leurs descendants. Jamais des parents et même des frères ne se sont brouillés pour une moindre chose.

Je suppose qu'il n'y ait que deux hommes sur la terre, qui la possèdent seuls et qui la partagent toute entre eux deux; je suis persuadé qu'il leur naîtra bientôt quelque sujet de rupture, quand ce ne serait que pour les limites.[53]

Il est souvent plus court et plus utile de cadrer[54] aux autres, quede faire que les autres s'ajustent à nous.

J'approche d'une petite ville,[55] et je suis sur une hauteur d'où je la découvre. Elle est située à mi-côte, une rivière baigne ses murs et coule ensuite dans une belle prairie; elle a une forêt épaisse qui la couvre des[56] vents froids et de l'aquilon. Je la vois dans un jour si favorable, que je compte ses tours et ses clochers: elle me paraît peinte sur la penchant de la colline. Je me récrie, et je dis: Quel plaisir de vivre sous un si beau ciel et dans ce séjour si délicieux! Je descends dans la ville, où je n'ai pas couché deux nuits que je ressemble à ceux qui l'habitent, j'en veux sortir.

Il y a une chose qu'on n'a point vue sous le ciel, et que selon toutes les apparences on ne verra jamais: c'est une petite ville qui n'est divisée en aucuns partis, où les familles sont unies et où les cousins se voient avec confiance, où un mariage n'engendre point une guerre civile, où la querelle des rangs ne se réveille pas à tous moments par l'offrande,[57] l'encens et le pain bénit, par les processions et par les obsèques, d'où l'on a banni les caquets, le mensonge et la médisance, où l'on voit parler ensemble le bailli[58] et le président,[59] les élus et les assesseurs,[59] où le doyen vit bien avec ses chanoines, où les chanoines ne dédaignent pas les chapelains, et où ceux-ci souffrent les chantres.

Les provinciaux et les sots sont toujours prêts à se fâcher et à croire qu'on se moque d'eux ou qu'on les méprise : il ne faut jamais hasarder la plaisanterie, même la plus douce et la plus permise, qu'avec des gens polis, ou qui ont de l'esprit.

On ne prime[60] point avec les grands, ils se défendent par leur grandeur ; ni avec les petits, ils vous repoussent par le qui-vive.[61]

Tout ce qui est mérite se sent, se discerne, se devine réciproquement ; si l'on voulait être estimé, il faudrait vivre avec des personnes estimables.

Celui qui est d'une éminence au-dessus des autres, qui le met à couvert de la repartie, ne doit jamais faire une raillerie piquante.

Il y a de petits défauts que l'on abandonne volontiers à la censure, et dont nous ne haïssons pas à être raillés, ce sont de pareils défauts que nous devons choisir pour railler les autres.

Rire des gens d'esprit, c'est le privilége des sots ; ils sont dans le monde ce que les fous sont à la cour, je veux dire sans conséquence.

La moquerie est souvent indigence d'esprit.

Vous le croyez votre dupe ; s'il feint de l'être, qui est plus dupe de lui ou de vous ?[62]

Si vous observez avec soin qui sont les gens qui ne peuvent louer, qui blâment toujours, qui ne sont contents de personne, vous reconnaîtrez que ce sont ceux mêmes dont personne n'est content.

Le dédain et le rengorgement[63] dans la société attire précisément le contraire de ce que l'on cherche, si c'est à se faire estimer.

Le plaisir de la société entre les amis se cultive par une ressemblance de goût sur ce qui regarde les

mœurs, et par quelque différence d'opinions sur les sciences ; par là, ou l'on s'affermit dans ses sentiments, ou l'on s'exerce et l'on s'instruit par la dispute.[64] L'on ne peut aller loin dans l'amitié si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts.

Combien de belles et inutiles raisons à étaler à celui qui est dans une grande adversité pour essayer de le rendre tranquille ! Les choses de dehors qu'on appelle les événements sont quelquefois plus fortes que la raison et que la nature. Mangez, dormez, ne vous laissez point mourir de chagrin, songez à vivre ; harangues froides et qui réduisent à l'impossible. Êtes-vous raisonnable de vous tant inquiéter ? n'est-ce pas dire, êtes-vous fou d'être malheureux ?

Le conseil, si nécessaire pour les affaires, est quelquefois, dans la société, nuisible à qui le donne, et inutile à celui à qui il est donné : sur les mœurs vous faites remarquer des défauts, ou que l'on n'avoue pas, ou que l'on estime des vertus ; sur les ouvrages vous rayez les endroits qui paraissent admirables à leur auteur, où il se complaît davantage, où il croit s'être surpassé lui-même. Vous perdez ainsi la confiance de vos amis, sans les avoir rendus ni meilleurs, ni plus habiles.

L'on parle impétueusement dans les entretiens, souvent par vanité ou par humeur, rarement avec assez d'attention : tout occupé du désir de répondre à ce qu'on n'écoute point, l'on suit ses idées, et on les explique sans le moindre égard pour les raisonnements d'autrui ; l'on est bien éloigné de trouver ensemble la vérité ; l'on n'est pas encore convenu de celle que l'on cherche. Qui pourrait écouter ces

sortes de conversation et les écrire ferait voir quelquefois de bonnes choses qui n'ont nulle suite.[65]

C'est la profonde ignorance qui inspire le ton dogmatique. Celui qui ne sait rien croit enseigner aux autres ce qu'il vient d'apprendre lui-même ; celui qui sait beaucoup pense à peine que ce qu'il dit puisse être ignoré, et parle plus indifféremment.[66]

Les plus grandes choses n'ont besoin que d'être dites simplement, elles se gâtent par l'emphase ; il faut dire noblement les plus petites, elles ne se soutiennent que par l'expression, le ton et la manière.

Il me semble que l'on dit les choses encore plus finement qu'on ne peut les écrire.

Le sage quelquefois évite le monde de peur d'être ennuyé.



FÉNELON

D'après le tableau original de Vivien

FÉNELON

LETTRE À L'ACADÉMIE

(1714)

Je suis très éloigné de vouloir préférer en général le génie des anciens orateurs à celui des modernes.[1] Je suis très persuadé de la vérité d'une comparaison qu'on a faite : c'est que, comme les arbres ont aujourd'hui la même forme et portent les mêmes fruits qu'ils portaient il y a deux mille ans, les hommes produisent les mêmes pénsées. Mais il y a deux choses que je prends la liberté de représenter. La première est que certains climats sont plus heureux que d'autres pour certains talents, comme pour certains fruits. Par exemple, le Languedoc et la Provence produisent des raisins et des figues d'un meilleur goût que la Normandie et que les Pays-Bas. De même les Arcadiens[2] étaient d'un naturel plus propre aux beaux-arts que les Scythes.[3] Les Siciliens sont encore plus propres à la musique que les Lapons. On voit même que les Athéniens avaient un esprit plus vif et plus subtil que les Béotiens.[4] La seconde chose que je remarque, est que les Grecs avaient une

espèce de longue tradition, qui nous manque. Ils avaient plus de culture pour l'éloquence que notre nation n'en peut avoir. Chez les Grecs tout dépendait du peuple,[5] et le peuple dépendait de la parole. Dans leur forme de gouvernement, la fortune, la réputation, l'autorité étaient attachées[6] à la persuasion de la multitude. Le peuple était entrainé par les rhéteurs artificieux et véhéments. La parole était le grand ressort en paix et en guerre. De là viennent tant de harangues qui sont rapportées dans les histoires, et qui nous sont presque incroyables, tant elles sont loin de nos mœurs. On voit dans Diodore de Sicile, Nicolas et Gylippe[7] qui entraînent tour à tour les Syracusains. L'un leur fait d'abord accorder la vie aux prisonniers athéniens ; et l'autre, un moment après, les détermine à faire mourir ces mêmes prisonniers.

La parole n'a aucun pouvoir semblable chez nous. Les assemblées n'y sont que des cérémonies et des spectacles. Il ne nous reste guère de monuments d'une forte éloquence, ni de nos anciens Parlements, ni de nos États-généraux, ni de nos assemblées de Notables.[8] Tout se décide en secret dans le cabinet des Princes, ou dans quelque négociation particulière. Ainsi notre nation n'est point excitée à faire les mêmes efforts que les Grecs pour dominer par la parole. L'usage public de l'éloquence est maintenant presque borné aux prédicateurs et aux avocats.

Nos avocats n'ont pas autant d'ardeur pour gagner le procès de la rente d'un particulier, que les rhéteurs de la Grèce avaient d'ambition pour s'emparer de l'autorité suprême dans une république. Un avocat ne perd rien, et gagne même de l'argent, en perdant

la cause qu'il plaide. Est-il jeune ? il se hâte de plaider avec un peu d'élégance, pour acquérir quelque réputation, et sans avoir jamais étudié ni le fond des lois, ni les grands modèles de l'antiquité. A-t-il quelque réputation établie ? il cesse de plaider, et se borne aux consultations, où il s'enrichit. Les avocats les plus estimables sont ceux qui exposent nettement les faits, qui remontent avec précision à un principe de droit, et qui répondent aux objections suivant ce principe. Mais où sont ceux qui possèdent le grand art d'enlever la persuasion, et de remuer les cœurs de tout un peuple ?

Oserai-je parler avec la même liberté sur[9] les prédicateurs ? Dieu sait combien je révère les ministres de la parole de Dieu ; mais je ne blesse aucun d'entre eux personnellement, en remarquant en général qu'ils ne sont pas tous également humbles et détachés. De jeunes gens[10] sans réputation se hâtent de prêcher. Le public s'imagine voir qu'ils cherchent moins la gloire de Dieu que la leur, et qu'ils sont plus occupés de leur fortune que du salut des âmes. Ils parlent en orateurs brillants, plutôt qu'en 'ministres de J. C.' et en 'dispensateurs de ses mystères.' Ce n'est point avec cette ostentation de paroles que S. Pierre annonçait Jésus crucifié, dans ces sermons qui convertissaient tant de milliers d'hommes.

Veut-on apprendre de S. Augustin[11] les règles d'une éloquence sérieuse et efficace ? Il distingue, après Cicéron, trois divers genres suivant lesquels on peut parler. Il faut, dit-il, parler d'une façon abaissée et familière, pour instruire, *submisse*. Il faut parler d'une façon douce, gracieuse et insinuante, pour faire aimer la vérité, *temperate*. Il faut parler d'une

façon grande et véhémente, quand on a besoin d'entraîner les hommes, et de les arracher à leurs passions, *granditer*. Il ajoute qu'on ne doit user[12] des expressions qui plaisent, qu'à cause[13] qu'il y a peu d'hommes assez raisonnables pour goûter une vérité qui est sèche et nue dans un discours. Pour le genre sublime et véhément, il ne veut point qu'il soit fleuri. 'Un homme,' dit encore ce Père, 'qui combat très courageusement avec une épée enrichie d'or et de pierreries, se sert de ces armes, parce qu'elles sont propres au combat, sans penser à leur prix.'[14] Il ajoute que Dieu avait permis que S. Cyprien[15] eût mis des ornements affectés dans sa Lettre à Donat,[16] 'afin que la postérité pût voir combien la pureté de la doctrine chrétienne l'avait corrigé de cet excès, et l'avait ramené à une éloquence plus grave et plus modeste.'[17] Mais rien n'est plus touchant que les deux histoires que S. Augustin nous raconte, pour nous instruire de la manière de prêcher avec fruit.

Dans la première occasion il n'était encore que prêtre. Le saint évêque Valère[18] le faisait parler pour corriger le peuple d'Hippone de l'abus des festins trop libres dans les solennités. Il prit en main le livre des Écritures. Il y lut les reproches les plus véhéments. Il conjura ses auditeurs par les opprobres, par les douleurs de J. C., par sa croix, par son sang, de ne se perdre point eux-mêmes, d'avoir pitié de celui qui leur parlait avec tant d'affection, et de se souvenir du vénérable vieillard Valère, qui l'avait chargé, par tendresse pour eux, de leur annoncer la vérité. 'Ce ne fut point,' dit-il, 'en pleurant sur eux que je les fis pleurer ; mais pendant que je parlais,

leurs larmes prévinrent les miennes. J'avoue que je ne pus point alors me retenir. Après que nous eûmes pleuré ensemble, je commençai à espérer fortement leur correction.' Dans la suite il abandonna le discours qu'il avait préparé, parce qu'il ne lui paraissait plus convenable à la disposition des esprits. Enfin il eut la consolation de voir ce peuple docile et corrigé dès ce jour-là.

Voici l'autre occasion où ce Père enleva les cœurs. Écoutons ses paroles : ' Il faut bien se garder de croire qu'un homme a parlé d'une façon grande et sublime, quand on lui a donné de fréquentes acclamations et de grands applaudissements. Les jeux d'esprit du plus bas genre, et les ornements du genre tempéré attirent de tels succès. Mais le genre sublime accable souvent par son poids, et ôte même la parole ; il réduit aux larmes. Pendant que je tâchais de persuader au peuple de Césarée en Mauritanie, qu'il devait abolir un combat des citoyens . . . où les parents, les frères, les pères et les enfants, divisés en deux partis, combattaient en public pendant plusieurs jours de suite en un certain temps de l'année, et chacun s'efforçait de tuer celui qu'il attaquait : je me servis, selon toute l'étendue de mes forces, des plus grandes expressions pour déraciner des cœurs et des mœurs de ce peuple une coutume si cruelle et si invétérée. Je ne crus néanmoins avoir rien gagné, pendant que je n'entendis que leurs acclamations ; mais j'espérai quand je les vis pleurer. Les acclamations montraient que je les avais instruits, et que mon discours leur faisait plaisir ; mais leurs larmes marquèrent qu'ils étaient changés. Quand je les vis couler, je crus que cette horrible coutume, qu'ils

avaient reçue de leurs ancêtres, et qui les tyrannisait depuis si longtemps, serait abolie. . . . Il y a déjà environ huit ans, ou même plus, que ce peuple, par la grace de Jésus-Christ, n'a entrepris rien de semblable.' Si saint Augustin eût affaibli son discours par les ornements affectés du genre fleuri, il ne serait jamais parvenu à corriger les peuples d'Hippone et de Césarée.

Démosthène a suivi cette règle de la véritable éloquence. 'O Athéniens,' disait-il, 'ne croyez pas que Philippe soit comme une divinité à laquelle la fortune soit attachée. Parmi les hommes qui paraissent dévoués à ses intérêts, il y en a qui le haïssent, qui le craignent, qui en sont envieux. . . . Mais toutes ces choses demeurent comme ensevelies par votre lenteur et votre négligence. . . . Voyez, ô Athéniens, en quel état vous êtes réduits. Ce méchant homme est parvenu jusqu'au point de ne vous laisser plus le choix entre la vigilance et l'inaction. Il vous menace ; il parle, dit-on, avec arrogance ; il ne peut plus se contenter de ce qu'il a conquis sur vous ; il étend de plus en plus chaque jour ses projets pour vous subjuguer ; il vous tend des piéges de tous les côtés, pendant que vous êtes sans cesse en arrière et sans mouvement. Quand est-ce donc, ô Athéniens, que vous ferez ce qu'il faut faire ? Quand est-ce que nous verrons quelque chose de vous ? Quand est-ce que la nécessité vous y déterminera ? Mais que faut-il croire de ce qui se fait actuellement ? Ma pensée est qu'il n'y a pour des hommes libres aucune plus pressante nécessité que celle qui résulte de la honte d'avoir mal conduit ses propres affaires. Voulez-vous achever de perdre votre temps ? Chacun ira-

t-il encore çà et là dans[19] la place publique, faisant cette question : " N'y a-t-il aucune nouvelle ?" Eh ! que peut-il y avoir de plus nouveau, que de voir un homme de Macédoine qui dompte les Athéniens, et qui gouverne toute la Grèce ? " Philippe est mort," dit quelqu'un. " Non," dit un autre, " il n'est que malade." Eh ! que vous importe, puisque, s'il n'était plus, vous vous feriez bientôt un autre Philippe ?'[20] Voilà le bon sens qui parle sans autre ornement que sa force. Il rend la vérité sensible à tout le peuple. Il le réveille, il le pique, il lui montre l'abîme ouvert. Tout est dit pour le salut commun ; aucun mot n'est pour l'orateur. Tout instruit et touche ; rien ne brille.

* * * * *

J'avoue que le genre fleuri a ses grâces ; mais elles sont déplacées dans les discours où il ne s'agit point d'un jeu d'esprit plein de délicatesse, et où les grandes passions doivent parler. Le genre fleuri n'atteint jamais au sublime. Qu'est-ce que les anciens auraient dit d'une tragédie où Hécube aurait déploré ses malheurs par des pointes ?[21] La vraie douleur ne parle point ainsi. Que pourrait-on croire d'un prédicateur qui viendrait montrer aux pécheurs le jugement de Dieu pendant sur leur tête, et l'enfer ouvert sous leurs pieds, avec les jeux de mots les plus affectés ?

Il y a une bienséance à garder pour les paroles, comme pour les habits. Une veuve désolée ne porte point le deuil avec beaucoup de broderie, de frisure et de rubans. Un missionnaire apostolique ne doit point faire de la parole de Dieu une parole vaine et pleine d'ornements affectés. Les Païens mêmes auraient été indignés de voir une comédie si mal jouée.

Il ne faut pas faire à l'Éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour imposer à la faible imagination de la multitude, et pour trafiquer de la parole. C'est un art très sérieux, qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à soutenir les lois, à diriger les délibérations publiques, à rendre les hommes bons et heureux. Plus un déclamateur ferait d'efforts pour m'éblouir par les prestiges de son discours, plus je me révolterais contre sa vanité. Son empressement pour faire admirer son esprit me paraîtrait le rendre indigne de toute admiration. Je cherche un homme sérieux, qui me parle pour moi et non pour lui, qui veuille mon salut, et non sa vaine gloire. L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. Rien n'est plus méprisable qu'un parleur de métier, qui fait de ses paroles ce qu'un charlatan fait de ses remèdes.

Je prends pour juges de cette question les Païens mêmes. Platon[22] ne permet dans sa République aucune musique avec les tons efféminés des Lydiens.[23] Les Lacédémoniens excluaient de la leur tous les instruments trop composés, qui pouvaient amollir les cœurs. L'harmonie qui ne va[24] qu'à flatter l'oreille n'est qu'un amusement de gens faibles et oisifs ; elle est indigne d'une république bien policée. Elle n'est bonne qu'autant que les sons y conviennent au sens des paroles, et que les paroles y inspirent des sentiments vertueux. La peinture, la sculpture, et les autres beaux-arts doivent avoir le même but. L'éloquence doit, sans doute, entrer dans le même dessein. Le plaisir n'y doit être mêlé que pour faire le contre-

poids des mauvaises passions, et pour rendre la vertu aimable.

Je voudrais qu'un orateur se préparât longtemps en général, pour acquérir un fonds de connaissances, et pour se rendre capable de faire de bons ouvrages. Je voudrais que cette préparation générale le mît en état de se préparer moins pour chaque discours particulier. Je voudrais qu'il fût naturellement très sensé, et qu'il ramenât tout au bon sens ; qu'il fît de solides études ; qu'il s'exerçât à raisonner avec justesse et exactitude, se défiant de toute subtilité. Je voudrais qu'il se défiât de son imagination, pour ne se laisser jamais dominer par elle, et qu'il fondât chaque discours sur un principe indubitable, dont il tirerait les conséquences naturelles.

D'ordinaire un déclamateur fleuri ne connaît point les principes d'une saine philosophie, ni ceux de la doctrine évangélique pour perfectionner les mœurs. Il ne veut que des phrases brillantes et que des tours ingénieux. Ce qui lui manque le plus est le fond des choses. Il sait parler avec grâce, sans savoir ce qu'il faut dire. Il énerve les plus grandes vérités par un tour vain et trop orné.

Au contraire, le véritable orateur n'orne son discours que de vérités lumineuses, que de sentiments nobles, que d'expressions fortes et proportionnées à ce qu'il tâche d'inspirer. Il pense, il sent, et la parole suit. 'Il ne dépend point des paroles,' dit S. Augustin, 'mais les paroles dépendent de lui.'[25] Un homme qui a l'âme forte et grande, avec quelque facilité naturelle de parler, et un grand exercice, ne doit jamais craindre que les termes lui manquent. Ses moindres discours auront des traits originaux,

que les déclamateurs fleuris ne pourront jamais imiter. Il n'est point esclave des mots ; il va droit à la vérité. Il sait que la passion est comme l'âme de la parole. Il remonte d'abord au premier principe sur la matière[26] qu'il veut débrouiller. Il met ce principe dans son vrai point de vue ; il le tourne et le retourne, pour y accoutumer ses auditeurs les moins pénétrants. Il descend jusqu'aux dernières conséquences par un enchaînement court et sensible. Chaque vérité est mise en sa place par rapport au tout. Elle prépare, elle amène, elle appuie une autre vérité, qui a besoin de son secours. Cet arrangement sert à éviter les répétitions qu'on peut épargner au lecteur. Mais il ne retranche aucune des répétitions par lesquelles il est essentiel de ramener souvent l'auditeur au point qui décide lui seul de tout.

Il faut lui montrer souvent la conclusion dans le principe. De ce principe, comme du centre, se répand la lumière sur toutes les parties de cet ouvrage, de même qu'un peintre place dans son tableau le jour, en sorte que d'un seul endroit il distribue à chaque objet son degré de lumière. Tout le discours est un ; il se réduit à une seule proposition mise au plus grand jour par des tours variés. Cette unité de dessein fait qu'on voit d'un seul coup d'œil l'ouvrage entier, comme on voit de la place publique d'une ville toutes les rues et toutes les portes, quand toutes les rues sont droites, égales et en symétrie. Le discours est la proposition développée : la proposition est le discours en abrégé. Quiconque ne sent pas la beauté et la force de cette unité et de cet ordre[27] n'a encore rien vu au grand jour : il n'a

vu que des ombres dans la caverne de Platon.[28] Que dirait-on d'un architecte qui ne sentirait aucune différence entre un grand palais, dont tous les bâtiments seraient proportionnés pour former un tout dans le même dessein, et un amas confus de petits édifices qui ne feraient point un vrai tout, quoiqu'ils fussent les uns auprès des autres ? Quelle comparaison entre le Colisée[29] et une multitude confuse de maisons irrégulières d'une ville ? Un ouvrage n'a une véritable unité, que quand on ne peut en rien ôter sans couper dans le vif.[30] Il n'a un véritable ordre, que quand on ne peut en déplacer aucune partie sans affaiblir, sans obscurcir, sans déranger le tout. C'est ce qu'Horace[31] explique parfaitement :

. . . nec lucidus ordo.
Ordinis hæc virtus erit et Venus, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat jam nunc debentia dici,
Pleraque differat et præsens in tempus omittat.

Tout auteur qui ne donne point cet ordre à son discours ne possède pas assez sa matière : il n'a qu'un goût imparfait, et qu'un demi génie. L'ordre est ce qu'il y a de plus rare dans les opérations de l'esprit. Quand l'ordre, la justesse, la force et la véhémence se trouvent réunis, le discours est parfait. Mais il faut avoir tout vu, tout pénétré, et tout embrassé, pour savoir la place précise de chaque mot. C'est ce qu'un déclamateur, livré à son imagination, et sans science, ne peut discerner.

Isocrate[32] est doux, insinuant, plein d'élégance ; mais peut-on le comparer à Homère ? Allons plus loin. Je ne crains pas de dire que Démosthène me paraît supérieur à Cicéron. Je proteste que personne n'admire Cicéron plus que je fais. Il embellit tout

ce qu'il touche; il fait honneur à la parole; il fait des[33] mots ce qu'un autre n'en saurait faire; il a je ne sais combien de sortes d'esprit. Il est même court et véhément toutes les fois qu'il veut l'être, contre Catilina, contre Verrès, contre Antoine:[34] mais on remarque quelque parure dans son discours; l'art y est merveilleux, mais on l'entrevoit; l'orateur, en pensant au salut de la République, ne s'oublie pas, et ne se laisse point oublier. Démosthène parait sortir de soi, et ne voir que la patrie. Il ne cherche point le beau; il le fait sans y penser. Il est au-dessus de l'admiration. Il se sert de la parole, comme un homme modeste de son habit pour se couvrir. Il tonne, il foudroie; c'est un torrent qui entraîne tout. On ne peut le critiquer, parce qu'on est saisi. On pense aux choses qu'il dit, et non à ses paroles. On le perd de vue: on n'est occupé que de Philippe qui envahit tout. Je suis charmé de ces deux orateurs; mais j'avoue que je suis moins touché de l'art infini et de la magnifique éloquence de Cicéron, que de la rapide simplicité de Démosthène.[35]

L'art se décrédite[36] lui-même; il se trahit en se montrant. 'Isocrate,' dit Longin,[37] 'est tombé . . . dans une faute de petit écolier. . . . Et voici par où il débute: "Puisque le discours a naturellement la vertu de rendre les choses grandes petites, et les petites grandes; qu'il sait donner les grâces de la nouveauté aux choses les plus vieilles, et qu'il fait paraître vieilles celles qui sont nouvellement faites." Est-ce ainsi, dira quelqu'un, ô Isocrate, que vous allez changer toutes choses à l'égard des Lacédémoniens et des Athéniens? En faisant de cette sorte l'éloge du discours, il fait proprement un exorde pour avertir

ses auditeurs de ne rien croire de ce qu'il va dire.' En effet, c'est déclarer au monde que les orateurs ne sont que des sophistes, tels que le Gorgias[38] de Platon et que les autres rhéteurs de la Grèce, qui abusaient de la parole pour imposer au peuple.

Si l'éloquence demande que l'orateur soit homme de bien,[39] et cru tel, pour toutes les affaires les plus profanes, à combien plus forte raison doit-on croire ces paroles de saint Augustin sur les hommes qui ne doivent parler qu'en apôtres ! 'Celui-là parle avec sublimité, dont la vie ne peut être exposée à aucun mépris.' Que peut-on espérer des discours d'un jeune homme sans fonds d'étude, sans expérience, sans réputation acquise, qui se joue de la parole et qui veut peut-être faire fortune dans le ministère, où il s'agit d'être pauvre avec Jésus-Christ, de porter la croix avec lui en se renonçant,[40] et de vaincre les passions des hommes pour les convertir ?



DESCARTES

D'après le portrait de F. Hals au Louvre

DESCARTES

DISCOURS DE LA MÉTHODE POUR BIEN CONDUIRE SA RAISON ET CHERCHER LA VÉRITE DANS LES SCIENCES (1637)

I

PRINCIPALES RÈGLES DE LA MÉTHODE

Descartes commence la seconde partie de son Discours en rappelant qu'il était en Allemagne à l'époque où il songea à coucher par écrit quelques-unes de ses pensées. 'J'étais alors en Allemagne,' dit-il, 'où l'occasion des guerres[1] qui n'y sont pas encore finies m'avaient appelé et comme je retournais du couronnement de l'Empereur[2] vers l'armée, le commencement de l'hiver m'arrêta en un quartier[3] où, ne trouvant aucune conversation qui me divertît, et n'ayant d'ailleurs par bonheur aucuns soins ni passions qui me troublassent, je demeurais tout le jour enfermé seul dans un poêle[4] où j'avais tout le loisir de m'entretenir de mes pensées.' Et en effet il s'avise d'abord que les ouvrages composés par plusieurs personnes ne sont pas si parfaits que ceux dus à un seul et même individu. Puis il réfléchit que les cités sont irrégulières et mal construites quand elles ont été construites par additions successives. Il se représente que les lois faites au fur et à mesure que les crimes se produi-

sent sont inférieures à celles établies dès l'abord par un sage législateur. Il se met à penser que les sciences des livres sont composées et grossies peu à peu des opinions de beaucoup de personnes différentes et que l'esprit des hommes est un réceptacle de toute sorte de jugements formés dans leur enfance ou reçus de divers maîtres : il conclut donc qu'il ne pouvait mieux faire que d'entreprendre une bonne fois d'ôter toutes ces notions de l'esprit pour y en remettre ensuite 'd'autres meilleures ou bien les mêmes, après les avoir ajustées au niveau de sa raison.'

Mais, dit-il, il ne faut pas vouloir tout réformer : les constitutions des États, le corps des sciences, les méthodes pédagogiques doivent être conservés tels quels : 'Ces grands corps sont trop malaisés à relever étant abattus, ou même à retenir étant ébranlés et leurs chutes ne peuvent être que très rudes. Leurs imperfections sont d'ailleurs adoucies par l'usage et elles sont presque toujours plus supportables que ne le serait leur changement. C'est ainsi que les grands chemins qui tournoient entre des montagnes deviennent peu à peu si unis et si commodes à force d'être fréquentés, qu'il vaut bien mieux les suivre que d'entreprendre d'aller plus droit en grimpant au-dessus des rochers et descendant jusqu'en bas des précipices.'

Et il continue ainsi :

C'EST pourquoi je ne saurais aucunement approuver ces humeurs brouillonnes et inquiètes qui, n'étant appelées ni par leur naissance ni par leur fortune au maniement des affaires publiques, ne laissent pas[5] d'y faire toujours en idée quelque nouvelle réformation ; et si je pensais qu'il y eût la moindre chose en cet écrit par laquelle on me pût soupçonner de cette folie, je serais très-marri[6] de souffrir qu'il fût publié. Jamais mon dessein ne s'est étendu plus avant que de tâcher à réformer mes propres pensées, et de bâtir dans un fonds qui est tout à moi. Que si, mon ouvrage m'ayant assez plu, je vous en fais voir ici le modèle,

ce n'est pas pour cela que je veuille conseiller à personne de l'imiter. Ceux que Dieu a mieux partagés de ses grâces auront peut-être des desseins plus relevés ; mais je crains bien que celui-ci ne soit déjà que trop hardi pour plusieurs. La seule résolution de se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues auparavant en sa créance n'est pas un exemple que chacun doive suivre. Et le monde n'est quasi[7] composé que de deux sortes d'esprits auxquels il[8] ne convient aucunement, à savoir : de ceux qui, se croyant plus habiles qu'ils ne[9] sont, ne se peuvent empêcher de précipiter leurs jugements, ni avoir assez de patience pour conduire par ordre[10] toutes leurs pensées : d'où vient que, s'ils avaient une fois pris la liberté de douter des principes qu'ils ont reçus et de s'écarter du chemin commun, jamais ils ne pourraient tenir le sentier qu'il faut prendre pour aller plus droit, et demeureraient égarés toute leur vie ; puis de ceux qui, ayant assez de raison ou de modestie pour juger qu'ils sont moins capables de distinguer le vrai d'avec[11] le faux que quelques autres par lesquels ils peuvent être instruits, doivent bien plutôt se contenter de suivre les opinions de ces autres qu'en chercher eux-mêmes de meilleures.

Et pour moi, j'aurais été sans doute du nombre de ces derniers, si je n'avais jamais eu qu'un seul maître, ou que[12] je n'eusse point su les différences qui ont été de tout temps entre les opinions des plus doctes ; mais, ayant appris dès le collège qu'on ne saurait rien imaginer de si étrange et si peu croyable, qu'il[13] n'ait été dit par quelqu'un des philosophes ; et depuis, en voyageant, ayant reconnu que tous ceux qui ont des sentiments fort contraires aux nôtres ne sont pas

pour cela barbares ni sauvages, mais que plusieurs usent[14] autant ou plus que nous de raison ; et ayant considéré combien un même homme, avec son même esprit, étant nourri dès son enfance entre des Français ou des Allemands, devient différent de[15] ce qu'il serait s'il avait toujours vécu entre des Chinois ou des cannibales, et comment, jusques[16] aux modes de nos habits, la même chose qui nous a plu il y a dix ans, et qui nous plaira peut-être encore avant dix ans, nous semble maintenant extravagante et ridicule ; en sorte que[17] c'est bien plus la coutume et l'exemple qui nous persuade[18] qu'aucune connaissance certaine ; et que néanmoins la pluralité des voix n'est pas une preuve qui vaille rien pour les vérités un peu malaisées à découvrir, à cause qu'il[19] est bien plus vraisemblable qu'un homme seul les ait recontrées que tout un peuple, je ne pouvais choisir personne dont les opinions me semblassent devoir être préférées à celles des autres, et je me trouvai comme contraint d'entreprendre moi-même de me conduire.

Mais, comme un homme qui marche seul et dans les ténèbres, je me résolus d'aller si lentement et d'user de[14] tant de circonspection en toutes choses, que, si je n'avançais que fort peu, je me garderais bien au moins de tomber : même[20] je ne voulus point commencer à rejeter tout à fait aucune des opérations qui s'étaient pu glisser autrefois en ma créance[21] sans y avoir été introduites par la raison, que je n'eusse[22] auparavant employé assez de temps à faire le projet de l'ouvrage que j'entreprenais, et à chercher la vraie méthode pour parvenir à la connaissance de toutes les choses dont mon esprit serait capable.[23]

J'avais un peu étudié, étant plus jeune, entre les

parties de la philosophie, à[24] la logique, et, entre les mathématiques, à l'analyse des géomètres et à l'algèbre, trois arts ou sciences qui semblaient devoir contribuer[25] quelque chose à mon dessein. Mais, en les examinant, je pris garde que, pour la logique, ses syllogismes[26] et la plupart de ses autres instructions servent plutôt à expliquer à autrui les choses qu'on sait, ou même, comme l'art de Lulle,[27] à parler sans jugement de celles qu'on ignore, qu'à les apprendre ; et, bien qu'elle contienne en effet beaucoup de préceptes très vrais et très bons, il y en a toutefois tant d'autres mêlés parmi,[28] qui sont ou nuisibles ou superflus, qu'il est presque aussi malaisé de les en séparer que de tirer une Diane ou une Minerve hors[29] d'un bloc de marbre qui n'est point encore ébauché. Puis, pour l'analyse des anciens et l'algèbre des modernes, outre qu'elles ne s'étendent qu'à des matières fort abstraites et qui ne semblent d'aucun usage, la première est toujours si astreinte à la considération des figures, qu'elle ne peut exercer l'entendement sans fatiguer beaucoup l'imagination : et on s'est tellement assujetti, en la dernière, à certaines règles et à certains chiffres, qu'on en a fait un art confus et obscur qui embarrasse l'esprit, au lieu d'une science qui le cultive. Ce qui fut cause[30] que je pensai qu'il fallait chercher quelque autre méthode qui, comprenant les avantages de ces trois, fût exempte de leurs défauts. Et comme la multitude des lois fournit souvent des excuses aux vices, en sorte qu'un État est bien mieux réglé lorsque, n'en ayant que fort peu, elles y sont fort étroitement observées ; ainsi,[31] au lieu de ce grand nombre de préceptes dont la logique est composée, je crus que j'aurais assez des quatre suivants, pourvu que je

prisse une ferme et constante résolution de ne manquer[32] pas une seule fois à les observer.

Le premier était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne[22] la connusse évidemment[33] être telle, c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention,[34] et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement[35] à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute.

Le second, de diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.

Le troisième, de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu comme par degrés jusques[16] à la connaissance des plus composés, et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres.

Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre.

Ces longues chaînes de raisons, toutes simples et faciles, dont les géomètres ont coutume de se servir pour parvenir à leurs plus difficiles démonstrations, m'avaient donné occasion de m'imaginer que toutes les choses qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes s'entre-suivent en même façon, et que, pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le[36] soit, et qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles enfin on ne parvienne, ni de si cachées qu'on ne

découvre. Et je ne fus pas beaucoup en peine de chercher par lesquelles il était besoin de commencer, car je savais déjà que c'était par les plus simples et les plus aisées à connaître ; et, considérant qu'entre tous ceux qui ont ci-devant recherché la vérité dans les sciences il n'y a eu que les seuls mathématiciens qui ont pu trouver quelques démonstrations, c'est-à-dire quelques raisons certaines et évidentes, je ne doutais point que ce ne fût par les mêmes qu'ils ont examinées ;[37] bien que je n'en espérasse aucune autre utilité, sinon qu'elles accoutumeraient mon esprit à se repaître de vérités et ne se contenter point de fausses raisons. Mais je n'eus pas dessein pour cela de tâcher d'apprendre toutes ces sciences particulières qu'on nomme communément mathématiques : et, voyant qu'encore que leurs objets soient différents, elles ne laissent pas de s'accorder toutes, en ce qu'elles n'y considèrent autre chose que les divers rapports ou proportions qui s'y trouvent, je pensai qu'il valait mieux que j'examinasse seulement ces proportions en général et sans les supposer que dans les sujets qui serviraient à m'en rendre la connaissance plus aisée, même aussi sans les y astreindre aucunement, afin de les pouvoir d'autant mieux appliquer après à tous les autres auxquels elles conviendraient. Puis, ayant pris garde que, pour les connaître, j'aurais quelquefois besoin de les considérer chacune en particulier, et quelquefois seulement de les retenir ou de les comprendre plusieurs ensemble, je pensai que, pour les considérer mieux en particulier, je les devais supposer en des lignes, à cause que je ne trouvais rien de plus simple ni que je pusse plus distinctement représenter à mon imagination et à mes sens ; mais

que, pour les retenir ou les comprendre plusieurs ensemble, il fallait que je les expliquasse par quelques chiffres, les plus courts qu'il serait possible ; et que, par ce moyen, j'emprunterais tout le meilleur de l'analyse géométrique et de l'algèbre, et corrigerais tous les défauts de l'une par l'autre.[38]

Comme, en effet, j'ose dire que l'exacte observation de ce peu de préceptes que j'avais choisis me donna telle[39] facilité à démêler toutes les questions auxquelles ces deux sciences s'étendent, qu'en deux ou trois mois que j'employai à les examiner, ayant commencé par les plus simples et les plus générales, et chaque vérité que je trouvais étant une règle qui me servait après à en trouver d'autres, non seulement je vins à bout de plusieurs que j'avais jugées autrefois très difficiles, mais il me sembla aussi vers la fin que je pouvais déterminer, en celles même que j'ignorais, par quels moyens et jusqu'où il était possible de les résoudre. En quoi[40] je ne vous paraîtrai peut-être pas être fort vain, si vous considérez que, n'y ayant qu'une vérité de chaque chose,[41] quiconque la trouve en sait autant qu'on en peut savoir ; et que, par exemple, un enfant instruit en l'arithmétique, ayant fait une addition suivant ses règles, se peut assurer[42] d'avoir trouvé, touchant la somme qu'il examinait, tout ce que l'esprit humain saurait trouver : car enfin la méthode qui enseigne à suivre le vrai ordre et à dénombrer exactement toutes les circonstances de ce qu'on cherche contient tout ce qui donne de la certitude aux règles d'arithmétique.

Mais ce qui me contentait le plus de cette méthode était que, par elle, j'étais assuré[42] d'user[14] en tout de ma raison, sinon parfaitement, au moins le mieux qui

fût en mon pouvoir : outre que[43] je sentais, en la pratiquant, que mon esprit s'accoutumait peu à peu à concevoir plus nettement et plus distinctement ses objets ; et que, ne l'ayant point[44] assujettie à aucune matière particulière, je me promettais de l'appliquer aussi utilement aux difficultés des autres sciences que j'avais fait[45] à celles de l'algèbre. Non que pour cela j'osasse entreprendre d'abord d'examiner toutes celles qui se présenteraient, car cela même eût été contraire à l'ordre qu'elle prescrit ; mais, ayant pris garde que leurs principes devaient tous être empruntés de la philosophie, en laquelle je n'en trouvais point encore de certains, je pensai qu'il fallait avant tout que je tâchasse d'y en établir, et que, cela étant la chose du monde la plus importante, et où la précipitation et la prévention[34] étaient le plus à craindre, je ne devais point entreprendre d'en venir à bout que je n'eusse atteint un âge bien plus mûr que celui de vingt-trois ans que j'avais alors, et que je n'eusse auparavant employé beaucoup de temps à m'y préparer, tant en déracinant de mon esprit toutes les mauvaises opinions que j'y avais reçues avant ce temps-là qu'en faisant amas[46] de plusieurs expériences, pour être après[47] la matière de mes raisonnements, et en m'exerçant toujours en la méthode que je m'étais prescrite, afin de m'y affermir de plus en plus.

II

QUELQUES RÉGLES DE MORALE TIRÉES DE CETTE MÉTHODE

Et enfin, comme[1] ce n'est pas assez, avant de commencer à rebâtir le logis où on demeure, que de

l'abattre, et de faire provision de matériaux et d'architectes,[2] ou s'exercer soi-même à l'architecture et outre cela d'en avoir soigneusement tracé le dessin, mais qu'il faut aussi s'être pourvu de quelque autre où on puisse être logé commodément pendant le temps qu'on y travaillera; ainsi,[1] afin que je ne demeurasse point irrésolu en mes actions, pendant que la raison m'obligerait de l'être en mes jugements, et que je ne laissasse pas[3] de vivre dès lors le plus heureusement que je pourrais, je me formai une morale par provision, qui ne consistait qu'en trois ou quatre maximes dont je veux bien vous faire part.

La première était d'obéir aux lois et aux coutumes de mon pays, retenant constamment la religion en laquelle Dieu m'a fait la grâce d'être instruit dès mon enfance, et me gouvernant en toute autre chose suivant les opinions les plus modérées et les plus éloignées de l'excès qui fussent communément reçues en pratique par les mieux sensés de ceux avec lesquels j'aurais à vivre. Car, commençant dès lors à ne compter pour rien les miennes propres, à cause que je les voulais toutes remettre à l'examen, j'étais assuré de ne pouvoir mieux que de[4] suivre celles des mieux sensés. Et encore qu'il[5] y en ait peut-être d'aussi bien sensés parmi les Perses et les Chinois que parmi nous, il me semblait que le plus utile était de me régler selon ceux avec lesquels j'aurais à vivre; et que, pour savoir quelles étaient véritablement leurs opinions, je devais plutôt prendre garde à ce qu'ils pratiquaient qu'à ce qu'ils disaient, non-seulement à cause qu'en la corruption de nos mœurs il y a peu de gens qui veuillent dire tout ce qu'ils croient, mais aussi à cause que[6] plusieurs l'ignorent

eux-mêmes : car l'action de la pensée par laquelle on croit une chose étant différente de celle par laquelle on connaît qu'on la croit, elles sont souvent l'une sans l'autre.[7] Et entre plusieurs opinions également reçues, je ne choisissais que les plus modérées, tant à cause que ce sont toujours les plus commodes pour la pratique, et vraisemblablement les meilleures, tout excès ayant coutume d'être mauvais, comme aussi afin de me détourner moins du vrai chemin, en cas que je faillisse,[8] que si, ayant choisi l'un des extrêmes, c'eût été l'autre qu'il eût fallu suivre. Et particulièrement je mettais entre les excès toutes les promesses par lesquelles on retranche quelque chose de sa liberté : non que je désapprouvasse les lois qui, pour remédier à l'inconstance des esprits faibles, permettent, lorsqu'on a quelque bon dessein, ou même, pour la sûreté du commerce, quelque dessein qui n'est qu'indifférent, qu'on fasse des vœux ou des contrats qui obligent à y persévérer ; mais à cause que je ne voyais au monde aucune chose qui demeurât toujours en même état, et que, pour mon particulier,[9] je me promettais de perfectionner de plus en plus mes jugements, et non point de les rendre pires, j'eusse pensé commettre une grande faute contre le bon sens, si, pour ce que[10] j'approuvais alors quelque chose, je me fusse obligé de la prendre pour bonne encore après, lorsqu'elle aurait peut-être cessé de l'être, ou que j'aurais cessé de l'estimer telle.

Ma seconde maxime était d'être le plus ferme et le plus résolu en mes actions que je pourrais, et de ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses, lorsque je m'y serais une fois déterminé, que si elles eussent été très-assurées : imitant en ceci

les voyageurs qui, se trouvant égarés en quelque forêt, ne doivent pas errer en tournoyant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ni encore moins s'arrêter en une place, mais marcher toujours le plus droit qu'ils peuvent vers un même côté, et ne le changer point[11] pour de faibles raisons, encore que ce n'ait peut-être été au commencement que le hasard seul qui les ait déterminés à le choisir : car, par ce moyen, s'ils ne vont justement où ils désirent, ils arriveront au moins, à la fin, quelque part où vraisemblablement ils seront mieux que dans le milieu d'une forêt. Et ainsi les actions de la vie ne souffrant souvent aucun délai, c'est une vérité très-certaine que, lorsqu'il n'est pas en notre pouvoir de discerner les plus vraies opinions, nous devons suivre les plus probables ; et même qu'encore que[5] nous ne remarquions point davantage de probabilité aux unes qu'aux autres, nous devons néanmoins nous déterminer à quelques-unes, et les considérer après, non plus comme douteuses en tant qu'elles se rapportent à la pratique, mais comme très-vraies et très-certaines, à cause que[6] la raison qui nous y a fait déterminer se trouve telle. Et ceci fut capable dès lors de me délivrer de tous les repentirs et les remords qui ont coutume d'agiter les consciences de ces esprits faibles et chancelants qui se laissent aller inconstamment à pratiquer comme bonnes les choses qu'ils jugent après être mauvaises.

Ma troisième maxime était de tâcher toujours plutôt à[12] me vaincre que la fortune, et à changer mes désirs que l'ordre du monde, et généralement de m'accoutumer à croire qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées,[13] en sorte

qu'après que nous avons fait notre mieux touchant les choses qui nous sont extérieures, tout ce qui manque de nous réussir est au regard de nous absolument impossible. Et ceci seul me semblait être suffisant pour m'empêcher de rien désirer à l'avenir que je n'acquisse, et ainsi pour me rendre content : car, notre volonté ne se portant naturellement à désirer que les choses que notre entendement lui représente en quelque façon comme possibles, il est certain que, si nous considérons tous les biens qui sont hors de nous comme également éloignés de notre pouvoir, nous n'aurons pas plus de regret de manquer de ceux qui semblent être dus à notre naissance, lorsque nous en serons privés sans notre faute, que nous avons de ne posséder pas les royaumes de la Chine ou du Mexique ; et que, faisant, comme on dit, de nécessité vertu, nous ne désirerons pas davantage d'être sains étant malades, ou d'être libres étant en prison, que nous faisons[14] maintenant d'avoir des corps d'une matière aussi peu corruptible que les diamants, ou des ailes pour voler comme les oiseaux. Mais j'avoue qu'il est besoin d'un long exercice et d'une méditation souvent réitérée pour s'accoutumer à regarder de ce biais[15] toutes les choses ; et je crois que c'est principalement en ceci que consistait le secret de ces[16] philosophes qui ont pu autrefois se soustraire de l'empire de la fortune, et malgré les douleurs et la pauvreté, disputer de la félicité avec leurs dieux.[17] Car, s'occupant sans cesse à considérer les bornes qui leur étaient prescrites par la nature, ils se persuadaient si parfaitement que rien n'était en leur pouvoir que leurs pensées, que cela seul était suffisant pour les empêcher d'avoir aucune affection

pour d'autres choses ; et ils disposaient d'elles si absolument, qu ils avaient en cela quelque raison de s'estimer plus riches et plus puissants, et plus libres et plus heureux qu'aucun des autres hommes qui, n'ayant point cette philosophie, tant[18] favorisés de la nature et de la fortune qu'ils puissent être, ne disposent jamais ainsi de tout ce qu'ils veulent.

Enfin, pour conclusion de cette morale, je m'avisai de faire une revue sur[19] les diverses occupations qu'ont les hommes en cette vie, pour tâcher à[12] faire choix de la meilleure ; et, sans que je veuille rien dire de celles des autres, je pensai que je ne pouvais mieux que de[20] continuer en celle-là même où je me trouvais, c'est-à-dire que d'employer toute ma vie à cultiver ma raison, et m'avancer autant que je pourrais en la connaissance de la vérité, suivant la méthode que je m'étais prescrite. J'avais éprouvé de si extrêmes contentements depuis que j'avais commencé à me servir de cette méthode, que je ne croyais pas qu'on en pût recevoir de plus doux ni de plus innocents en cette vie ; et découvrant tous les jours, par son moyen, quelques vérités qui me semblaient assez importantes et communément ignorées des autres hommes, la satisfaction que j'en avais remplissait tellement mon esprit, que tout le reste ne me touchait point. Outre que[21] les trois maximes précédentes n'étaient fondées que sur le dessein que j'avais de continuer à m'instruire : car, Dieu nous ayant donné à chacun quelque lumière pour discerner le vrai d'avec le faux, je n'eusse pas cru me devoir contenter des opinions d'autrui un seul moment, si je ne me fusse proposé d'employer mon propre jugement à les examiner lorsqu'il serait temps ; et je n'eusse su m'exempter

de scrupule en les suivant, si je n'eusse espéré de ne perdre pour cela aucune occasion d'en trouver de meilleures, en cas qu'il y en eût ; et enfin je n'eusse su borner mes désirs ni être content, si je n'eusse suivi un chemin par lequel, pensant étre assuré de l'acquisition de toutes les connaissances dont je serais capable, je le pensais être par même moyen de celle de tous les vrais biens qui seraient jamais en mon pouvoir ; d'autant que, notre volonté ne se portant à suivre ni à fuir aucune chose que selon que notre entendement la lui représente bonne ou mauvaise, il suffit de bien juger pour bien faire, et de juger le mieux qu'on puisse pour faire aussi tout son mieux, c'est-à-dire pour acquérir toutes les vertus, et ensemble[22] tous les autres biens qu'on puisse acquérir ; et, lorsqu'on est certain que cela est, on ne saurait manquer d'être content.

Après m'être ainsi assuré de ces maximes, et les avoir mises à part avec les vérités de la foi, qui ont toujours été les premières en ma créance, je jugeai que[23] pour tout le reste de mes opinions je pouvais librement entreprendre de m'en défaire. Et d'autant que j'espérais en pouvoir mieux venir à bout en conversant avec les hommes, qu'en demeurant plus longtemps enfermé dans le poêle[24] où j'avais eu toutes ces pensées, l'hiver n'était pas encore bien achevé que je me remis à voyager. Et en toutes les neuf années suivantes je ne fis autre chose que rouler çà et là dans le monde, tâchant d'y[12] être spectateur plutôt qu'acteur en toutes les comédies qui s'y jouent ; et, faisant particulièrement réflexion, en chaque matière, sur ce qui la pouvait rendre suspecte et nous donner occasion de nous méprendre, je déracinais cependant

de mon esprit toutes les erreurs qui s'y étaient pu[25] glisser auparavant. Non que j'imitasse pour cela les sceptiques, qui ne doutent que pour douter et affectent d'être toujours irrésolus : car, au contraire, tout mon dessein ne tendait qu'à m'assurer,[26] et à rejeter la terre mouvante et le sable pour trouver le roc ou l'argile.[27] Ce qui me réussissait, ce me semble, assez bien, d'autant que, tâchant à découvrir la fausseté ou l'incertitude des propositions que j'examinais, non par de faibles conjectures, mais par des raisonnements clairs et assurés,[28] je n'en rencontrai point de si douteuse que je n'en tirasse toujours quelque conclusion assez certaine, quand ce n'eût été que cela même qu'elle ne contenait rien de certain.[29] Et, comme[1] en abattant un vieux logis on en réserve ordinairement les démolitions pour servir à en bâtir un nouveau ; ainsi,[1] en détruisant toutes celles de mes opinions que je jugeais être mal fondées, je faisais diverses observations, et acquérais plusieurs expériences qui m'ont servi depuis à en établir de plus certaines. Et de plus, je continuais à m'exercer en la méthode que je m'étais prescrite : car, outre que j'avais soin de conduire généralement toutes mes pensées selon les règles, je me réservais de temps en temps quelques heures, que j'employais particulièrement à la pratiquer[30] en des difficultés mathématiques, ou même aussi en quelques autres que je pouvais rendre quasi[31] semblables à celles des mathématiques, en les détachant de tous les principes des autres sciences que je ne trouvais pas assez fermes, comme vous verrez que j'ai fait en plusieurs qui sont expliquées en ce volume.[32] Et ainsi, sans vivre d'autre façon en apparence que ceux qui, n'ayant aucun

emploi qu'à passer une vie douce et innocente, s'étudient[33] à séparer les plaisirs des vices, et qui, pour jouir de leur loisir sans s'ennuyer, usent de[34] tous les divertissements qui sont honnêtes, je ne laissais pas de[3] poursuivre en mon dessein,[35] et de profiter en la connaissance de la vérité, peut-être plus que si je n'eusse fait que lire des livres ou fréquenter des gens de lettres.

Toutefois ces neuf années s'écoulèrent avant que j'eusse pris aucun parti touchant les difficultés qui ont coutume d'être disputées[36] entre les doctes, ni commencé à chercher les fondements d'aucune philosophie plus certaine que la vulgaire. Et l'exemple de plusieurs excellents esprits qui, en ayant eu ci-devant le dessein, me semblaient n'y avoir pas réussi, m'y faisait imaginer tant de difficultés, que je n'eusse peut-être pas encore sitôt osé l'entreprendre, si je n'eusse vu que quelques-uns faisaient déjà courre[37] le bruit que j'en étais venu à bout. Je ne saurais pas dire sur quoi ils fondaient cette opinion ; et, si j'y ai contribué quelque chose[38] par mes discours, ce doit avoir été en confessant plus ingénument ce que j'ignorais que n'ont coutume de faire ceux qui ont un peu étudié, et peut-être aussi en faisant voir les raisons que j'avais de douter de beaucoup de choses que les autres estiment certaines, plutôt qu'en me vantant d'aucune doctrine. Mais, ayant le cœur assez bon pour ne vouloir point qu'on me prît pour autre chose que je n'étais,[39] je pensai qu'il fallait que je tâchasse par tous moyens à[12] me rendre digne de la réputation qu'on me donnait, et il y a justement huit ans que ce désir me fit résoudre à m'éloigner de tous les lieux où je pouvais avoir des connaissances, et à

me retirer ici, en un pays où la longue durée de la guerre a fait établir de tels ordres que les armées qu'on y entretient ne semblent servir qu'à faire qu'on s'y jouisse[40] des fruits de la paix avec d'autant plus de sûreté, et où, parmi[41] la foule d'un grand peuple fort actif et plus soigneux de ses propres affaires que curieux de celles d'autrui, sans manquer d'aucune des commodités qui sont dans les villes les plus fréquentées, j'ai pu vivre aussi solitaire et retiré que dans les déserts les plus écartés.[42]

PASCAL

(1623—1662)

Life and Works.—Blaise Pascal was born in 1623 at Clermont-Ferrand (Puy de Dôme). Brought up by his father, a man of wide culture, he showed at an early age signs of remarkable genius. When only twelve, he wrote a treatise on acoustics, and, not having any book on mathematics, worked out for himself the elements of geometry. At sixteen he composed a treatise on conic sections, which excited the wonder of Descartes. In 1651, or thereabouts, he produced a work of a different nature, his *Discours sur les passions de l'amour*, supposed, though without much evidence, to have been inspired by a hopeless love for the sister of the Duke of Roannez. The following passage will show the conception he formed of love: 'Le premier effet de l'amour, c'est d'inspirer un grand respect, l'on a de la vénération pour ce que l'on aime. L'égarement à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit.' In 1654, Pascal, apparently weary of the world and its ways, retired into the famous abbey of Port Royal, the headquarters of the religious sect known as the Jansenists (followers of Bishop Jansenius), with whose views he was in sympathy. He spent the remainder of his life either at Port Royal des Champs or in Paris. His health, never good, was not improved by his asceticism, and he died in 1662.

In the year (1654) that Pascal entered Port Royal his friends, the Jansenists, were in great difficulties. After a long contest with the Jesuits, who accused them of heresy, they had been condemned by the Pope. They refused to yield, and Arnauld, their leader, determined to appeal to public opinion; but he recognised that he was unequal to the task, and asked Pascal 'to do something.' The something was the first *Lettre provinciale*, purporting to be written by an unknown writer to a friend in the provinces, and it was followed by seventeen others. The success of the letters was prodigious; they did not save the Port Royalists from expulsion and persecution, but they almost blasted the character of the Jesuits. The first four *provinciales* deal with the theological points under dispute. In the next and most of the following letters, Pascal opens and develops a bold attack upon the morals of the Jesuits, which he submits to searching and scathing criticism. Of the three letters published in the text, the fifth and the seventh expose the two masterpieces of casuistry, the doctrines of 'probability' and of the 'direction of intention.' In the portion of the fourteenth given, the champion of the Jansenists turns from ironical exposition to crushing condemnation. It is one of the most magnificent chapters in the whole of French literature, and to be fully appreciated should be read aloud.

The style of the Provincials—incisive, rapid, nervous, penetrating in its irony, never unmeasured in its vehemence, a model of clear and close reasoning—is almost perfection itself. Demosthenes, says M. Lanson, is comparable but not superior to Pascal.

Pascal had the intention of writing an *Apologie de la Religion catholique*, but he got no further than committing to little sheets of paper, arranged in no order, such

thoughts as occurred to him. These were collected and published in 1670 under the title *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers.* They are generally known as the *Pensées.*

EDITIONS.—The best editions of the *Provinciales* are those of M. Ernest Havet (Delagrave, 2 vols., 1851 ; care should be taken not to purchase a copy till the print has been inspected), and of M. Molinier (Lemerre, 2 vols., 1877 ; the text not modernized). Both are annotated. Of the *Pensées*, the edition Faugère (Collect. des Grands Écriv, vol. 1, 1887—Hachette), and that of Havet (Delagrave). BIOGRAPHY AND CRITICISM.—Vinet, *Études sur Pascal* (Paris, 1848) ; Boutroux, *Pascal ;* Voltaire, *Remarques sur les Pensées de Pascal ;* Brunetière, *Études Critiques, tom. i., iii. ;* Faguet, *Dix-septième siècle ;* Lanson, *Hist. de la Littérature française* (pp. 437-460). Petit de Julleville, *Hist. de la Langue et de la Littérature française, t. vii.*, contains a *facsimile* of the sheets of paper to which Pascal committed his *Pensées.* De Soyres, *Provincial Letters of Pascal* (Cambridge, 1880).

NOTES

ABBREVIATIONS.

O.F. = Old French. *M.F.* = Modern French. *Cf.* = compare. *Suff.* = suffix.

LETTER V.

1. (*a*) *La morale* here means 'morality'; it also means the moral of a story, fable, etc. *Cf.* Lafontaine, VI. 1 :

'Une morale nue apporte de l'ennui
Le conte fait passer le précepte avec lui.'

La moralité can be used for *la morale* in the second sense. One finds 'Ce n'est pas dans la moralité qu'il faut chercher la morale de la Fontaine.'—Lanson.

(*b*) *Le moral*, moral faculties, being, energy. *Ex. :* Le physique influe sur le moral. Relever le moral de ses soldats.

2. *Ce sont eux-mêmes. . . .* It is possible to say, 'C'est eux-mêmes,' and necessary to say, 'C'est nous, c'est vous' ; . . . *qui le disent*, in a book, *Imago primi seculi*, published in 1640 to celebrate the centenary of the Jesuits.

3. Isaiah xviii. 2 : 'Go, ye swift messengers, to a nation scattered and peeled.'

4. Phœnix (*a*), a mythological bird, generally described as Indian. It lived for 500 years. At the expiration of this period it made a bed of aromatic plants, and, lying on it, was consumed by the sun, to be born anew. The legend has its source in the rising of the sun.

(*b*) Means a thing or person incomparable of his kind. *Cf.* Lafontaine I. 2:

'Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.'

5. M.F. Il faut *le* croire, and in next line: Vous allez bien *le* voir. . . .

6. Strange, odd.

7. *resta.* In M.F. add *rien.*

8. The 'Society of Jesus' was founded in 1534 by Ignatius Loyola, a Spanish knight, though it was not till 1537 that this name was actually adopted. It first devoted itself to preaching and labour among the poor, and then also to missionary work and education. Owing to the discipline and devotion of its members the power of the Company rapidly increased, but its good reputation decreased. Towards the end of the sixteenth century the Jesuits were driven out of England and France, and found great opposition in other countries. Nevertheless, they gained ground, and on their return to France secured the downfall of the Port Royal, and were responsible for the revocation of the Edict of Nantes. During the eighteenth century their trading operations brought them immense wealth and consequent increase of political influence, but did not add to their popularity. So strong was the feeling against them that the Society was suppressed by the Pope in 1773. The Jesuits refused to submit, and withdrew to Russia and Prussia. They subsequently made their reappearance in France, but were finally expelled (theoretically, at least) in 1880. They were driven at various times out of other countries, but regained their footing at Rome, and their power to-day is still great. In this and the following passages Pascal's friend is made to give a remarkably skilful and scathing, but somewhat exaggerated, account of the Jesuit policy.

9. *Voici* is used to introduce, and *voilà* to conclude, a statement. Several examples of this use of the words occur in the *Letters.*

10. *Mœurs* = Lat. *mores*, morals. The other sense of the word *mœurs* is shown by the example *mœurs et usages* (or *us et coutumes*), manners and customs.

11. Aussi = M.F. non plus, when taken in a negative sense.

12. Ne s'accordent pas = M.F. ne sont pas d'accord avec, ne correspondent pas à.

13. Leave aside, ignore.

14. One of the many Jesuit authorities quoted by Pascal in order to convict his opponents out of their own writings.

15. *Cf.* Gal. v. 11: 'The offence of the cross,' and also 1 Cor. 23: 'But we preach Christ crucified, unto the Jews a stumbling-block, and unto the Greeks foolishness.'

16. Keum-fucum—Confucius, whose philosophy has dominated Chinese thought for centuries (551-479 B.C.).

17. Name given to a branch of the French Franciscans on account of the *cords* they wore round their waists. The memorial was presented to Philip, not by the Cordeliers, but by the Capuchins, another branch of the Franciscans.

18. It occupied itself especially with questions concerning the promotion of Christian knowledge among the heathen.

19. Sur = M.F. sous.

20. The article of the decree referred to is: 'It is in no wise lawful for Christians to perform acts of reverence and public worship to an idol under the pretext or with the intention of adoring the cross which is held in the hand or concealed among flowers upon the altar.' The date should be September 12, 1645. The Jesuits were quick to note this error and make the most of it. They also accused Pascal of inventing Caponi; but, according to M. Molinier (*Provinciales*, vol. ii. 230), a certain 'Aloysio Capponi, Cardinal-prêtre de Saint-Laurent *in Lucina*' did exist at this period.

21. Se fléchir = M.F. fléchir, 'as if it was for the rule to bow to the convenience of the subject (person) who owes it obedience.'

22. *Cf.* Ps. xviii. 8: Lex Domini immaculata et convertens animos. Testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis.

23. De—archaic. M.F. à cause de = on account of, for.

24. Je fus, I went.

25. It would be more correct to say: C'était une personne avec qui je voulais renouveler connaissance.

26. M.F. après différents discours, after a few general remarks. The meaning of *différent* varies with its position: des paroles différentes, other words, but différentes paroles, various words.

27. *i.e.*, Carême, Lent.

28. = Ne s'appliquaient à moi.

29. Collation, a light repast taken in place of supper by Roman Catholics in time of fasting. Pascal takes it instead of the mid-day dinner.

30. à = M.F. de; but we say, obliger quelqu'un à. . . .

31. *Cf.* Latin *qualis* (or *quanta*) = M.F. quelle preuve c'est.

32. Escobar was a Spanish Jesuit (1589-1669). This reference to his work secured him immediate notoriety. Pascal refers to the fact in the sixth letter, in which he makes his Jesuit friend say: 'Vous ne lisez donc guère Escobar?' He replies: 'Je ne l'ai que d'hier, mon père; et même j'eus de la peine à le trouver. Je ne sais ce qui est arrivé depuis peu, qui fait que tout le monde le cherche.' In Escobar's book (edition 1644, Lyon) there is a frontispiece representing the Lamb holding a book with seven seals. This allegorical figure is based upon the description in Revelation, chap. v. (Apocalypse, from Greek ἀπό, from, καλύπτω, I cover), which see. In his preface Escobar draws his analogy between his book and the Apocalyptic book. Translate *animaux* by 'beasts.'

33. M.F. et par laquelle.

34. Se passer de = M.F. Se tirer d'affaire en faisant collation.

35. Hypocras, wine with sugar, spices, and other ingredients.

36. Honnête is used ironically. 'Accommodating.'

37. M.F. On ne peut s'en tirer = One cannot drag one's self away from it.

38. Note in this dialogue the comical effect of the contrast between the naïve admiration of the Jesuit and the delicate irony of Pascal.

39. 'Proximate occasions of sin'—*i.e.*, circumstances which are

calculated by their nature to lead to sin: the marriage of a Roman Catholic with a Protestant is, for instance, according to the Romish Church, an occasion of sin to the former.

40. Note contemptuous force of *ces* (*cf.* Lat. *iste*). The effect is heightened by the fact that Pascal, unknown to his imaginary interlocutor, was the champion of the Jansenists (see *Life*).

41. *Le* is a survival of the O.F. neuter (*cf.* Lat. *illud*).

42. Car (Lat. *quare*) = M.F. c'est que.

43. Plaisante, singular, strange.

44. N'en est que mieux = M.F. *either* n'en est que meilleur *or* n'en vaut que mieux, 'is all the better.'

45. Embarrassé à = M.F. embarrassé de.

46. 'Être au large' means (*a*) to have elbow room, (*b*) to be at one's ease, (*c*) *mar.*, to be in the offing.

47. Note the satirical repetition of this reference to the twenty-four Jesuits.

48. S'assurerait = M.F. serait sûr.

49. Priser = Lat. *prĕtiare*; Eng. to prize; in O.F. was written prizier; *z* has been kept in the English spelling.

50. Ovid, Tristia I. 2, v. 4.

51. Le doit absoudre = M.F. doit l'absoudre. Ne le pas absoudre = M.F. ne pas l'absoudre.

52. Bénéficier = possessor of an ecclesiastical living, an incumbent.

53. Positive theology—*i.e.*, theology in its historical and legislative aspect.

54. Furieusement = a prodigious amount.

55. À l'entrée, archaic = M.F. au commencement.

56. Pascal here quotes the most important Fathers of the Church in order to render more striking the comparative insignificance of the new authorities. He arranges the strange-sounding names of the latter (of which we spare the reader thirty-nine) according to the assonance of termination, in order to render the effect more grotesque. His taste in giving the list has been questioned. It irritated the Jesuits profoundly, and they retorted by issuing a counter list; but the first name in it was Luther! Most of the names in Pascal's list are Spanish. According to M. Molinier, an erudite editor of the *Provinciales*, the spelling of the names is not beyond reproach (Tom. II., p. 239; Lemerre, Paris).

57. Ne pas laisser de = for all that.

58. Mais-d'honneur = But we do not make it a point of honour.

LETTER VII.

1. In the sixth letter Pascal's Jesuit friend quotes among others *cette grande maxime* of Father Bauny which permits valets, in certain cases, to supplement an inadequate wage by appropriating the property of their masters. Pascal thereupon takes occasion to remind the good Father of the story of Jean d'Alba, a domestic in a Jesuit college, who, being dissatisfied with his wages, practised theft. When brought to justice he declared he had taken, but not stolen, the property of his masters, and he quoted in his defence the maxim of Father Bauny. The judge was of opinion that the *trop fidèle serviteur* should be whipped

before the gates of the college; that at the same time the pernicious writings of the Jesuits should be burnt; and that they should be forbidden to preach such a doctrine again on pain of death. Nothing came of it, for the prisoner disappeared mysteriously, and no more was heard of the matter. This story did not amuse Pascal's interlocutor. 'À quoi vous amusez-vous? dit le Père. Qu'est-ce que tout cela signifie? Je vous parle des maximes de nos casuistes; . . . et vous m'interrompez par des histoires hors de propos!' Pascal's account is historically accurate, except as far as the judgment is concerned. Alba was only censured and ordered to return to his own country (Lorraine). Still, as M. Havet has pointed out, the mildness of the judgment was in itself a reflection on the Jesuits (see Havet, *Provinciales*, vol. i., pp. 138, 139; De Soyres, *Provincial Letters of Pascal*, Cambridge, 1880, p. 161).

2. Injures = insults.

3. Nous rompons avec lui. Notice that this is the second principal clause in the sentence. This construction or figure is known to grammarians as *anocoluthe*, from Greek ἀνακολουθία, from ἀν (privative), ἀκόλουθος (following).

4. Ce n'est pas—pouvoir: It is not that we do not try our best to keep men from, etc.

5. *Cf.* Molière, *le Tartuffe* (1664), Acte IV. s. 5, cit. Havet:

> 'Selon divers besoins, il est une science
> D'étendre les liens de notre conscience,
> Et de rectifier le mal de l'action
> Avec la pureté de notre intention.'

6. See Note 9 to Letter V.

7. Oubliées = forgotten, in the meaning of *forgiven*.

8. Manque = M.F. faute.

9. À cette intention = to this effect.

10. Outre que = besides.

11. Bréviaire, borrowed from Lat. *breviarium* (*i.e. breve* + suff. *arium*), a collection of prayers which Roman Catholic priests are required to recite at certain hours of the day.

12. See Pascal's Note 52 on Letter V.

13. Dirigée à = M.F. dirigée vers.

14. Juste = exactement.

15. En propres mots, expressly.

16. The text of Layman has 'Si, *dans un cas très rare*, un soldat. . . .' (cit. Havet). Pascal, reproached with this omission by his opponents, replies in Letter XIV.: 'Je vous admire, mes pères; voilà des plaisantes impostures que vous me reprochez. Il est bien question de savoir si ce cas-là est rare! Il s'agit de savoir si le duel y est permis.'

17. Au rapport de, as reported by.

18. Refers to the edict against duelling of September 5, 1651. It had little effect.

19. Je quitte la partie, I give in.

20. Obvious.

21. En cachette = en se cachant, by stealth.

22. S'il est de leur intelligence = M.F. s'il est d'intelligence avec eux. Être d'intelligence avec quelqu'un, to be in accord with somebody.

23. Improuver = to disapprove (from Lat. *im*, negative, and *probare*, to approve). *Dés* is also a negation from Lat. *dis*.

24. Avec = M.F. dans.

25. Encore que, archaic = M.F. bien que, quoique.

26. The *3rd requête* was a petition addressed by the University of Paris to the *Parlement* (Court of Justice) in December, 1645, protesting against the doctrines of the Jesuits.

27. Ces, archaic = M.F. cela.

28. *La* would not be correct in M.F., because *raison*, the word to which *la* refers, is being used indefinitely.

29. Là = they do not consider it from that point of view.

30. Le bien, archaic = M.F. les biens, goods, property, wealth.

31. Prudent, discrete (Lat. *prudentem*). *Prudence* = good sense (*prudentia*).

32. La necessité de, the need of.

33. Ducat, from Italian *ducato*, name due to the fact that it was first issued by the doges (dukes) of Venice. Its value was then about 8s.

34. Écu (Lat. *scutum*), so called because it had the royal shield engraved upon it. It was worth two or three shillings.

35. Connais = M.F. reconnais.

36. Qu'aux = qu'il est permis aux.

37. Y faire de reflexion = M.F. refléchir.

38. Sur ce que, from the fact that I had heard it stated that . . .

39. D'assister = to attend.

40. Caramuel (Juan de Lobkowitz), a Spanish theologian, 1606-1682. Was nominated Abbot of Melrose and Vicar-General in England. He seems not to have come to England. The work to which Pascal refers is the *Theologia Moralis* (1643).

41. Pelagius, a monk of the fifth century, denied that Adam's sin could be imputed to his offspring, and maintained the doctrine of free-will as opposed to that of grace and predestination upheld by St. Augustine.

42. In connection with this passage an aphorism of Calvin is quoted which encourages the calumniation and killing of Jesuits.

43. J'en ai = M.F. J'ai une autre raison pour cela.

LETTER XIV.

1. Before *brûlé*. M.F. would require *quand il aurait*.

2. On y agit = M.F. on agit à son sujet.

3. Être obligé à = M.F. obliger quelqu'un *à*, être obligé *de*.

4. De quelle sorte, Latinism = M.F. Voilà comment, *or* la façon dont.

5. The allusion is to the allegory in the preface of Escobar's book, Letter V., Note 32.

6. Suppôts (Lat. *suppositos*; Lat. *sub* + *ponere* to place under), subject, subordinate, one who serves another's evil designs. *Cf.* colloquial 'suppôt de Satan.'

7. Trouble = dissension.

8. Superbe = proud, arrogant (Lat. *superbus*). Notice the harmonious effect of the repetition and inverted position of this adjective. A Jesuit comment on this passage is: 'Il n'est pas bienséant à un homme d'honneur de parler ainsi ; vous avez trop souvent le diable en la bouche,' etc. (cit. Havet).

9. Canons = decrees, *i.e.*, the decisions of councils concerning faith and discipline.

10 Louis XIV. published this edict on September 5, 1651.

11. Principe de religion = M.F. principe religieux, *and, below*, maxime de politique = M.F. maxime politique.

12. Abel.

13. The 'Chef' is, of course, Jesus Christ.

14. This apologist was Nouët, a French Jesuit.

15. Sortir hors = M.F. sortir de.

16. Soufflet de Compiègne. A certain cook named Guille is said to have been struck by a Jesuit Father. Pascal quotes this story in Letter XIII. to prove that if this cook had been brought up at a Jesuit school, his aggressor would have been 'tuable en sûreté de conscience.'

17. Question si = M.F. question de savoir si.

18. Notice how Pascal at the end of this letter plays on words often used by Jesuits.

MADAME DE SÉVIGNE

(1626—1696)

Life and Works.—Marie de Rabutin Chantal, marquise de Sévigné, was born in 1626. The story of her life is soon told. In 1644 she married Henri de Sévigné, who was killed seven years later in a duel, leaving his wife with two children—a son and a daughter. To them she devoted the rest of her life. In 1669 her daughter married the Count of Grignan and went to live with him in Provence. It was to her daughter that some of the best of Madame de Sévigné's letters were written, and it was in nursing her that she caught the fever which ended her days in 1696. Her life has been excellently resumed by M. Émile Trolliet, in the *Histoire de la langue et de la littérature française* (edit. Petit de Julleville): 'Toute sa vocation, toute sa destinée fut d'être une femme, une mère, une grande dame, et si, par surcroît, elle fut un grand écrivain, c'est surtout pour avoir fourni entièrement, mais uniquement sa tâche féminine . . . Cette femme naquit, charma, aima, mourut: toute sa mission tient en ces quatre mots.'

The following is a portrait of her, drawn by her friend Madame de La Fayette in 1659: 'Sachez, madame, si, par hasard, vous ne le savez pas, que votre esprit pare et embellit si fort votre personne, qu'il n'y en a point sur la

terre d'aussi charmante, lorsque vous êtes animée dans une conversation d'où la contrainte est bannie. Tout ce que vous dites a un tel charme et vous sied si bien que les paroles attirent les ris et les grâces autour de vous; et le brillant de votre esprit donne un si grand éclat à votre teint et à vos yeux, que, quoiqu'il semble que l'esprit ne dût toucher que les oreilles, il est pourtant certain que le votre éblouit les yeux.'

Madame de Sévigné's work is contained in her Letters, which fill several volumes. They deal with all subjects under the sun; they narrate, day by day, what Madame de Sévigné saw and heard around her, and they give us a strikingly faithful picture of the society in which she moved. They are written with an ease, vivacity and spontaneity not common among the writers of the seventeenth century, and this, no doubt, is partly due to the fact that she was writing, not a book for publication, but letters on subjects of immediate personal interest to herself and her friends. But, unlike most letter-writers, Madame de Sévigné was not content merely to narrate; she watched her words with an artist's eye, and it is because she was a great artist that her letters are the perfect expression of her fresh, original and charming personality.

The first published Letters of Madame de Sévigné appeared a year after her death in 1697; others have been added at different dates and may still be added.

EDITION, Monmerqué. Coll. des Grands Écrivains (Paris, 1862), 14 vols.; *Lettres inédites*, edit. Capmas (Paris, 1876), 2 vols.; *Lettres choisies*, edit. Régnier Hachette (1 fr. 80). BIOGRAPHY AND CRITICISM. — Boissier, *Mme. de Sévigné;* Sainte-Beuve, *Portraits de Femmes;* Faguet, *XVII siècle.*

NOTES

LETTER I.

1. Madame de Grignan, daughter of Madame de Sévigné. See *Life and Works*. This letter is placed out of its chronological order because it relates to the *Provinciales*.

2. Château des Rochers, belonging to the Marquis of Sévigné, near Vitré (Ille-et-Vilaine).

3. The only important names are those of the Père *Bourdaloue* (1632-1704), a Jesuit, and perhaps the most famous French preacher of the seventeenth century; and of *Nicolas Boileau Despréaux* (1635-1711), a French poet, author of *Satires*, *Epîtres*, *Art poétique*, *Lutrin*. For his place in the French literature of the seventeenth century, see Introduction. M. de Troyes and M. de Toulon were Bishops, Lamoignon a high legal official.

4. *Du* before a proper name has generally a depreciatory sense in M.F. It has no such meaning here.

5. Faire l'entendu, to put on a knowing air.

6. 'Un cotal riso amaro' = un rire aussi amer (bitter).

7. Here is the title of these translations: 'Les Provinciales, ou lettres escrites par Louis de *Montalte* à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites . . . traduites en Latin par Guillaume *Wendrock* (= *Nicole*), théologien de Salzbourg. En Espagnol par le S^r^. Gratien *Cordero* de Burgos. Et en Italien par le S^r^. Cosimo *Brunetti*, gentilhomme florentin. Cologne, Balthasar Winfeldt, 1684, in 8°.'

8. See Boileau's Epître XII. and Pascal's 10th Provincial Letter.

9. M.F., il s'enfuit.

LETTER II.

1. M. de Pompone. Simon Arnauld, Marquis of Pompone, nephew of the great Arnauld of Port Royal, was born in 1618, and died 1689. He was Minister of Foreign Affairs, and fell into disgrace, for he was a friend of Foucquet, famous *Surintendant des Finances* under Louis XIV., who was arrested on a charge of corrupt practices, and condemned to imprisonment for life.

2. Louis XIV.

3. Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, member of the French Academy in 1688, wrote an interesting *Journal de la Cour de Louis XIV.* (1684-1715).

4. Madrigal, (1) a little pastoral or love-poem, as here; (2) a gallant (gal-ant') speech.

5. Antoine III., Duc de Gramont, Maréchal de France in 1641.

LETTER III.

1. Philippe de Coulanges was a first-cousin of Madame de Sévigné. He received this letter at Lyons.

2. Probably refers to Mary, widow of Louis XII., who three months after the death of this King married the Duke of Suffolk.—*Juste* means legitimate, exact.

3. Miséricorde ! exclamation of surprise and regret. Translate 'which makes everyone cry, Mercy upon us !'

4. Marguerite, Duchesse de Rohan, had refused two Dukes to marry Henri Chabot, a poor *gentilhomme*—*Madame d'Hauterive* had married against her father's wishes.

5. Berlue = lésion de la vue. Avoir la berlue = mal voir.

6. Jeter sa langue aux chiens = to give up guessing, 'give up.'

7. Antoine de Caumont Lauzun, Comte de Puyguilhem, a Gascon who succeeded in winning favour at Court.

8. First a hunting-lodge, then a fortress, a palace, and now a museum.

9. Louise-Françoise, daughter of Laurent de la Baume le Blanc, Marquis de la Vallière, who spent the last thirty-six years of her life in the convent of the Grandes Carmélites, where she died in 1710.

10. Paule-Françoise-Marguerite de Gondi, daughter and heiress of Pierre de Gondi, brother of the Cardinal.

11. Henrietta-Louise Colbert, second daughter of Colbert, Minister of Louis XIV.

12. Madeleine, only daughter and heiress of the Duke of Crequy, married Charles - Belgique - Hollande de la Trémouille, Prince of Tarentum.

13. *Mademoiselle* was the Court name of Anne-Marie d'Orléans, Duchesse de Montpensier, etc., daughter of Gaston, Duc d'Orléans, brother of Louis XIII. She was cousin-german or first-cousin of King Louis XIV.

14. Philippe of Orléans, brother of Louis XIV. He was known as *Monsieur*.

15. = M.F. *courrier*, mail.

LETTER IV.

1. Tuileries, a palace constructed under Catherine of Medicis by Philibert Delorme. It was set fire to by the Communists in 1871, and pulled down in 1883. The name *Tuileries* is now given to the garden of the palace.

2. Barbons = graybeards.

3. M.F. n'est pas sortie.

4. Archaic = M.F. sans avaler autre chose que des bouillons.

5. E frà tanto vi bacio le mani, Italian for 'and thereupon I kiss your hands.'

LETTER V.

1. Présentement, now.

2. Madame de Sévigné alludes to the three famous rules which governed French classical tragedy, *Les trois unités :* those of Action, restricting the play to the development of a single line of action ; of Time, limiting this development to twenty-four hours ; and of Place, confining it to one place.

> 'Qu'en en lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.'—
>
> BOILEAU, *Art Poét.*, c. iii.

These rules were not always observed, but they sufficed to cramp French art till Hugo abolished them.

3. Ouï = M.F. entendu.

4. Fait = M.F. agi, *or* s'est fort bien conduite.

5. *I.e.*, dont tous les personnages étaient venus lui rendre visite.

LETTER VI.

1. = même pour quelqu'un qui ne vous aimerait pas comme moi.

2. 'Sans que' is always followed by subjunctive in M.F.

3. Dimanche gras = Shrove Sunday. It was in 1672 on February 28. Mme. de Sévigné means that the letter expressed joyous contentment.

4. Abîmait, archaic = M.F. ruinait.

5. An old game played with dice upon a board on which were figures of geese. That the Greeks renewed it is by no means established. *Cf.* Molière, *Avare*, II. 1 : 'Un jeu de l'oie renouvelé des Grecs.'

6. Nicole, a celebrated Jansenist, moralist, and theologian (1625-1695).

7. *Cf.* La Rochefoucauld ; Maxim 391.

8. Paul de Gondi, Cardinal de Retz, who was ill. He played an important part in the rebellion against the rule of Mazarin, known as the Fronde, and has left interesting Memoirs, from which an extract is given in the *Life and Works* at the head of the notes to La Rochefoucauld.

9. It was the *Pulchérie*, one of his less-known plays.

10. I.e., *Femmes savantes*. It was played for the first time two days after this letter was written. For Molière, see the Introduction.

11. Boileau had terminated neither the *Art poétique* nor the poem *Lutrin*.

12. One of Racine's tragedies.

13. A celebrated contemporary comedian.

14. Quotation from the Dedication to Foucquet in the *Œdipe* of Corneille.

15. See Introduction.

16. The coffin in which the body of M. de Boufflers lay fell upon the *curé* and killed him. The fable in question is the 'Curé et le Mort,' Bk. VII., Fab. XI. It begins :

> 'Un mort s'en allait tristement
> S'emparer de son dernier gîte ;
> Un curé s'en allait gaiement
> Enterrer ce mort au plus vite.'

17. 'La Laitière et le Pot au lait,' Bk. VII., Fab. X.

LETTER VII.

1. Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne (1611-1675), one of the greatest Generals of modern times. After gaining victories with the Great Condé, he found himself opposed to him in the civil strife of the later stages of the Fronde, and was victorious. He met his death at the Battle of Salzbach against the Germans.

2. The author of the *Maximes*. See *La Rochefoucauld's Life*.

3. *I.e.*, the *premier écuyer* (here equerry) of the King.

4. Marguerite-Renée de Rostaing, Marchioness of *Lavardin*, one of the greatest friends of Madame de Sévigné. The *Prince de Marsillac* was the son of La Rochefoucauld. Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, born 1634, married in February, 1655, the Comte de Lafayette.

5. Par dessus = de plus que nous—more than we have.

6. *I.e.*, ce que sa perte ajoute encore aux sentiments dont on était déjà plein pour lui.

7. Armand de Gramont et de Toulongeon, a French General distinguished for his bravery.

8. The other hero was the Great Condé, the victor of Rocroy.

9. M.F. leaves out *pas*. Tomber dans la tête, archaic; M.F.: il n'est venu à l'esprit.

10. Conversion. Turenne was a Protestant, and was converted to Catholicism by Bossuet (1688).

11. An English force of about 7,000 serving in the army of Turenne against the Dutch. It appears to have been left in a state of destitution by its officers.

12. De Lorges. Guy Aldonce de Durfort, Duke of Lorges, nephew of Turenne.

LETTER VIII.

1. Mme. d'Elbeuf, sister of the Cardinal de Bouillon, nephew of Turenne.

2. See Letter VII., Note 4.

3. 'Nous' is dative. M.F.: nos yeux ne séchèrent pas.

4. Cachotant, not so strong as; en se cachant.

5. Donner la bataille, archaic = M.F. livrer bataille.

6. Henri de Lorraine, Prince d'Elbeuf, son of Charles III., Duc d'Elbeuf and great-nephew of Turenne.

7. Je m'y en vais. We should say more simply: J'y vais.

8. Saint-Hilaire, the son of a shoemaker. He left his father, who ill-treated him, became a volunteer, and rose to be a lieutenant-general.

9. Guy Aldonce de Durfort, Duke of Lorges, nephew of Turenne. M. de Roye, nephew of Turenne, and also, like the author of the *Maxims*, great-grandson of François III., Duc de la Rochefoucauld.

10. Pourtant, archaic = pour un si grand objet (Latin *pro tanto*). In M.F. means 'however.'

11. Messieurs de Lorges et Roye.

12. *I.e.*, le Chevalier de Grignan.

13. Ç'a = ce a. This form must not be confused with 'ça,' a colloquial contraction of cela.

14. Langres, in the Haute-Marne Department.

15. Saint-Denis, a famous abbey, in which are the tombs of many Kings of France. Turenne's tomb is now in the Musée des Invalides, in Paris.

16. L'allaient reprendre, archaic = M.F. allaient le reprendre.

17. En dépôt, deposited.

18. Notre-Dame de Paris.

LA ROCHEFOUCAULD

(1613—1680)

Life and Works.—François VI., duc de la Rochefoucauld, prince de Marsillac, was born in December, 1613. At the age of sixteen he entered the profession of arms, but quitted it in riper years for political intrigue, believing, remarks M. Rebelliau, that it was 'the hereditary duty of the genuine nobility to protest against the Minister of the day, whoever he might be.' Unfortunately for the Duke, it happened to be the Cardinal de Richelieu. His intrigues ended for the moment in the Bastille and exile from Paris. On the death of the Cardinal (1642), La Rochefoucauld transferred his hostility to Mazarin, and became one of the chiefs of the *Fronde*, but with no better fortune. His political career closed with the combat of the Faubourg Saint-Antoine (1652), at which he was shot through the head, nearly losing for ever the use of his eyes. The result was a period of retirement to the country. When, some years later, La Rochefoucauld returned to Paris, he found Louis XIV. absolute and the *Fronde* extinct. He quitted politics for the salon, and passed the remainder of his career in the enjoyment of the most cultured society of his time, among his many friends being Madame de Sévigné. Her Letters contain frequent references to him and to the gout which

broke so rudely at times the serenity of his existence, and finally caused his death in 1680.

One of his enemies, Cardinal de Retz, whom he tried to have assassinated (1651), has left the following appreciation, which may be compared with the *Portrait :* 'Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de la Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigue. . . . Il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi ; car il avait des qualités qui eussent supplée, en tout autre, celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée ; mais son bon sens, et très bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs, qui était admirable, devait récompenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle ; mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement ; car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fut très-soldat (*i.e.*, brave—Ed.). Il n'a jamais été, par lui-même, bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile s'était tourné, dans les affaires, en air d'apologie. Il croyait toujours en avoir besoin, ce qui, joint à ses *Maximes*, qui ne marquent pas assez de foi en la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été de chercher à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eut beaucoup mieux fait de se con-

naître et de se réduire à passer, comme il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli qui eût paru dans son siècle' (written in 1649. *Mémoires*, edit. Feillet, tom. 2, p. 180).

In the cultured society in which La Rochefoucauld spent his later years the making of memoirs and maxims was *à la mode*. It was in the latter exercise that La Rochefoucauld excelled. None better than he knew how to enshrine a thought in the smallest possible setting, and the setting, far from cramping the thought, made it more luminous. The fundamental idea that underlies the *Maxims* is said to be contained in Nos. 171, 182. La Rochefoucauld found—perhaps went out of his way to find—that no virtue was free from the taint of some vice, and the root vice was self-esteem. But he recognised that deep down in the human soul there might be a well of virtue undefiled: 'S'il y a un amour pur et exempt du mélange de nos autres passions, c'est celui qui est caché au fond du cœur, et que nous ignorons nous-mêmes'; and that he admits exceptions the frequent use of restrictive adverbs, such as *souvent*, makes sufficiently clear (see No. 264 and *passim*). Several of his maxims have no relation to his doctrine of self-interest (*e.g.*, 132, 135, 157, 199, 488, etc.). Still, no doubt the prevailing note is pessimistic. It is, as M. Faguet puts it, 'un pessimisme de grand seigneur beaucoup plus dédaigneux qu'amer . . . ; c'est le pessimisme très tranquille et très peu ambitieux d'un homme qui trouve mauvais les hommes, et qui juge intéressant de le leur dire, de loin, dans tout le détail. . . . Il ne se fache pas ; il constate, avec un sourire triste et une moue grave.' The chief ethical value of the *Maxims* lies in the fact that they leave us no excuse for self-deception.

The first edition of the *Maxims* was published in 1665,

and the fifth and last revised by the author in 1678. The *Portrait* generally prefaces the *Maxims*. La Rochefoucauld has also left us memoirs of considerable value and interest.

EDITIONS.—*Œuvres complètes*, edit. Gilbert, 3 vols., 1868, Coll. des Grands Écrivains; *Œuvres*, edit. Chassang, 2 vols., 1883; *Œuvres inédites*, edit. Barthèlemy, 1863. BIOGRAPHY AND CRITICISM.—Faguet, *XVII siècle;* Prévost-Paradol, *Moralistes français;* St. Beuve, *Causeries*, XI., *Nouveaux Lundis*, V.; Taine, *Nouveaux Essais;* Bourdeau, *La Rochefoucauld;* Hémon, *La Rochefoucauld.*

NOTES

'PORTRAIT'

1. Libre = dégagée, graceful.
2. Empêché à, archaic = M.F. embarrassé pour.
3. Prétendre en, archaic = M.F. prétendre à (before a noun); but here = prétendre avoir une belle tête.
4. *Cf.* Descartes, Note 10.
5. See Maxim 202.
6. Je n'ai point d'attache à, do not pay much attention to.
7. Il ne laissera . . . toujours = il demeurera néanmoins (nevertheless) toujours.
8. Difficulté = M.F. de façons pour le dire.
9. Façonner = M.F. faire des façons.
10. Than I pretend to be.
11. Honnêtes gens, *i.e.*, those who have the qualities of a gentleman.
12. *Cf.* Pascal's Notes, V. 1.
13. Disputer, archaic = M.F. discuter, to discuss. *Cf.* below: dispute = M.F. discussion.
14. Dans, archaic = M.F. à.
15. *Cf.* Molière's *Femmes Savantes*, Acte II., sc. vii., v. 598: 'Et le raisonnement en bannit la raison.'
16. Se ressentir de, archaic in this sense = M.F. ressentir (transitive verb). *Injure*, insult.
17. De Retz rather implies that he was ambitious and a failure. See *Life*.
18. See Maxim 264.
19. M.F. d'une façon telle. *Cf.* this statement with the following passage taken from La Rochefoucauld's *Réflexions diverses:* 'On doit aller au devant de ce qui peut plaire à ses amis, chercher les moyens de leur être utile, leur épargner des chagrins, leur faire voir qu'on les partage avec eux quand on ne peut les détourner, les effacer insensiblement sans prétendre de les arracher tout d'un coup, et mettre en la place des objets agréables, on du moins qui les occupent.'
20. Régulier = M.F. fidèle.

'MAXIMS'

1. Habile, clever.

2. Excuser à, archaic. M.F. 'excuser' is a transitive verb.

3. Note the force given to the contrast between *intérêt* and *désintéressé* by their position in the sentence.

4. Soi-même, archaic = M.F. lui-même. *Cf.* Note 27, La Bruyère.

5. 'Soi-même' is correct here, both according to the syntax of the seventeenth century and of our century.

6. Montrer une mine = avoir l'air = to look as if they were.

7. In M.F. we should say: 'On doit toujours mesurer la gloire des hommes aux,' etc.

8. This maxim is taken as the basis of La Rochefoucauld's ethical system by those who credit him with having consciously had a system.

9. *Cf.* passage in *Portrait*, p. 58, Note 5.

10. See 'Portrait de la Rochefoucauld,' etc., p. 62, Note 18.

11. En = des torts. It is not strictly correct, for 'avoir tort' is to be considered as a compound expression. *Cf.* Note 28, Letter vii., Pascal.

BOSSUET

(1627—1704)

Life and Works.—Jacques-Bénigne Bossuet was born in 1627 at Dijon (Côte-d'Or). He began his education in the local Jesuit school, and completed it at the College of Navarre, in Paris. At the age of sixteen his reputation as a scholar was already established in the cultured society of the capital, and after quitting college he rapidly made himself known as a powerful and eloquent preacher. On one occasion the august and all-powerful Louis XIV. condescended to send a letter to his father, 'pour le féliciter d'avoir un tel fils.' In 1669 he was appointed Bishop of Condom, but resigned in the following year in order to give his undivided attention to the tuition of the heir to the throne. In spite of the pains he took, his illustrious pupil made but slow progress, a result for which the tutor was not to blame. Fortunately for posterity, Bossuet published the matter of the instruction he gave under the titles *Discours sur l'Histoire universelle*, *Connaissance de Dieu et de soi-même*, *Politique tirée de l'Écriture Sainte*. In 1682 he became Bishop of Meaux, and henceforth devoted himself entirely to the service of the Church, and the books or treatises he wrote were almost entirely of a religious character. Between 1669 and 1687 he delivered his famous funeral orations, among the

best being those on Henrietta of England and the great Condé. In 1689 occurred his controversy with Fénelon, which will be dealt with in the biography of the latter (p. *xxxviii*). He died in 1704 at the age of seventy-seven.

The best-known work of Bossuet is his *Discours sur l'Histoire universelle*. This 'chef d'œuvre de la prose française,' as Nisard calls it in his *Histoire de la littérature française*, is divided into three parts: (1) Les Époques, ou la suite des temps; (2) la suite de la religion; (3) les Empires.

The first part is a summary of the history of the world from the creation to the reign of Charlemagne—that is, to the beginning of the tenth century. The word 'epoch' is explained by Bossuet himself in a form adapted to the intelligence of his pupil: 'De même que pour aider sa mémoire dans la connaissance des lieux, on retient certaines villes principales autour desquelles on place les autres, chacune suivant sa distance, ainsi, dans l'ordre des siècles, il faut avoir certains temps marqués par quelque grand évènement auquel on rapporte tout le reste. C'est ce qui s'appelle *époque*, d'un mot grec qui signifie *s'arrêter*, parce qu'on s'arrête là pour considérer, comme d'un lieu de repos, tout ce qui est arrivé devant ou après et éviter par ce moyen les anachronismes, c'est à dire cette sorte d'erreur qui fait confondre les temps.'

The second part exposes the origin and development of religion. In it the influence exercised by the *Pensées* of Pascal is easily traced; indeed, it may be regarded as co-ordinating and amplifying the ideas which Pascal had only been able to note down on scraps of paper as they occurred to his mind. A portion of the third part is given in this volume.

All three parts of the *Discours* are dominated by the

idea of the controlling influence of the Divine will upon human affairs. It is this idea that helps to give to the work its remarkable unity of design. As an example of *unité* and *ordre* (see note 27, p. *xlii*), it can scarcely be excelled. Its defects as history are obvious enough, but these can be explained and excused by the fact that in the time of Bossuet the scientific method had not yet been applied to the study of historical sources. The style, though wonderfully precise, simple, pure, and varied, has at times a smoothness and polish that almost weakens its vigour. Yet, in spite of any defects, the work must rank among the masterpieces of prose composition.

EDITIONS.—The complete edition is that of Lachat, 31 vols., 1867 (Paris). A good cheap edition of *Les Empires* has been edited by M. Gazeau (Delagrave, 1s.). BIOGRAPHY AND CRITICISM.—The article *Bossuet*, by F. Brunetière, in the *Grande Encyclopédie* (copy at British Museum) and *Études critiques*, tom. v.; A. Rebelliau, *Bossuet, historien du protestantisme* (Paris, 1891); G. Lanson, *Bossuet*.

NOTES

I.

1. 'Où' can no longer be thus used in reference to names of persons. M.F. has chez lesquels.

2. *Cf.* Herodotus, II. 35, and also Montesquieu, *Esprit des Lois*, livres xiv.-xviii.

3. This assertion is borrowed by Bossuet from Diodorus of Sicily, and corroborated by Herodotus, but contradicted by inscriptions and papyri.

4. Civil polity, all matters concerning the relation of the citizen to the State. *Cf.* *πολιτεία*.

5. It means that each trade had a particular quarter of the town assigned to it. This was a common custom in Europe of the Middle Ages, and it still survives in the names of many streets. In Paris, for instance, there is the Rue de la Parcheminerie, which was reserved to merchants of parchment; Rue de la Ferronnerie, to dealers in old iron and tin; Rue des Lombards, in which Italian bankers or usurers used to have their shops, and lend or steal money, etc. *Cf.*, in London, Lombard Street, etc.

6. *Cf.* the Chinese. Lesseps, when cutting the Suez Canal, found

the Fellahs using methods employed by their ancestors hundreds of years ago. But Egyptian conservatism has been exaggerated.

7. Ordre des jugements = system of justice.

8. Tiraient = M.F. retiraient.

9. An allusion to the custom of *épices*, gifts, at first in kind (*épices*, sweetmeats), later in money, which were given to the judge after a trial, and, later, before it. These fees were often compulsory, and as such were a form of legalized bribery. See *Les Plaideurs*, II. 11, 12.

10. Parti, suitor.

11. Forme = M.F. façon, way.

12. M.F. auquel.

13. M.F. ne peut nous ravir. The personal pronoun as complement stands before the infinitive except when used with *faire* and *laisser*. Ex. c'est le seul bien dont on nous laisse jouir.

14. M.F. on condamnait sa mémoire. In M.F. the pronoun *en* (Latin *inde*), when used as a *genitive*, applies only to things.

15. = avec quel soin. 'Curieusement' is taken here in its etymological sense (popular Latin *curiosamente*—stem *cura*, care).

16. Ancestor-worship was by no means confined to the Egyptians. See Fustel de Coulanges, *Cité Antique*, chap. ii.

17. Ases-Ka-w, a King of the fourth dynasty; built some monuments, and was, according to Diodorus of Sicily, one of the five great lawgivers of Egypt.

18. Digérées, 'digested,' in the sense of to arrange under heads.

19. Du boire et du manger. The use of these infinitives as nouns is much rarer in M.F. than it was during the Middle Ages and up to the middle of the eighteenth century. We should say: De la boisson et de la nourriture.

20. Two or more nominatives, the last of which is singular, may be followed by a singular verb in the syntax of the seventeenth century. It is an imitation of the Latin construction by which the verb understood after each subject agrees only with the last.

21. Destinées, arranged beforehand.

22. *Cf.* 'The King can do no wrong,' a principle that was clearly established in 1678 by the Danby case, it being decided that 'a minister cannot plead the royal commands in justification of an unconstitutional or illegal act' (Fielden, *Constit. Hist.*, 1887, p. 143).

23. Bossuet, it must be remembered, is addressing himself to the heir to a throne.

24. Thébains. The eleventh dynasty was of Theban origin. Thebes was the chief town of Upper Egypt. Its influence was paramount from the eleventh to the twentieth dynasty. See splendid description of Thebes given by Bossuet, p. 79.

25. Probably represent one and the same divinity—the Hermes of the Greeks, Mercury of the Romans, and Thot of the Egyptians.

26. M.F. par le Nil.

27. Abondant = fertile.

28. Rain is so unusual in Egypt that it is regarded as an evil omen. The invasion of the Persians, and later of the French under Napoleon,

were said to have been presaged by showers of rain at Thebes (Gazeau).

29. Mediterranean Sea.

30. The value of the Nile has been well put by Herodotus in his Ιστορίαι (II. 5): *δῶρον τοῦ ποταμοῦ*—Egypt is a gift of the river.

31. These details are not altogether accurate. There was no Egyptian King called Myris. The word is formed from Méri, which means *lake*. Herodotus also mistook the word for the name of a King. Bossuet improves on the error by relating that there were statues of Myris and his wife. The statues actually represent Aménemhat III., Prince of the twelfth dynasty, and his wife. Further, modern calculations have established that Herodotus had to a large extent exaggerated the dimensions of this reservoir, and there is no evidence to show that it was completed in one reign.

32. The final *s* is adverbial. *Cf.* certes, volontiers, etc., and Note 13, Descartes. M.F. uses 'jusque' in prose. Exception, 'jusques à quand,' for the sake of euphony. 'Jusques,' or 'jusque,' is used in verse according to the requirements of the metre.

33. That the Greeks imitated Egyptian sculpture is not certain.

34. *Cf.* Homer, *Iliad*, ix. 381 *et seq:*

Θήβας
Αἰγυπτίας ὅθι πλεῖστα δόμοις ἐν κτήματα κεῖται,
αἵθ' ἑκατόμπολοί εἰσι διηκόσιοι δ' ἀν' ἑκάστην
ἀνέρες ἐξοιχνεῦσι σὺν ἵπποισιν καὶ ὄχεσφιν.

'Egyptian Thebes, where the treasure-houses are stored fullest—Thebes of the hundred gates, whence sally forth 200 warriors through each, with horses and chariots' (Lang, Leaf and Myers).

35. Encore que = M.F. quoique, bien que, although.

36. 'Voyages imprimés par M. Thévenot' (note of Bossuet). Melchisédech Thévenot was a celebrated traveller in the seventeenth century (1620-1692). His book is entitled, *Recueil de divers voyages curieux*.

37. The Dauphin. *Cf.* Note 23 and *Life of Bossuet*.

38. M.F. sûrs.

39. This palace is the celebrated Temple of Ammon, in Karnak. For complete description see Mariette: *Monuments of Upper Egypt*.

40. Six-vintgs = M.F. cent vingt. It is a survival of the method of counting by multiples of twenty. We say still *quatre-vingts*, and *Quinze-Vingts*, name of a hospital founded by Louis IX. for 300 knights whose eyes had been put out by the infidels.

41. Brassée = measure equal to the length from hand to hand when arms are stretched out (popular Latin *bracchiata*, from *bracchium;* French *bras*).

42. Aux = M.F. jusqu'aux, *or* dans les.

43. Bossuet seems to have foreseen all that Egyptology could give as interesting in architecture and art. Egyptology was really founded by Champollion le Jeune (1790-1832), who interpreted the inscription on the Rossetta stone, and hence found the key that deciphers the ancient

hieroglyphs of Egypt. This stone is now a prominent object in the Egyptian Gallery of the British Museum. The gallery should be visited by readers of Bossuet's history.

44. In Rome there are still twelve obelisks, but they are not the principal ornaments of this city.

45. M.F. de grands édifices autres que. The Tower of Babel stood in or near Babylon. Bab means *door* ; ilou, of *Ilou*, a god. The town was composed of seven square terraces, rising one above the other, with the smallest at the top, resting upon a rectangular base.

46. Titre, inscription. For 'Jupiter' in the inscription one should probably read 'Ammon,' the corresponding Egyptian god.

47. Note the force of the expression *joui de leur sépulcre*. *Cf*. Bossuet's remarks on p. 71.

48. The description given by Bossuet shows us why *labyrinthe* means in its figurative sense *maze*. A synonym is *dédale*, from Δαιδάλος. Dædalus is looked upon in Greek mythology as having constructed the Cretan labyrinth. This is a Greek misspelling of Lope-ro-hount—*i.e.*, the temple at the head of the lake.

49. The crocodiles were not regarded as gods, but they were supposed to have in them a spark of the divinity which pervaded all things. According to Herodotus, they were buried, not fed, in the labyrinth.

50. *Homer*, author of *Iliad* and *Odyssey* lived—if he ever lived—in the tenth century B.C. Bossuet gives an appreciation of his work below, p. 99. *Pythagoras*, a Greek philosopher and mathematician (sixth century B.C.). He believed in metempsychosis—*i.e.*, transmigration of souls. *Plato*, a celebrated Greek philosopher, disciple of Socrates, master of Aristotle (430-347 B.C.). *Lycurgus*, a King of Sparta, and famous lawgiver (ninth century B.C.). *Solon*, lawgiver of Athens, one of the seven wise men of Greece (638-559 B.C.). Bossuet's statement that these sages went to Egypt is based upon tradition only.

51. In their own way.

52. See Lib. III., c. 12.

53. 'Honnêtes' used, as is often the case in the seventeenth century, to indicate the qualities of a gentleman.

54. Diodorus of Sicily, a Greek historian of the Augustan age.

55. Qu'il fait mépriser aux Égyptiens, which he makes the Egyptians despise.

56. M.F. amollir.

57. Diod., Lib. I., sec. 1, n. 8 (Bossuet's note).

58. The editors of Bossuet appear to be in the same difficulty.

59. Ombre, Latinism : *umbra*—*i.e.*, in the shade, pacific.

60. This is an exaggeration. The Egyptians were not a colonizing people.

61. Sesostris = Ramses II., celebrated for his conquests and the development of art in his reign (seventeenth century B.C.). Several statues of him may be seen in the Egyptian Gallery, British Museum.

62. M.F. ce qui.

63. According to Manetho, the space of time in question here should be 4,380 years. Manetho, Egyptian priest and annalist. He wrote

under Ptolemy II. a history of Egypt in Greek. His work is lost.

64. Sabacon, a King of Ethiopia, who reigned over Egypt. Sabacon, Sebichus, and Baracus form the twenty-fifth dynasty, according to Manetho.

65. Opiniâtrément = (more usual without acute accent) opiniâtrement.

66. Ptolémées = name of fourteen Greek Kings who reigned in Egypt from 306-30 B.C. Ptolemæus XII. (52-48 B.C.) was Cleopatra's husband.

Those interested to know more of Egypt should read:

Mariette: *Monuments of Upper Egypt;* Wilkinson: *Manners and Customs of the Ancient Egyptians* (new edition by Birch, 1879); S. Lane Poole: *Egypt;* Rawlinson: *Egypt.* For a short and concise account see the article 'Egypt,' by Bird and Lane Poole in *Chambers' Encyclopædia*, vol. iv., edit. 1901. Also longer article by R. S. Poole in the *Encyclopædia Britannica.* For latest results of research see works of W. M. Flinders Petrie. Several interesting monuments are to be seen in the Egyptian Gallery of the British Museum.

II.

1. In a preceding chapter Bossuet relates the rise and fall of the Assyrian Empire and Nineveh, which was followed by a revival of the supremacy of Babylon, the capital of the Chaldæans, conquered in turn by Cyrus (538 B.C.), who, after supplanting the feeble rulers of the Medes, founded the Persian Empire, to which he added Asia Minor. Cambyses = Kambouzia II. (530-522 B.C.), was the son and successor of Cyrus, and added Egypt to the Persian Empire.

2. It is rather the contact with the peoples of Central Asia which corrupted the morals of the Persians. For *mœurs*, see Pascal, Letter V., Note 10.

3. En = de soins.

4. Darius I., successor of Cambyses (521-485 B.C.), ruled an empire that stretched from the Indus to the Ægean Sea. He was a great administrator as well as a conqueror. Like Napoleon, he attempted an invasion of Russia (Scythia), which ended in disaster. Bossuet entirely underestimates his importance. The name is also given to two other Kings of Persia, Darius II. (424-404) and Darius III. Codoman (336-330), defeated by Alexander the Great.

5. Encore que = M.F. bien que, quoique, although.

6. 'Fainéant' is used to qualify persons, not things. This example affords a very rare exception to the rule.

7. Honnêtement, honourably. *Cf.*, a few lines lower down, 'honnêtes,' honest.

8. S'accommoder avec, to be on good terms with.

9. M.F. has indifferently s'en servir *or* se servir d'eux. When the pronoun *en* is the indirect object, it is used both of persons and things. *Cf.* Bossuet, I. 15.

10. Des conseils réglés = councils regularly held.

11. Satrape, governor of a province. After the reign of Darius they were nearly independent.

12. Charge, official post or appointment.

13. *Cf.* Bossuet, I. 49. The passage referred to is in Alcibiades, I. (Bossuet's note).

14. The religion taught by the Persian priests, or Magians.

15. Zoroaster, whose actual name is Zarathoustra (= the Splendour of Gold), the legendary founder of the religion of ancient Persia, is said to have lived some 4,000 years ago. His teaching is preserved in the Zend-Avesta, a collection of sacred books that has been admirably translated into French by James Darmesteter. *Oromase — i.e.*, Ormuzd (Ahrourâ-mâzdâ)—the good god always at war with Ahriman, the god of evil.

16. La porte = court. *Cf.* Sublime Porte. Bossuet quotes here Xenophon, *Anabasis*, Lib. I.

17. Here means system of education.

18. Peut. *Cf.* Bossuet, I., note 20.

19. Vaisselle = plates and dishes, table service ; vaisselle d'or ou d'argent = plate. The word 'plate' is Spanish *plata* = silver. In French, for 'vaisselle d'argent' we often say 'vaisselle plate.'

20. In concert.

21. M.F. Ajoutez encore à cela, besides.

22. Consumer = to consume—*i.e.*, to destroy without any profit at all ; consommer = consummate—*i.e.*, to destroy with profit. Both are derived from Latin *consummare*, a popular form of *consumere*.

23. Étonnaient = amazed. 'Etonner' has lost much of its force ; it now means only *to surprise*.

24. *Cf.* note on Bossuet, I. 60.

25. Milice = troops.

26. Entendus = qui s'y entendaient, 'able.' M.F. 's'y entendre' is somewhat colloquial.

27. Médiocres = M.F. peu nombreuses. *Médiocre* now means only *middling*, *indifferent*, or *of little ability*.

28. Compare with the description of the Persian army. Both descriptions have been justly eulogized. The latter is a masterpiece of conciseness.

29. 'Rendaient' would be necessary in M.F. (see Notes, I. 21).

30. This statement rests on no reliable historical evidence.

31. Jeux Olympiques = Olympic games, the greatest of the national festivals of the Greeks. They were celebrated at Olympia in Elis (see the interesting article in William Smith's *Dictionary of Greek and Roman Antiquities*, Boston, London, 1849, p. 828 *et seq.*).

32. Conspirer = M.F. concourir, in this sense. In M.F. 'conspirer' has generally the meaning of *to plot*.

33. Minos, a King of Crete, who after death became a judge in the infernal regions, thanks to his great wisdom. Cecrops, an Egyptian who is held to have founded Athens (sixteenth century B.C.). Theseus, the fabulous hero of Greece, who killed in the Labyrinth of Crete the Minotaur, a monster which fed on human flesh. He became King of

Athens. Codrus, the last King of Athens, the legendary patriot who sacrificed his life in battle against the Dorians in order to secure (twelfth century B.C.) the victory to his people. The last four were descendants of Hercules, who arrived in the Peloponnesus during the twelfth century B.C. The name of the last should be Procles. He ruled in Sparta.

34. Areopagus (Ἄρης, Mars, πάγος, hill), thus called because it was held on Mars' Hill. It had at first political as well as judicial functions, and was, therefore, not an imitation of the Egyptian Tribunals. Another derivation of the word is ἀρά, 'a curse,' hence the Hill of Cursing, from the fact that the Ἀραί, Furies or Curses, had a sanctuary near by. The hill stood to the west of the Acropolis.

35. Pittacus, τύραννος of Mitylene, one of the seven wise men of Greece (652-569 B.C.). Philolas, a philosopher who lived during the fifth century B.C., and explained the theories of his master Pythagoras. See also Bossuet, I., note 49.

36. En réglait le pouvoir = M.F. réglait leur pouvoir. See Bossuet, I., note 14.

37. Enfin, be as it may.

38. It is to Bossuet's credit that, being a supporter of royal authority, he saw so clearly the advantages of democracy.

39. Pythagoras. Bossuet, I., note 56.

40. *Anaxagoras*, a Greek philosopher of the fifth century B.C.; he was master of Pericles and Euripides. *Socrates*, the most popular of Athenian philosophers (470-400 B.C.), taught a very elevated and pure philosophy, as a reward for which he was condemned to death for having corrupted the youth. *Archytas* of Tarentum (440-360 B.C.), celebrated philosopher, statesman, mathematician and general. *Plato:* see Bossuet, I., note 49. *Xenophon*, a general, historian and philosopher; a disciple of Socrates (see Note 54); he led the retreat of the ten thousand, which he has told in the *Anabasis*. See Bossuet, text, p. 105. *Aristotle:* see Bossuet, I., note 49.

41. Alexander the Great.

42. See Bossuet's text, p. 96.

43. The verb agrees with its logical subject. This figure is called *attraction* by grammarians. The Roman also hated the Barbarians. The word βάρβαρος, Latin *barbarus*, meant a *foreigner*.

44. 'Faisaient' would be more usual in M.F.

45. See Bossuet, I., note 20.

46. Darius I. See Bossuet's text, p. 89, and Note 4. His expedition against Greece was a failure. A second expedition was frustrated by a revolt in Egypt, which demanded his attention. He died on his way to suppress it. His son Xerxes (485-472 B.C.) invaded Greece with an immense host, and, after suffering a check in the famous pass of Thermopylæ, held to the death by Leonidas of Sparta, took Athens, which he found deserted. But his fleet was destroyed at Salamis (480 B.C.), and in the next year his troops were utterly routed at Platæa by combined Greek forces.

47. Under Leonidas.

48. The partiality of Bossuet for Greece is obvious. The Greeks were

divided even before the enemy, and there were in many Greek towns partisans of Persia. And some Greek towns did not cover themselves with glory in this war.

49. 'Qu'à' would be more usual in M.F.

50. The form 'persien, persienne' is not used in M.F. We say either 'perse' for both masc. and fem. or 'persan, persane.' 'perse' applies to Old Persia, 'persan,' to Modern Persia.

51. M.F. naviguer.

52. Dès là, archaic = M.F. dès lors, accordingly.

53. Plato, *De legibus*, III. Bossuet's note.

54. Fiers = Lat. *ferus*, rude. Bossuet quotes Aristotle's *Politics*, VIII. 4.

55. Joint que = M.F. ajoutez à cela que, besides.

56. Aristotle's *Politics*, Lib. VII., c. 14 (Bossuet's note).

57. Xenophon, *De rep. Lac.* (Bossuet's note).

58. Here used in the sense of the *passion for* the Beautiful, etc.

59. Plato, *De Rep.*, VIII. (Bossuet's note).

60. The Peloponnesian war between Athens and Sparta (431-404 B.C.)—in other words, between democracy and aristocracy—ended in the downfall of the Athenians. Bossuet here refers the Dauphin to the first part of the *Discours*.

61. Plato, *De Leg.*, III., Isocrates, Panegyricum (Bossuet's note). Bossuet was misled by the Greek translation of the title that the Persian monarch gave to himself.

62. Agesilaus, King of Sparta (398-361 B.C.), was defeated at Mantineia by Epaminondas, who perished in this fight. The expedition referred to by Bossuet took place in 396 B.C.

63. M.F. Seules les divisions *or* les divisions seules. Athens, Argos, Thebes, and Corinth, reduced by Persian money, fought together against Sparta.

64. Artaxerxes II., Mnemon (404-362). He defeated Cyrus at Cunaxa (401).

65. Nourrir = M.F. entretenir, to keep up.

66. Philip II., King of Macedon, father of Alexander the Great, reigned from 360-336 B.C.

67. Ménagea = archaic, M.F. tira avantage. *Cf.* meaning of English *to manage*.

68. 'Autant' obsolete before an adjective = M.F. aussi.

69. Darius III., Codoman, King from 336-330. See note 4.

70. A splendid portrait of Alexander the Great (356-323 B.C.).

71. Au-dessus de, archaic = M.F. sur.

72. Bacchus = Dionysus, the god of wine. He was, according to the mythology, the son of Zeus and Semele, the daughter of Cadmus of Thebes. He is supposed to have conquered India and have taught the Indians the culture of the vine and of various fruits.

73. Araspe, or Hyphase, called nowadays Sutlej, tributary of the Indus. The monuments are said to have been immense altars.

74. Bossuet's description of the short career of Alexander is held to be one of the most eloquent passages of the *Discours*.

75. The Dauphin is again referred to the first part of the *Discours*.

76. To the family of Antigone, one of Alexander's lieutenants.

77. It is much to Bossuet's credit that he had the courage to praise peace to the son of Louis XIV.

78. Du débris, archaic = M.F. des débris.

79. It has been often noted that Bossuet does not say anything about arts, commerce and industry in Greece. *Cf.* his chapter on Egypt.

LA BRUYÈRE

(1645-1696)

Life and Works.—Jean de la Bruyère was born in 1645 at Paris, of bourgeois parents in easy circumstances. He was called to the Bar, but did not practise, and in 1671 bought an official post, which carried with it a title to nobility. Little is known of his life. Owing to the recommendation of Bossuet, he became tutor to the grandson of the Great Condé, and when the education of his pupil was considered complete, La Bruyère remained as a kind of pensioner in the house of Condé. His position, though it gave him leisure, was not an easy or a pleasant one. The 'ferocity' of his former pupil is said to have been 'extreme,' and other members of the Condé family were subject to great outbursts of violence. La Bruyère was made to feel that he was a dependent, and this, added to the sense of grievance that results from the subjection of personal merit to pride of birth, accounts for much of the bitterness which appears in his writings. In revenge, the society into which he was thrown provided him with an excellent field for observation. That he cultivated it to some purpose is evident in the pages of the famous *Caractères de Théophraste, traduits du Grec avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, published for the first time in 1688. The 'characters' of Aristotle's pupil

Theophrastus were forgotten in the interest excited by La Bruyère's own work, which owed much of its immediate success to the fact that many typical characters in it fitted so many living personalities. Everybody was engaged in supplying 'keys' to the characters, and the originals who fancied themselves caricatured were far from pleased.

La Bruyère was admitted to the Academy in 1693, and died three years later. It was rumoured that his death was due to poison administered by one of his enraged 'originals,' but there is no evidence for this supposition. Besides the *Caractères*, La Bruyère left the *Dialogues sur le Quiétisme*, published after his death, and so mutilated by its editor that it can scarcely be regarded as his work, and also some letters. St. Simon, in his Memoirs, has left us the following epitaph on La Bruyère: 'C'était un fort honnête homme, de très bonne compagnie, simple, sans rien de pédant, et fort désintéressé.' He gave the total profits of his work, mounting to over a hundred thousand francs, as a dowry to the daughter of his publisher, Michallet.

The *Caractères* are a collection of maxims, portraits, dialogues, stories, and pictures which embody the thought and the manners of the society in which La Bruyère moved. They are classed under headings, just as the specimens of a botanist or conchologist are classed, but there is no real sequence in his writings. It would be possible to cut out almost any paragraph 'sans couper dans le vif' and 'sans déranger le tout,' as Fénelon puts it (see text, p. 141). In this La Bruyère differs from the other great prose writers of the seventeenth century, as also in his comparative neglect of the period, for which he often substitutes the short, nervous sentence of the eighteenth century. The literary method of La

Bruyère might almost be described as 'photographic.' He watches the figures that pass before him on the world's stage, notes every little detail of their persons, their gestures, nervous *tics*, and, in short, all the outward manifestations that betray the inward man. In order, probably, to avoid the danger which he did not, however, escape, of making his photographs too personal, he then utilized his material to fashion types of character. The style of the *Caractères* is summed up by Voltaire in a few words: 'Un style rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui ne blesse point les règles.' The 'usage tout nouveau' was the substitution of the 'style coupé' for the 'style périodique,' and the introduction of several words, semi-archaic or technical, which were new to the literary language of his time. There is little to add, except that the mosaic character of the work renders prolonged perusal of it difficult. It is a book admirably adapted for the 'spare moment.'

In the *Chapitre de la Société et de la Conversation*, which we give in the text, La Bruyère is placed, according to M. Faguet, 'en meilleur lieu pour bien voir, ne regardant ni de trop haut ni de trop bas, et pour bien peindre, n'ayant ni jalousie qui fasse trembler sa main, ni trop d'amertume ni trop de mépris, puisqu'il s'agit de ses égaux, au centre de la société parisienne, dans un salon, ou chez le libraire Michallet, écoutant les conversations, voyant entrer et sortir les hommes du monde, les bourgeoises, les directeurs de conscience, les auteurs à la mode, guettant les ridicules, flairant les travers, prenant des notes en son esprit, et déjà songeant au tour de phrase dont il habillera un geste surpris, une intonation remarquée, une sottise complaisamment saisie au vol; en un mot, lisons le chapitre de *la société et la conversation*.'

EDITIONS.—G. Servois : *Édition critique des Œuvres*, with *Notice Biographique*, 3 vols. ; Collection des Grand Ecrivains, 1865-1868. A good cheap edition of the *Caractères* is that by Servois and Rébelliau (Hachette, 2·50). BIOGRAPHY AND CRITICISM.—Sainte-Beuve, *Portraits*, tom. i. (1836) ; *Nouveaux Lundis*, tom. i. (1861), tom. x. (1866) ; Fournier, *Comédie de la Bruyère ;* A. Rebelliau, *Notice littéraire ;* Taine, *Nouveaux Essais ;* Faguet, *Dix-Septième siècle*, which contains a chapter devoted to *La Société et la Conversation*.

NOTES

1. 'Habile' means in this case 'tactful.' 'Habile' is often taken by La Bruyère as a substantive, meaning *the ablest*. *Ex. :* 'L'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les modernes.' The word is borrowed from Latin *habilis*, and replaced O.F. *able*. *Cf.* English 'able.'

2. Le moment = M.F. au moment.

3. Rencontrer heureusement, obsolete = M.F. faire d'heureuses trouvailles.

4. Faire une sérieuse attention is obsolete = M.F. faire sérieusement attention à.

5. Commerce, intercourse.

6. Aronce is, according to the 'keys,' Perrault, author of the famous *Contes de Fées*.

7. Génie = esprit, mind. *Cf.* Latin *ingenium*.

8. Tourner à, obsolete = M.F. se changer en.

9. De ce peu = M.F. du peu.

10. Je n'y suis pas, I don't understand.

11. Que ? = pourquoi ?

12. Phebus = from Phœbus, name of Apollo, god of poetry ; here *gibberish*.

13. Peut-être alors croira-t-on. After *peut-être*, *encore*, *à peine*, *aussi*, *de même*, the inversion is usual in French. There is no inversion, of course, when these adverbs stand after the verb. *Ex. :* On croit peut-être que vous en avez.

14. Délibérés = sans hésitation, here 'dogmatic.'

15. '*Zamet*, sans dire Monsieur' (La Bruyère's note). Zamet, a celebrated Field-Marshal (died 1620). *Ruccelay* = Abbé Ruccellai, an Italian intriguer at the Court of France during the regency of Marie de Medicis (died 1622). *Conchini*, or *Concini*, Maréchal d'Ancre, Minister murdered by order of his King, Louis XIII., April 24, 1617.

16. Outre que, besides.

17. Le persuader ainsi = nous le faire croire.

18. Se hasarde de = M.F. se hasarder à, to venture to.

19. D'original = M.F. de première main, from first-hand.

20. A = donne.

21. Pour lors = M.F. alors.

22. *I.e.*, the persons of whom he is speaking.

23. Que serait-ce = que vous arriverait-il.

24. Vanités = choses vaines ; it is seldom used in this sense.

25. A son fait = a son affaire, 'is hit.'

26. Dans la = à la.

27. Rappeler à soi = prendre pour lui. *Cf.* sur soi, above = sur eux. *Soi* is now used only in an indefinite sense for persons and for inanimate objects. *Ex.* : chacun pour *soi*, n'aimer que *soi*, il faut toujours être maître de soi.

28. Ne s'en peuvent = M.F. ne peuvent s'en.

29. Note si *l*'on entre, si *l*'on s'assied, si *l*'on continue, but, for the sake of euphony, si *on l*'aborde, si *on lui* parle, si *on le* suit, because si *l'on l*'aborde, si *l'on lui* parle, si *l'on le* suit, are too harsh.

30. Conquérir, seldom used intransitively.

31. 'Au-dessus de vouloir' is incorrect. *Au-dessus de* should not be followed by a verb.

32. Concertés, affected.

33. Puristes = 'gens qui affectent une grande pureté de langage' (La Bruyère's note).

34. Proprement = M.F. avec propriété.

35. In M.F. add *cela* before *demande*.

36. C'est une affaire = M.F. c'est *toute* une affaire, it is by no means easy.

37. Emporter la preuve, carries with it the proof.

38. Misérables = malheureux, the unfortunate.

39. De leur état au vôtre = M.F. entre leur état et le vôtre.

40. Congratule, Latin *congratulari*, seldom used = féliciter.

41. Encore qu'ils sont partis—*i.e.*, they are off before you have finished speaking to them.

42. L'injure, l'insulte, insult, abuse.

43. Ne l'a pas, incorrect grammatically ; it should be *n'a pas* raison, *or* dont l'un a raison et l'autre non.

44. En = de la politesse ; grammatically it should of course refer to *l'esprit*.

45. Tempéraments = caractères . . . que de la politesse = M.F. que de politesse.

46. Donnent cours, give currency, almost means 'to advertise.'

47. Se soutenir = soutenir sa valeur.

48. *Cf.* Voltaire :

> 'La politesse est à l'esprit
> Ce que la grâce est au visage ;
> De la bonté du cœur elle est la douce image
> Et c'est la bonté qu'on chérit.'

49. Férocité = M.F. sauvagerie, fierté (*cf.* Latin *ferox*).

50. Monnaie, small change.

51. Des gens. According to an eighteenth-century 'key,' they were Courtin and Saint-Roman, officials of note, who became enemies after being friends for long years. St. Simon says they separated, but did not become enemies. The separation, moreover, did not take place till after La Bruyère had written this passage.

52. G—— et H—— stand, according to the 'key,' for Vedeau de Grammont and Hervé, who occupied important public positions. They quarrelled about certain fishing rights. The quarrel ended in the com plete ruin of Vedeau.

53. Limites = frontières.

54. Cadrer à and cadrer avec are both used.

55. J'approache d'une petite ville . . . j'en veux sortir. This paragraph is remarkable on account of the feeling which La Bruyère expresses towards Nature. Nature was very little appreciated by the French writers of the seventeenth century, apart from Lafontaine, who in this, as in other respects, was an exception. This description has been partly reproduced by Picard, a dramatic author of the beginning of the nineteenth century, in his comedy *La petite ville*, i. 3.

56. Couvre des = M.F. protège contre, protects against.

57. Offrande, presents which are offered to the priests by those who kiss the paten. *Cf.* the proverb: 'L'offrande et à dévotion'—The offering is facultative.

58. *Bailli*, a magistrate. The wife of a *bailli* is a *baillive*, formed from the old masculine *baillif*. *Président* = an official with important judicial functions.

59. *Elus*, officers who assessed the poll-tax (taille) in a rating area, called 'election,' and had petty judicial functions in connection with the tax. *Assesseurs* = officers of justice.

60. Prime = to impose one's self upon.

61. Qui-vive, *i.e.*, always on the *qui-vive* to take offence.

62. De lui ou de vous, of the two.

63. Rengorgement, a word created by La Bruyère. It is formed from rengorger (se)—(1) to bridle, (2) to give one's self airs.

64. Dispute, obsolete in this sense = M.F. discussion.

65. *Cf.* La Rochefoucauld, Maxim 139.

66. *Cf.* J. J. Rousseau: 'Les gens qui savent peu parlent beaucoup et les gens qui savent beaucoup parlent peu. Il est naturel de croire qu'un ignorant trouve important tout ce qu'il sait, et le dit à tout le monde; mais un homme instruit n'ouvre pas aisément son répertoire; il aurait trop à dire, et comme il voit encore plus à dire après lui, il se tait.'

FÉNELON

(1651-1715)

Life and Works. — François de Salignac de la Motte Fénelon was born in 1651. After brilliant studies at the College of Cahors and at Paris, he entered the ministry, and preached with great success. In 1685 Louis XIV. commissioned Fénelon to go into Saintonge and Poitou to allay the irritation and discord caused by the revocation of the Edict of Nantes, which aimed at the expulsion of the Protestants from France. Fénelon accepted the mission, but refused the armed escort which was sent to 'aid' him in the work of conversion. He preferred to rely upon his exceptional tact, and events justified his decision. He wrote (1687) the *Traité de l'Éducation des filles*, and was appointed (1689) tutor to the Duke of Burgundy, grandson of the King. His patience and tact, his firmness and devotion to principle, made him an ideal teacher, and enabled him to achieve marked success in transforming and disciplining the passionate and wayward character of his pupil. Some of his writings, like the *Histoire universelle* of Bossuet, owe their origin to his preceptorial duties. These are the *Fables*, the *Dialogues des Morts*, and the famous *Aventures de Télémaque*. It was in 1697 that Fénelon, who had for two years been Archbishop of Cambrai, wrote the book *l'Explication des*

maximes des Saints sur la vie intérieure, which brought him into conflict with Bossuet. It was to some extent a defence of the doctrine of *quietism*, a form of mysticism taught by the famous Madame Guyon, and according to which 'inward peace may be found by what may be called contemplative or passive prayer, by obedience, by frequent communion, and by inward mortification.' Its central idea is that of passive repose of mind, and hence the word *quietism*. It was combated rather for political, not to say Jesuitical, than religious reasons. Fénelon lost the favour of Louis XIV., and was condemned by the Pope. He submitted, and spent the rest of his life in good works, in strict attention to the affairs of his diocese, and in writing religious and literary works, of which the most important are the *Dialogues sur l'Éloquence*, *Traité de l'Existence de Dieu*, and the *Lettre sur les occupations de l'Académie française*.

Fénelon is, perhaps, better remembered for the charm of his personality and the beauty of his literary style than for his powers as a thinker. St. Simon has left us the best account of him: 'Ce prélat était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du serieux et de la gaieté, elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ce qui surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence et surtout la noblesse. Il fallait effort pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui frappent dans

l'original, et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait' (*Mémoires*, tom. xxii., p. 135, 1840). The 'grâce' of Fénelon has sometimes been compared to the 'force' of Bossuet, the *cygne* of Cambrai to the *aigle* of Meaux. The comparison is striking but deceptive. St. Simon is probably correct when he shows the iron hand under the velvet glove. Fénelon, he says, 's'était accoutumé à une domination qui dans sa douceur ne voulait point de résistance. Aussi n'aurait-il pas long-temps souffert de compagnon, s'il fut revenu à la cour et entré dans le conseil, qui fut toujours son grand but, et une fois ancré et hors de besoin des autres, il eût été bien dangereux, non seulement de lui résister, mais de n'être pas toujours pour lui dans la souplesse et dans l'admiration.'

Fénelon's style is singularly attractive. It is pure, clear, and all 'perfumed' with the odour of classical antiquity. It is in the *Lettre à l'Académie française* (1714), of which a portion is given in the text, that he exposed his theories of literary art. The 'Letter' was written in answer to a circular sent by the Secretary of the Academy to its members requesting their advice as to what work should be undertaken on the completion of the second edition of the Dictionary. Fénelon's *Mémoire* was the most complete, and in a revised form was published as a Letter. It deals with several subjects—a scheme for an academical grammar, work on rhetoric, treatises on tragedy, comedy, history, and so on; and he exposes in it some of the first principles of art. A contemporary writer, La Motte, writing to Fénelon, resumes the opinion of his time: 'Je passe au Discours que vous avez envoyé à l'Académie française. Tout le monde fut également charmé des idées justes que vous y donnez de chaque chose: il n'appartient qu'à vous d'unir tant de solidité

à tant de grâces.' The Letter is not without serious defects, but these are to be found, not in its style, but in the limitations of Fénelon's æsthetic theories.

EDITIONS.—*Œuvres*, edit. Lebel, 22 vols. The *Lettre à l'Académie* is in vol. xxi. ; *Correspondance*, edit. Leclerc, 12 vols. Also *Lettre à l'Académie*, edit. Cahen, 1899. Hachette, 1·50. BIBLIOGRAPHY AND CRITICISM.—De Bausset, *Histoire de Fénelon*, 1808-9, 4 vols. P. Janet, *Fénelon ;* Faguet, *Dix-Septième Siècle ;* De Broglie, *Fénelon à Cambrai*, 1884 ; Brunetière, *Revue de Deux Mondes*, 1er Sept., 1884. and, in particular, his article in the *Grande Encyclopédie*, vol. xvii.

NOTES

1. Allusion to the 'querelle des anciens et des modernes,' two parties into which the literary world were divided during the seventeenth century. Fénelon tried to act as a conciliator. See Introduction, xiv.

2. Arcadians, inhabitants of Arcady, a province of Old Greece, in Peloponnesus. They were regarded as rather stupid by their neighbours.

3. Scythians, inhabitants of Scythia, a region to the north of the Black Sea, and to the east of the Caspian Sea (S. Russia, Siberia, Tartary). They led the usual life of nomads.

4. For the qualities of the Athenians see p. 101.

5. *Cf.* also Bossuet, p. 97.

6. Étaient attachés à, depended upon.

7. See Diodorus of Sicily, Lib. XIII., ch. xix.-xxxiii. Gylippus, a Spartan general of the fifth century B.C., who delivered Syracuse from the hands of the Athenians. He spent his eloquence in persuading the Syracusans to spare their captives. Subsequently he took part in the taking of Athens itself, and was condemned to death for having attempted to appropriate a share of the spoil committed to his charge. He only escaped death by voluntary exile.

8. The name *Parlement* was formerly given to the high courts of justice in France. The most important was the *Parlement de Paris ;* there were twelve others. *États généraux*, meeting of representatives of nobility, clergy, *bourgeoisie*, under the 'ancien régime.' The États généraux of 1789 started the French Revolution. *Assemblées de Notables*, meetings convoked by the Kings of France, under difficult circumstances, and composed of princes, clergy, nobility and tiers-état. There were very few of them. The most important was that which took place on February 22, 1787.

9. Sur, archaic = M.F. des.

10. *De* jeunes gens = M.F. *des* jeunes gens.

11. One of the most celebrated Fathers of the Church (354-430);

was Bishop of Hippo in Numidia in place of Valerius. He has left us his autobiography, the *Confessions*, and a large number of other works which exercised an enormous influence upon the thought of the Church. He must not be confused with St. Augustine, or Austin, the first Archbishop of Canterbury, who died in 604.

12. User, to wear out ; user de, to make use of.

13. *A cause que*=M.F. parce que.

14. *De Doctrin. Christian.*, IV. xx., 42. 'Si aurato gemmatoque ferro vir fortis armetur, intentissimus pugnæ, agit quidem illis armis quod agit, non quia pretiosa, sed quia arma sunt.'

15. Cyprien (Saint, 200-258), Bishop of Carthage in the third century, one of the most illustrious Fathers of the early Church, and one of the most notable of its martyrs.

16. Donat was a friend of Cyprien (see n. 15).

17. 'Ut sciretur a posteris, quam linguam doctrinæ christianæ sanitas ab ista redundantia revocaverit, et ad eloquentiam graviorem modestioremque restrinxerit.'—*De Doctrin. Christian.*, IV. xiv., 31.

18. Valère=Valerius, Bishop of Hippo, predecessor of Augustine (see Note 11). He died A.D. 396.

19. Dans, archaic=M.F. sur.

20. See Demosthenes' first Philippic, c. iii. *Cf.* Bossuet, p. 106.

21. Hecuba, Queen of Troy, Priam's second wife, had to mourn the loss of her husband and nineteen children. *Pointe*, pun.

22. *Cf.* Bossuet, I., note 50.

23. Lydians, inhabitants of Lydia, a kingdom of Asia Minor, conquered by Cyrus in 548 B.C. (See Bossuet, II., Note 1.)

24. Va, archaic=M.F. a pour résultat de.

25. 'Nec doctor verbis serviat, sed verba doctori.'—*De Doct. Christian.*, IV. xxviii., 61.

26. Sur la matière=sur le sujet.

27. The distinction between *unité* and *ordre* is not easily defined. *Unité*=unity of design, the relation of the whole or governing idea to the parts of the *discours*, and *ordre*=order of arrangements of the parts, their relation to one another. *Unité* supplies the basis for *ordre*, the ground-plan on which the parts of the literary structure may be built. *Cf. Trois unités :* Sévigné, V., Note 2.

28. In his *Republic* Plato compares men who are not yet able to see and understand things in the light of Philosophy to prisoners bound in a cavern, with their back to the entrance. They cannot see realities, but only the shadows that pass on the wall before them. See Book VII.

29. Colisée=Colosseum, called first of all *amphitheatrum Flavium*, then *Colosseum* or *Colisæum*, a name said to be derived from the colossal statue of Nero which stood close by. It was used for combats of gladiators, wild beasts and other exhibitions. It is said to have provided room for more than 80,000 spectators.

30. Couper dans le vif=to cut to the quick ; 'le vif' means here 'la chair vive.'

31. Horace, *De Arte Poetica*, 40.

'Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc nec lucidus ordo,' etc.

'When a poet has ably chosen his theme, neither facility of expression nor clear arrangement of matter will fail him. Now, if I am not deceived, the merit and attractiveness of Order lie in his saying at once the things that should be said at once, and in reserving and for the moment omitting the unessential.'

Thus the essence of *ordre* is close adherence to the immediately essential (as dictated by *unité*); it is the opposite of diffuseness, just as a well-drilled regiment is the opposite of a scattered mob.

32. Isocrates, a celebrated Athenian professor of eloquence. The remains of his orations are remarkable for the simplicity and harmony of the style. He died in 338 B.C., of grief at the defeat of his countrymen at Cheronæa.

33. Des = avec les.

34. *Catilina* (L. Sergius), the descendant of an ancient patrician family which had sunk into poverty, was Prætor in B.C. 68, Governor of Africa in B.C. 67, and returned to Rome in B.C. 66. He conspired against the Republic in B.C. 65, and B.C. 63 was denounced by Cicero, took to flight, and died in B.C. 62, during the Battle of Picenum, in which he discharged the duties of a skilful general and a gallant soldier. Cicero pronounced four orations *In Catilinam*, and Sallust has written an account of the conspiracy. *Verres*, Quæstor of Sicily, was prosecuted by Cicero for having plundered the Sicilians during his government. He was condemned, and retired to Marseilles. Cicero wrote seven Verrine orations, only two of which were spoken. *Antoine* = Marcus Antonius, the nephew and legate of Julius Cæsar. He was Consul with Cæsar when the latter was murdered (B.C. 44), was Triumvir in B.C. 43 with Octavianus and Lepidus, and gained the Battle of Philippi (B.C. 42) against Brutus and Cassius; his love for Cleopatra proved fatal to him. He was defeated by Octavius at Actium and Alexandria. Upon a false report that Cleopatra had put an end to her life, he killed himself by falling on his sword. Cicero pronounced fourteen Philippics against Antony (43-42 B.C.).

35. An effective comparison both in respect to form and matter.

36. Décréditer = M.F. discréditer.

37. Longinus (Dionysius Cassius), a Greek philosopher of the third century of our era.

38. Gorgias of Leontium, celebrated rhetorician of the fifth century. He gives his name to the dialogue in which Plato opposes Socrates to the Sophists, and makes him put them to confusion.

39. Homme de bien, Latin *homo bonus*, honest man.

40. En se renonçant is archaic = M.F. en faisant abnégation de soi-même.

DESCARTES

(1596-1650)

Life and Works.—René Descartes was born in 1596 at la Haye, now known as la Haye-Descartes (Indre et Loire). He commenced his education at a Jesuit school and completed it at Paris. Having independent means, he then spent some time in travelling in the provinces or abroad, and in serving as a soldier in the wars that desolated the Continent. The winter of 1619 found him at Neuberg, where, in a warm stove-heated room ('dans un poêle,' *note* 4, *p. xlvii*), he passed some hours in quiet meditation, and 'discovered the foundations of a marvellous science.' His discovery was later to be embodied in the famous *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison et rechercher la vérité dans les sciences.* But it was not till ten years later, when he was thirty-three years of age, that Descartes, quitting the study of the great book of life, went to Holland, where, in retreats only known to a few discreet friends, he settled down in undisturbed tranquillity, to think out for himself a system of philosophy. In 1637 he published the *Discours*, which was followed by the *Méditations sur la Philosophie première* and the *Principes de la Philosophie*, both written in Latin, and of which he revised the French translations. These works brought him fame, and also violent attacks and

abuse, in spite of all his efforts to avoid offending the prejudices of his time, which had already proved too strong for Galileo. Warned by the example of the latter, Descartes went so far as to withhold the publication of one of his books, in order not to come into conflict with authority (see Introduction). In Holland, now in one town, now in another, twenty years of Descartes' life were passed in philosophic meditation and scientific research. Unfortunately, he was persuaded by Queen Christina of Sweden to visit her Court, and the philosophic enthusiasm of this lady caused his death (1650). She elected to have her lessons at five o'clock in the morning, and Descartes having to go out into the cold morning air of the North, in order to reach the palace, caught an inflammation of the lungs, which proved fatal.

The *Discours de la Méthode* contains in a popular and autobiographical setting the main points of Descartes' philosophy. In the first part he exposes the process of reasoning by which he arrived at his discovery: 'La puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui seule nous rend homme et nous distingue des bêtes, est naturellement égale en tous les hommes et tout entière en un chacun. La diversité de nos opinions ne vient pas de ce que les uns sont plus raissonables que les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies.' What is essential, therefore, is the method of reasoning, and his object is to show what method he discovered for his own use. In the second part (which appears as I. in this volume) he gives the four precepts of his method—the first being to accept nothing as true of which the truth did not appear to him obvious. But while subjecting everything doubtful to the test of reason, it is necessary to have provisional rules of conduct.

These he gives in the next part (No. II. of the text). In the fourth part he proceeds to expose his theory of 'doute méthodique,' according to which, as already stated, it was necessary to reject all that was open to doubt. But whatever we may doubt, we cannot doubt that we are doubting, and hence that we are thinking. In so far as we think, we are: hence the famous *je pense, donc je suis*. But if I am, what am I? he asks, and proceeds to answer the question by the distinction between soul and body, emphasizing the priority of the former, and proclaiming the dependence of both on the existence of God.

In the fifth part of the *Discours* the general laws of matter and motion are exposed, and the sixth concludes with the reasons that led Descartes to write this work in French instead of Latin: 'Et si j'écris en français qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens, et pour ceux qui joignent le bon sens à l'étude, lesquels seuls je souhaite pour mes juges, ils ne seront point, je m'assure, si partiaux pour le latin, qu'ils refusent d'entendre mes raisons pour ce que (= M.F. *parce que*) je les explique en langue vulgaire.'

Such are briefly the main points of the *Discours*. The truths it contains, elaborated by Malebranche and Leibnitz, constitute the basis of modern philosophy.

The style of Descartes is always clear, in spite of the length of some of the sentences. It abounds in picturesque expressions and vivid similes, but occasionally it betrays the effort of composition, and frequently one feels that Descartes, though writing in French, was thinking in Latin.

NOTES

I.

1. Descartes was serving in the army of the Duke of Bavaria in the Thirty Years' War.

2. The Emperor of Germany, Ferdinand II., at Frankfort.

3. In Neubourg.

4. Poêle, stove. The name means here not only the stove, but the room. The stove is often by far the most conspicuous object in a German room.

5. Ne pas laisser de = nevertheless (are always imagining . . .).

6. Marri, grieved. Seldom used in M.F. *Cf.* Molière, *Sganarelle*, 9: 'Oui, son mari, vous dis-je, et mari fort marri.' *Cf.* English *to mar*.

7. Quasi, in M.F. à peu près, presque, are more usual—'almost.'

8. *I.e.*, l'exemple.

9. 'Ne' is expletive.

10. The approximate sense is: to think out everything systematically. 'Ordre' in its literary association is not easily rendered into English.

11. D'avec = du, M.F.

12. 'Que,' when used to avoid repetition of 'si,' governs subjunctive.

13. Qu'il = that *it*. 'Il' is a survival of the use of neuter in French = Latin *illud*. *Cf.* Il fait beau. Il pleut. Il est honteux de mentir (*Turpe* est mentiri).

14. User (trans.) = to wear out; user de (intrans.) = to use, make use of.

15. Différent de ce qu'il = different from what he.

16. 'Jusques.' The final *s* is an adverbial addition. Other examples are *certes*, *volontiers*. In M.F. write *jusque*; exception: *jusques à quand*, for the sake of euphony. *Cf.* Bossuet, I., Note 32.

17. En sorte = de (telle) sorte.

18. 'Persuader' may be constructed either absolutely: *persuader quelqu'un*; or with the preposition *à* preceding the name of person: *persuader quelquechose à quelqu'un*; or with the preposition *de* preceding the name of thing, or the infinitive: *persuader quelqu'un d'une vérité*, *persuader à quelqu'un de faire quelquechose*.

19. À cause qu'il = parce qu'il.

20. Même = M.F. bien plus, et même—*and further*.

21. Créance. Descartes distinguishes carefully between *croire*, to accept as true, to believe (Lat. *crēdere*), and *savoir*, or *connaître*, to know; between *créance*, beliefs or creed, and *raison*, reason.

22. Que je n'eusse = without having, similar to Latin construction of *quin* with subjunctive: Nulla dies est *quin* veniat.

23. Être capable de: to be able to grasp. The etymology of 'capable' is: *capabilis*, *i.e.*, *cap*, stem of *cap-io*, to grasp + *abilis* = able.

24. Étudier à = Lat. *studere* (dat.). M.F. 'étudier' is transitive. Therefore 'étudier la logique.'

25. 'Contribuer quelquechose' is archaic; M.F. 'contribuer *en* quelque chose.'

26. The theory of the syllogism indicates under what conditions a conclusion is the logical result of certain premisses; it does not teach anything else.

27. Raymond Lulle, born in 1235 in Palma, in the isle of Majorca, died in 1315; perhaps the most singular genius that the Middle Ages produced. He was a philosopher, a theologian, an adventurer; mystic and logician; fought for Church against freethought and excited suspicions of Inquisition. He wrote *Ars magna*, in which he exposed a new method both dialectical and theological.

28. 'Parmi,' used as an adverb conformably to its etymology: *per* + *medium* = with them.

29. 'Hors,' omitted in M.F.

30. Ce qui fut, Latinism, *quod.* M.F. Cela fut *or* ce fut. Note that we can say either Ce(la) fut cause que *or* ce fut pourquoi.

31. Comme . . . ainsi, Latinism. M.F. omit, *comme* and uses *de même* instead of *ainsi*.

32. Manquer à = to fail; manquer de, to escape. Je manquai d'être tué: I just escaped being killed.

33. Évidemment = avec *évidence*, this word being taken by Descartes in the philosophical sense.

34. Prévention, bias.

35. When a thing is *clear* and *distinct*, it is, according to Descartes, *evident*. These words are accordingly strictly connected with the word *évidemment* (*cf.* Note 33).

36. 'Le' is neuter here; corresponds to Latin *illud*, from which it is derived. *Cf.* Note 13. Que je ne, *cf.* Note 22.

37. *I.e.*, 'that I should begin with,' may be understood after *examinées*.

38. Descartes refers in this passage to analytical geometry, of which he is the inventor.

39. Telle facilité à = M.F. la facilité de.

40. En quoi = Latinism, *in qua re.* M.F. en cela.

41. 'That as the truth on any particular point is one.'

42. Se peut assurer = M.F. peut être sûr = may be sure; sûr = sure, safe; sur = on, upon.

43. Outre que = M.F. en outre, besides.

44. Ne . . . point . . . aucune. 'Point' should be suppressed in M.F., because 'aucune' has taken a negative sense. In the seventeenth century its etymological positive meaning (*aliquem* + *unum* = *quelqu'un*, somebody) was still in common use.

45. 'Faire' is often used to avoid repetition of a verb used in the first part of the sentence.

46. *Faisant amas*, archaic = M.F. *amassant*, amassing.

47. Après = afterwards. 'Ensuite' is more used in this sense in M.F.

II.

1. Comme . . . ainsi, Latinism. M.F. omits *comme* and uses *de même* instead of *ainsi*.

2. Faire provision; used in M.F. with things, and not persons, as object. The *materials* are the experiences which he has amassed;

architects represent the method, *architecture* the application of his method ; *dessin* (plan), the order which he wants to follow in drawing from philosophy principles fitted to the sciences.

3. Ne laisser pas de = to cease for all that to. *Cf.* Descartes, I. 1.

4. Ne pouvoir mieux que de, archaic = M.F. Ne pouvoir mieux faire que de, I was sure I could not do better than.

5. Encore que = quoique, although.

6. À cause que = parce que, because.

7. One may believe that something is or exists without knowing that one believes it. *Cf.* Leibnitz : 'On possède bien des choses sans le savoir.'

8. Imperfect subjunctive of 'faillir,' in case of error.

9. Pour mon particulier = for myself.

10. Pour ce que, archaic for M.F. parce que.

11. Ne le changer point = M.F. ne point le changer.

12. Tâcher à = to try. The distinction which makes 'tâcher à more emphatic than 'tâcher de' is superficial. Both are to be found in the seventeenth century with the same sense. 'Tâcher de' is almost exclusively used in M.F.

13. The word *pensée* is taken here to signify 'all the operations of the will, of the intellect, of the imagination and senses' (Descartes, *Resp. ad Sec. Object*, p. 85, edit. 1663).

14. Faisons = faire, was often used in the seventeenth century in order to avoid repetition of the same verb in the same sentence. *Cf.* Descartes, I. 45.

15. Biais = lit. from this angle, means 'particular point of view.'

16. De ces : Latin *illorum* philosophorum qui = M.F. des philosophes qui. *Cf.* English construction of '*these* philosophers who.' The philosophers in question are the *Stoics*, who endeavoured to feel a *stoical* indifference to the weaknesses of the flesh.

17. Disputer de, to vie in happiness with their gods.

18. Obsolete = M.F. quelque (invariable), corresponding to 'however.'

19. Faire une revue sur = passer en revue.

20. Je ne pouvais mieux que de, I could not do better than. 'Faire' is expressed after 'pouvais' in Modern French.

21. Outre que = M.F. en outre, besides.

22. One of those long sentences which often occur in Descartes' writings. This one is nevertheless clear. It contains an error of Descartes' system that he shares with Socrates and Plato : the belief that it is sufficient to *know* what is good to *do* good. *Cf.* celebrated Latin maxim : 'Video meliora proboque, deteriora sequor.' *Ensemble*, archaic = M.F., en même temps.

23. D'autant que = since, as. Not to be confused, as is often the case, with 'd'autant *plus* que,' all the more as.

24. See Descartes, I. 4.

25. S'y étaient pu = M.F. avaient pu s'y.

26. S'assurer = avoir la certitude.

27. The nature of *methodical doubt* is very clearly expressed in this passage.

28. See Descartes, I. 35.

29. It is a variation of the celebrated maxim due to Socrates, and related by Plato and Xénophon : *Οἶδα ὅτι οὐδὲν οἶδα*—One thing I know, that I know nothing.

30. À l'appliquer à, to apply it to.

31. Quasi = presque, almost.

32. The writings to which Descartes refers here are *Dioptrique*, *Météores*, *Géométrie*, printed, as a rule, at the end of *Discours de la Méthode*.

33. S'étudier à = s'efforcent de, endeavour. Still used in M.F. in this sense, but only by writers who have a weakness for archaisms.

34. See Descartes, I., 14.

35. Poursuivre en, archaic ; M.F., poursuivre mon dessein. N.B. difference of spelling between *dessin*, drawing, and *dessein*, design. Profiter en = to progress in, archaic ; M.F., faire des progrès dans.

36. Disputées = M.F. discutées, discussed.

37. Courre = infinitive used in O.F., and still to be found in some modern expressions, like : chasse-à-courre, courre le cerf, as well as in some dialects or patois. 'Courre' was regularly formed from Latin *currĕre*. 'Courir' comes from *currīre*, popular Latin due to analogy with verbs ending in *īre*, like *finīre*, etc.

38. M.F. J'y ai contribué *en* quelque chose.

39. M.F. que ce que j'étais.

40. S'y jouisse, archaic = M.F. y jouisse. We still say in M.F. se réjouir.

41. 'Parmi' taken here in its etymological sense, '*per medium*,' in the middle of.

42. Descartes is speaking of Holland.

BILLING AND SONS, LTD., PRINTERS, GUILDFORD

ENGLISH.

By J. H. FOWLER, M.A.

A MANUAL OF ESSAY WRITING. For Colleges, Schools, and Private Students. Price **2s. 6d.**

NINETEENTH CENTURY PROSE. Price **1s.** net.

ESSAYS FROM DE QUINCEY. Price **2s.**

By JOHN DOWNIE, M.A.

DE QUINCEY'S "CONFESSIONS OF AN OPIUM EATER." Price **3s. 6d.**

POETRY.

Edited by C. LINKLATER THOMSON.

POEMS OF R. & E. B. BROWNING.

POEMS OF LORD BYRON.

POEMS OF LORD TENNYSON.

POEMS OF KEATS & COLERIDGE.

Edited by E. E. SPEIGHT, B.A.

POEMS OF PERCY BYSSHE SHELLEY.

POEMS OF HENRY W. LONGFELLOW.

Each Volume containing a short Introduction and Notes for School Use. Price **6d.** net. each.

By A. C. M'DONNELL, M.A.

NINETEENTH CENTURY POETRY. Price **1s.** net.

By JOHN F. MILNE.

PASSAGES FOR PARAPHRASING. Price **9d.**

By J. A. NICKLIN, B.A.

LYRA SERIORUM. Poems for Sunday Study. Price **8d.** net.

SHAKESPEARE.

KING LEAR. Edited, with Introduction and Notes, by P. SHEAVYN, M.A. Price **1s.** net.

MERCHANT OF VENICE. Edited, with Introduction and Notes, by J. STRONG, B.A. Price **1s.** net.

SHAKESPEARE (Continued)

MIDSUMMER NIGHT'S DREAM.
JULIUS CAESAR.
MACBETH.

Edited, with Introduction and Notes, by L. W. LYDE, M.A. Price **1s.** net each.

SCOTT.

IVANHOE. ***Complete Text.*** With special Introduction, Notes and Index, and containing Frontispiece and Map. Edited by J. HIGHAM, M.A. Price **1s. 6d.**

"Continuous" Reader. With Special Introduction and Notes, and containing 9 Illustrations and Map. Edited by J. HIGHAM, M.A. Price **1s.** net.

For Young People. Arranged by HARRIET GASSIOT, and edited with an Introduction and Simple Notes by W. M. MACKENZIE, M.A. Amply illustrated. Price **6d.** net.

THE TALISMAN.

Complete Text. With Special Introduction, Notes and Index, and containing a Frontispiece. Edited by W. M. MELVEN, M.A. Price **1s. 6d.**

"Continuous" Reader. With Special Introduction and Notes, and containing 25 Illustrations. Edited by W. M. MELVEN, M.A. Price **1s.** net.

For Young People. Arranged by HARRIET GASSIOT, and edited with an Introduction and Simple Notes by W. M. MACKENZIE, M.A. Amply illustrated. Price **6d.** net.

BLACK'S SCHOOL TEXT BOOKS (Continued)

SCOTT (Continued)

OLD MORTALITY.

Complete Text.

With Special Introduction, Notes and Index, and containing a Frontispiece and Map. Edited by ARTHUR T. FLUX. Price **1s. 6d.**

"Continuous" Reader.

Containing Special Introduction and Notes, also Map and 11 Illustrations.

Price **1s.** net.

For Young People.

Arranged by HARRIET GASSIOT, and edited with Introduction and Simple Notes by W. M. MACKENZIE, M.A. Amply illustrated.

Price **6d.** net.

QUENTIN DURWARD.

Complete Text.

With Special Introduction, Notes and Index, and containing a Frontispiece and Map. Edited by H. W. ORD, M.A.

Price **1s. 6d.**

"Continuous" Reader.

With Special Introduction and Notes, and containing Map and 9 other Illustrations. Edited by H. W. ORD, M.A.

Price **1s.** net.

For Young People.

Arranged by HARRIET GASSIOT, and edited with an Introduction and Simple Notes by W. M. MACKENZIE, M.A. Amply illustrated.

Price **6d.** net.

SCOTT (Continued)

WOODSTOCK. ***Complete Text.***

With Special Introduction, Notes and Index, and a Frontispiece and Map. Edited by H. CORSTORPHINE.

Price **1s. 6d.**

"Continuous" Reader.

With Special Introduction and Notes, and containing Map and 10 Illustrations. Edited by H. CORSTORPHINE.

Price **1s.** net.

KENILWORTH. ***Complete Text.***

With Special Introduction, Notes and Index, and a Frontispiece. Edited by E. S. DAVIES, M.A. Price **1s. 6d.**

"Continuous" Reader.

With Special Introduction and Notes, and several Illustrations.

Price **1s.** net.

WAVERLEY. ***Complete Text.***

With Special Introduction, Notes and Index, and a Frontispiece. Edited by E. SMITH.

Price **1s. 6d.**

ROB ROY.
THE MONASTERY.
THE ABBOT.
THE PIRATE.
THE FAIR MAID OF PERTH.

For Young People. Arranged by HARRIET GASSIOT, and edited with Introduction and Simple Notes by W. M. MACKENZIE, M.A. Amply illustrated. Price **6d.** each net.

LADY OF THE LAKE. Edited, with special Introduction and Notes, by R. G. McKINLAY. And containing Frontispiece. Price **1s.** net.

SCOTT (Continued)

LAY OF THE LAST MINSTREL. Edited with Special Introduction and Notes, by W. M. MACKENZIE, M.A. And containing Frontispiece. Price **1s.** net.

MARMION. Edited, with special Introduction and Notes, by W. M. MACKENZIE, M.A. And containing Frontispiece. Price **1s.** net.

BATTLE PIECES FROM SCOTT IN PROSE AND VERSE. Edited by J. HIGHAM, M.A. Illustrated. Price **1s.** net.

ENGLISH, Historical

By L. W. LYDE, M.A.

THE AGE OF BLAKE. With 14 Illustrations. Price **1s.** net.

THE AGE OF DRAKE. With 12 Illustrations. Price **1s.** net.

THE AGE OF HAWKE. With 9 Illustrations. Price **1s.** net.

By H. DE B. GIBBINS, M.A., LITT.D.

THE ENGLISH PEOPLE IN THE NINETEENTH CENTURY. Second Edition. With 35 Illustrations and 4 Maps. Price **2s.**

By JOHN FINNEMORE.

FAMOUS ENGLISHMEN.
Vol. I. Alfred to Elizabeth. With 57 Illustrations. Price **1s. 4d.**
Vol. II. *In preparation.*

BOYS AND GIRLS OF OTHER DAYS.
Vol. I. The Coming of the Romans to the Battle of Towton Field (B.C. 55 to A.D. 1461). With 15 Illustrations. Price **1s. 4d.**
Vol. II. The Rising of Lambert Simnel to the Battle of Sedgmoor (1487 to 1685). With 12 Page Illustrations. Price **1s. 4d.**

ENGLISH HISTORICAL (continued)

SOCIAL LIFE IN ENGLAND.
Vol. I. From Saxon Times to 1605. [*In the Press.*

Edited by G. TOWNSEND WARNER, M.A.

ENGLISH HISTORY FROM CONTEMPORARY WRITERS. About 240 pp. each. Illustrated.

1307-1399. N. L. FRAZER, B.A. Price **2s. 6d.**

In the Press.

Period 1215-1307. By W. J. CORBETT.
1399-1485. F. H. DURHAM.
1558-1603. H. J. CUNNINGHAM.
1660-1715. REV. J. N. FIGGIS.

Edited by B. A. LEES.

HISTORY IN BIOGRAPHY.
For the Use of Junior Forms. Illustrated.

In preparation.

I. Alfred to Edward II. By B. A. LEES.
II. Edward II. to Henry VII. By A. M. GREENWOOD.
III. The Tudors. By F. M. WEST.
IV. The Stuarts. By H. POWELL.

By J. A. NICKLIN, B.A.

POEMS OF ENGLISH HISTORY.
Vol. I. Boadicea to Anne (62 to 1714). Price **1s. 6d.**
Or in 3 Separate Parts, viz.:
Boadicea to Richard III. (61 to 1399).
Henry IV. to Mary (1399 to 1558).
Elizabeth to Anne (1558 to 1714).
Price **4d.** net each.

FRENCH.

By F. B. KIRKMAN, B.A.

MODERN LANGUAGE INSTRUCTION WITH SPECIAL REFERENCE TO FRENCH.
This book will explain the principles upon which the Series is based, and serve as a Teacher's Guide to its use. [*In preparation.*

PREMIÈRE ANNÉE DE FRANÇAIS.

The Beginnings of French Instruction, with full Notes of Lessons for the teacher's use. [*In preparation.*

ELEMENTARY READERS. TALES FROM FRENCH HISTORY.

By F. B. KIRKMAN.

* **Les Gaulois et les Francs.** Illustrated. Price **1s. 6d.**

BY JULES DE GLOUVET.

* **Les Français et les Anglais.** 887-1453. Illustrated. [*In the Press.*

By MRS. J. G. FRAZER.

* **Contes des Chevaliers.** Illustrated. [*In preparation.*

By JULES DE GLOUVET.

* **France de Montorel.** Price **1s. 6d.**

Edited by W. G. HARTOG.

* **Bayard, par Le Loyal Serviteur.** Price **1s. 6d.**

Edited by A. R. FLORIAN.

AVENTURES DE CHICOT (Dumas). Price **1s. 6d.**

By W. G. HARTOG.

COURS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉLÉMENTAIRE.—A Short French Grammar in French. Price **1s.** net.

* Any of the above may be had without Vocabulary if preferred.

FRENCH (continued)

READERS FOR MIDDLE AND UPPER FORMS.

Edited by A. JAMSON SMITH.

AGE OF RICHELIEU.—Readings from Historians and Contemporary Writers. Price **2s.**

Edited by F. B. SMART, M.A.

AGE OF LOUIS XI.—Readings from Historians and Contemporary Writers. Price **2s.**

Edited by E. T. SCHOEDELIN, B.A.

SAINT LOUIS. — Readings from Historians and Contemporary Writers. [*In preparation.*

Edited by F. B. KIRKMAN, B.A.

VOLTAIRE.—Contes et Mélanges. Illustrated. Price **2s.**

Edited by Prof. LOUIS BRANDIN.

GRANDS PROSATEURS DU XVIIe SIÈCLE. [*In the Press.*

GEOGRAPHY.

By L. W. LYDE, M.A.

AFRICA. Price **1s.** net.

By A. J. AND F. D. HERBERTSON.

AFRICA. Descriptive Geography. Illustrated. Price **2s.**

AMERICA (CENTRAL AND SOUTH). Descriptive Geography. Illustrated. Price **2s.**

AMERICA (NORTH). Descriptive Geography. Illustrated. Price **2s.**

GEOGRAPHY (continued)

By L. W. LYDE, M.A.

AMERICA (NORTH). Price **1s.** net.
AMERICA (SOUTH). Price **1s.** net.
ASIA. Price **1s.** net.

By A. J. AND F. D. HERBERTSON.

ASIA. Descriptive Geography. *In preparation.* Illustrated. Price **2s.**

AUSTRALIA, MALAYIA, AND PACIFIC ISLES. Descriptive Geography. *In preparation.* Illustrated. Price **2s.**

By L. W. LYDE, M.A.

BRITISH EMPIRE. Price **1s.** net.

BRITISH ISLES. Price **1s.** net.

ENGLAND AND WALES. Elementary Geography Reader III. With 2 Maps and 63 Illustrations. Price **1s. 4d.**

EUROPE. Price **1s.** net.

EUROPE, ELEMENTARY GEOGRAPHY OF. (For use with Taylor's Synthetical Maps.) Price **4d.** net.

By A. J. AND F. D. HERBERTSON.

EUROPE. Descriptive Geography. *In preparation.* Illustrated. Price **2s.**

By REV. HAROLD B. RYLEY.

HOME GEOGRAPHY FOR LONDON CHILDREN. Illustrated. [*In preparation.*

By A. J. AND F. D. HERBERTSON.

MAN AND HIS WORK. Price **1s.** net.

GEOGRAPHY (continued)

By L. W. LYDE, M.A.

WORLD. Price **2s. 6d.** net.

By J. B. REYNOLDS, B.A.

WORLD PICTURES. An Elementary Pictorial Geography. With 68 Illustrations, mostly full page. Demy 8vo., cloth. Price **1s. 6d.** net.

By W. R. TAYLOR.

SYNTHETICAL MAPS.

Series of 3 Maps on Sheet.

Austria-Hungary, Balkan Peninsula, Basin of Danube, Basin of Rhine, Europe, France, German Empire, Holland and Belgium, Italy, Russia, Scandinavia and Denmark, Spain.

ENGLAND AND WALES. In eight coloured sections, viz.:

Eastern Counties; Northern Counties; Severn Basin; Southern Counties, East; Southern Counties, West; Thames Basin; Trent Basin; Wales and Cheshire.

Price **2d.** each net.

SYNTHETICAL ATLAS OF EUROPE, containing 12 Maps on linen guards. Price **2s. 6d.**

SYNTHETICAL ATLAS OF ENGLAND AND WALES, containing 8 Maps on linen guards. Price **2s.**

Ready Shortly.

SCOTLAND, IRELAND, BRITISH POSSESSIONS.

[*Others are in preparation.*

GREEK.

By A. Douglas Thomson.

ODYSSEY. Book IX. Price **2s. 6d.**

By E. G. Wilkinson, M.A.

AN HISTORICAL GREEK READING BOOK. The Rise of Hellas. With 2 Maps and 19 Illustrations. Price **2s. 6d.**

HYMNS.

By J. J. Findlay, M.A.

HYMN-BOOK FOR SCHOOLS. With Music, full score in Staff Notation, and Soprano and Contralto in Tonic Sol-fa. Price **2s. 6d.**

Edition with WORDS ONLY. Price **6d.**

LATIN.

By E. G. Wilkinson, M.A.

CONQUEST OF ITALY AND THE STRUGGLE WITH CARTHAGE. (Reader.) With 23 Illustrations. Price **2s.**

By H. W. Atkinson.

FOREIGN EMPIRE (THE). 200 to 60 B.C. (Reader.) With 23 Illustrations. Price **2s.**

By F. M. Ormiston.

OLD SENATE AND THE NEW MONARCHY (THE). 60 B.C. to A.D. 14. (Reader.) With 14 Illustrations. Price **2s.**

By T. S. Foster, B.A.

PUERORUM LIBER AUREUS. A First Latin Translation Book. [*In the Press.*

By W. H. D. Rouse, M.A.

TEACHING OF LATIN PROSE (The). [*In preparation.*

PHYSICS.

By A. F. Walden, M.A., F.C.S., and J. J. Manley.

INTRODUCTION TO THE STUDY OF PHYSICS.

Vol. I. **General Physical Measurements.** With 76 Illustrations. Price **3s. 6d.**

Vol. II. **Heat, Light, and Sound.** [*In preparation.*

By A. F. Walden, M.A., and H. W. Cook, B.A.

LABORATORY NOTE-BOOK. [*In preparation.*

By W. J. Dobbs, M.A.

A TREATISE ON ELEMENTARY STATICS. With 191 Illustrations. Price **7s. 6d.**

ZOOLOGY.

By Dr. Otto Schmeil.

Translated by Rudolf Rosenstock, M.A., and edited by J. T. Cunningham.

TEXT-BOOK OF ZOOLOGY. Treated from a Biological Standpoint. For the use of Schools and Colleges. Profusely illustrated. Demy 8vo.

Part I. **Mammals.** 58 Illustrations. Part II. **Birds, Fishes, and Reptiles.** 63 Illustrations. Part III. **Invertebrata.** 69 Illustrations. Price **3s. 6d.** each.

The three parts are also bound in one Volume. Demy 8vo. Cloth. Price **10s. 6d.**

BOOKS FOR SCHOOL LIBRARIES AND PRIZES

